

PLUSIEURS ROUTES BLOQUÉES PAR LES CHUTES DE NEIGE À TRAVERS LE PAYS
Temps froid et instable jusqu'à lundi

p. 28

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Samedi 24 Janvier 2015 - 3 Rabie El Thani 1436 - N° 849 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-SAHEL-MALI

Les derniers développements au nord du Mali de nature à mettre en péril les pourparlers d'Alger

L'Algérie, chef de file de la médiation dans le dialogue inter malien, représentée par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et l'ONU par la voix de son représentant au Mali, Hamdi Mongi, chef de la Minusma, ont souligné jeudi soir dans un communiqué conjoint, que les développements « extrêmement préoccupants » survenus au nord du Mali sont « de nature à mettre en péril le processus de paix en cours à Alger ». p. 28

L'Algérie salue la signature de l'accord de réconciliation au Soudan du Sud

p. 18

2 536
ressortissants nigériens acheminés vers les centres d'accueil de Tamanrasset

p. 18

L'ARABIE SAOUDITE EN DEUIL SUITE AU DÉCÈS DU ROI ABDALLAH

Hommage unanime à travers le monde

L'Arabie Saoudite était en deuil vendredi suite au décès du roi Abdallah auquel un vibrant hommage a été rendu par les dirigeants du monde. Le Serviteur des Lieux Saints de l'Islam, à la tête du royaume depuis 2005, est décédé à oïn oo locale à l'âge de 90 ans, a annoncé un communiqué du cabinet royal saoudien. Il était hospitalisé à Ryad depuis le début du mois en cours, pour une pneumonie, a ajouté la déclaration officielle sur la disparition du souverain.

p. 4-5

POUR REPRÉSENTER L'ALGÉRIE AUX FUNÉRAILLES

Le Président Bouteflika désigne une importante délégation

► Le Chef de l'Etat décrète un deuil national de 3 jours



LA DERNIÈRE SORTIE MÉDIATIQUE DU PREMIER MINISTRE **Sellal dissipe les doutes et lève les équivoques**

p. 3

LUTTE CONTRE LE TERRORISME **L'ANP maintient la pression**

p. 3

L'IDÉE A ÉTÉ LANCÉE PAR M. TEBBOUNE : **Régularisation possible de la situation des logements sociaux vendus au marché noir**

p. 6

SANTÉ

INFARCTUS

Ce qu'il faut prendre au petit-déjeuner pour l'éviter

p. 12-13

HIGH-TECH

APRÈS LES ATTENTATS DE PARIS

Internet, en souffre-douleur ?

p. 17

FOOTBALL



GR. C (2^e JOURNÉE)
L'Algérie s'incline face au Ghana 1-0

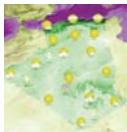
CAN-2015 p. 26

SÛRETÉ NATIONALE

Saisie de plus de 500 000 psychotropes en 2014

p. 12

Météo



Régions Nord : 11° à Alger

Temps froid et instable avec averses de pluies orageuses localement assez marquées vers les régions Centre et Est, excepté les régions Ouest où l'on notera un temps variable en cours de journée. Chutes de neige sur les reliefs notamment Centre et Est dépassant 700/800 mètres d'altitude. Les vents seront modérés en général avec rafales de vent sous orages. La mer sera peu agitée à agitée.

Régions Sud : 22° à Tamanrasset

Temps voilé à nuageux sur le Nord Sahara et les Oasis avec quelques pluies locales. Ailleurs, temps ensoleillé. Les vents seront modérés avec soulèvements de sable locaux.

DEMAIN À 9H30 AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Ghoul reçoit une délégation du FCE



Forum des chefs d'entreprises (FCE).

DEMAIN, À 14H30, À L'INESG «Le salafisme au Maghreb»

La genèse et l'évolution du phénomène seront étudiés lors d'une conférence animée par Abderrahmane Moussaoui, professeur en anthropologie-Université Lumière, Lyon 2.

GALERIE AÏCHA HADDAD Exposition de l'artiste Abderrahmane Azougli

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise du 24 janvier au 7 février 2015, à la galerie d'arts Aïcha Haddad (84, rue Djoudouche Mourad, Alger), une exposition de peintures de l'artiste peintre Abderrahmane Azougli.



CE MATIN À 9H30 Conférence de l'association FARR pourtant sur le thème « Faire reculer le racisme et les discriminations »

Mme Feriel Bentchikou Furon, présidente de l'Association FARR (Franco-Algériens Républicains Rassemblés) sera l'invitée du Forum de DK News, ce matin à 9h30 pour une conférence-débat ayant pour thème d'actualité : « Faire reculer le racisme et les discriminations ». La rencontre aura



lieu au centre de presse de notre publication, sis au 3, rue du Djurdjura Ben Aknoun Alger.



AUJOURD'HUI AU CENTRE CULTUREL AZZEDINE MEDJOUBI Rencontre internationale sur l'autisme



Une rencontre internationale sur la prise en charge de l'autisme (Troubles du développement humains caractérisés par une interaction sociale et une communication anormales, avec des comportements restreints et répétitifs), sera organisée aujourd'hui au centre culturel Azzedine Medjoubi. Elle sera animée par le Dr Djmael Marniche avec la participation de spécialistes polonais.

TLEMCEN, LUNDI ET MARDI Séminaire national sur les «prisons et les tortures» durant la guerre de libération

Un Séminaire national sur les «prisons et les tortures» est organisé les 26 et 27 janvier, au musée du Moudjahid par le ministère des Moudjahidines, El Djoumhouria et la wilaya de Tlemcen dans le cadre de la célébration du 60^e anniversaire du déclenchement de la révolution.

	Max	Min
Alger	11°	07°
Oran	13°	09°
Annaba	12°	11°
Béjaïa	12°	10°
Tamanrasset	22°	03°

Horaires des prières

Samedi 3 Rabih El-Thani 1436

Fajr	06:21
Dohr	12:58
Asr	15:36
Maghreb	18:00
Isha	19:24



MOUDJAHIDINE Zitouni à Tlemcen

Le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, prône une visite de travail et d'inspection de trois jours dans la wilaya de Tlemcen.



DEMAIN À 10H Rencontre ANR-TAJ



Dans le cadre des concertations entre les partis politiques, le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), le Dr Belkacem Sahli, présidera demain à partir de 10h la rencontre avec le président du TAJ le Dr Amar Ghoul.

DU 24 JANVIER AU 18 FÉVRIER Le cinéma algérien à l'honneur

Le cinéma algérien sera à l'honneur à la salle Ibn Khaldoun et à la salle Algeria du 24 janvier au 18 février avec l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger. Dans le cadre du programme Ciné-Bladi, des projections seront programmées tous les jours sauf les jeudis et vendredis.

CET APRÈS MIDI À 14H30 AU FORUM DE DK NEWS Conférence sur le traitement du cancer par des mega doses de vitamine C



Le Forum de DK News reçoit à 14h30, des spécialistes pluridisciplinaires qui s'exprimeront sur le traitement du cancer par des mega doses de vitamine C. Les intervenants sont : le président de la Société algérienne de nutrition (SANMO) Dr Ilyes Baghli, le président de la Société mondiale de nutrition Dr Atsuo Yanagisawa, le professeur en immunologie Mustapha Oumouna et le vice-président de la SANMO Dr Tahar Naïli. La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.



CE MATIN À 10H Le P-DG de Condor Abderrahmane Benhamadi invité du Chiffre d'affaires

Le Forum économique Le Chiffre d'affaires, reçoit à 10h au siège du journal sis, 92 rue Sylvain Fourastier (El Mouradia, Alger), le président directeur général du groupe Condor, M. Abderrahmane Benhamadi, pour une conférence-débat qui portera sur «L'investissement privé en Algérie et son apport au développement économique : cas de Condor».

AUJOURD'HUI AU CENTRE CULTUREL MUSTAPHA KATEB Rencontre avec Hassani M'hamed

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise cet après-midi à 13h au Centre culturel Mustapha KATEB, une rencontre poétique avec Hassani M'hamed.

DERNIÈRE SORTIE MÉDIATIQUE DU PREMIER MINISTRE

Sellal dissipe les doutes et lève les équivoques

Kamel Cherif

La sortie médiatique du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, vient à point nommé pour mettre fin à toutes les spéculations et manipulations provoquées par une désinformation à grande échelle. Dans ses déclarations, il s'est voulu rassurant en apportant davantage de sérénité aux Algériens, ébranlés par l' intox de certaines parties spécialisées dans l'amplification des mauvaises nouvelles.

La chute des prix du pétrole et la polémique qui s'en est suivie notamment celle concernant le gaz de schiste, sont autant de thèmes évoqués avec un malin plaisir par ceux qui sont passés spécialistes dans l'annonce des mauvaises nouvelles pour les Algériens.

A ceux qui parlent d'austérité, Sellal a rétorqué en évoquant la rationalisation des dépenses sans pour autant remettre en cause la politique sociale de l'Etat et les projets socio-économiques lancés dans le cadre du plan quinquennal. En somme, avec un langage réaliste, clair net et précis, le Premier ministre a cloué le bec à tous ceux qui tentent, à chaque fois, de polluer la vie des Algériens. La chute des prix du pétrole a donné libre cours à toutes les rumeurs.



Aucun secteur n'a été épargné. Ceux qui ont bénéficié des différents dispositifs d'emploi de jeunes ont été victimes de cette intox puisqu'on leur fait croire que l'Etat allait revoir sa politique d'emploi des jeunes. En ce sens, ceux qui ambitionnaient de lancer des projets dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) ont fait les frais de cette désinformation.

Or, le Premier ministre a rassuré que le dispositif ANSEJ est non seulement maintenu, mais il a été renforcé dans la loi de finances de 2015. Il en est de même pour le recrutement dans les secteurs stratégiques, dans la mesure où l'Etat n'a prévu aucune restriction.

Il en est de même pour la réalisation des projets de développement socio-économique, notamment ceux relatifs aux infrastructures de base, à savoir le logement, la santé, l'éducation nationale, l'électrification, l'alimentation en eau po-

table et les raccordements des ménages en gaz de ville, pour ne citer que ces exemples.

Le Premier ministre a également apporté des clarifications de taille concernant le gaz de schiste dans la mesure où il a expliqué qu'il ne s'agit pas de l'exploitation de cette énergie, mais de son exploration. Il faut reconnaître que la différence est de taille, d'autant plus que l'exploitation du gaz de schiste exige l'aval du Conseil des ministres. En d'autres termes, cela relève d'une décision du président de la République !

Cela pour dire que tout ce qui est rapporté au sujet du gaz de schiste n'est que rumeur et manipulation car aucune décision n'a été prise pour l'exploitation de cette énergie. En somme, la sortie médiatique de Sellal aura permis de dissiper les doutes et les amalgames et lever toute équivoque. Le reste n'est que désinformation !

LUTTE CONTRE LE TERRORISME L'ANP maintient la pression

Un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), relevant du secteur opérationnel d'El Oued/4^e Région militaire, a arrêté mercredi un terroriste recherché, membre d'un groupe terroriste activant à l'étranger, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel d'El Oued/4^e Région militaire, a arrêté le 21 janvier 2015, un (1) terroriste recherché, membre d'un groupe terroriste activant à l'étranger», a précisé la même source. Par ailleurs et dans le cadre de la sécurisation des frontières et la lutte contre la



contrebande et le crime organisé, deux détachements de l'ANP, relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset et de Bordj Badji Mokhtar/6^e Région militaire ont arrêté, les 21 et 22 janvier 2015, lors de deux opérations distinctes en coordination avec les éléments de la Douane algérienne, (46) personnes de différentes nationalités africaines dont (12) Algériens, (18) Soudanais, (11) Nigériens, (3) Libyens, (1) Mauritanien et (1) Tchadien, a ajouté la même source. Ces deux opérations ont permis la saisie de 5 véhicules tout-terrain, 21 appareils de détection de métaux, 2 téléphones satellitaires de type Thuraya, 6 téléphones mobiles et une quantité de carburant estimée à 2.600 litres, a relevé le communiqué du MDN.

...Un criminel intercepté et un pistolet automatique saisi par les éléments de l'ANP à In Amenas...

Un criminel a été intercepté et un pistolet automatique a été saisi par les éléments de l'ANP à In Amenas, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières, un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel d'In Amenas (4^e Région militaire), a intercepté aujourd'hui 22 janvier 2015 à 10h30, un criminel et a saisi un pistolet automatique, une quantité de munitions (54 balles 9mm), deux téléphones satellitaires et vingt-cinq (25) couvertures», précise le communiqué.

...Arrestation à El Oued de deux contrebandiers et saisie d'une importante quantité de psychotropes

Deux contrebandiers ont été arrêtés et une importante quantité de carburant, de produits pharmaceutiques et de psychotropes a été saisie dans deux opérations distinctes menées par deux détachements de l'Armée populaire nationale (ANP) dans la wilaya d'El Oued, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et la lutte contre la contrebande et le crime organisé, deux détachements de

l'Armée populaire nationale relevant du secteur opérationnel, d'El Oued (4^e Région militaire) ont arrêté, hier 21 janvier 2015, lors de deux opérations distinctes, deux (2) contrebandiers et ont saisi un camion chargé d'une importante quantité estimée à 36.978 comprimés et 527 boîtes de médicaments, de produits pharmaceutiques et de psychotropes, ainsi qu'une quantité de 1.000 litres de carburant destinée à la contrebande», précise la même source.

Présentation demain à l'APN de la loi portant règlement budgétaire de 2012

L'Assemblée populaire nationale (APN) tiendra dimanche et lundi des séances plénaires consacrées à la présentation et débat du projet de loi portant règlement budgétaire de 2012, indiquait jeudi un communiqué de l'APN.

La séance de mardi sera dédiée à l'audition du ministre des Finances, Mohamed Djellab qui répondra aux questions des députés et au vote de ce projet de loi ainsi que le projet de loi amendant et complétant la loi 11-01 relative à la pêche et l'aquaculture.

Le ministre des Finances avait présenté en novembre dernier le projet de loi portant règlement budgétaire devant la commission des finances et du budget.

L'UNOP soutient le développement de la production pharmaceutique nationale



L'Union nationale des opérateurs de la Pharmacie (UNOP) a indiqué jeudi que les déclarations du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, concernant l'encouragement de la production nationale constituent un «signal important» au moment où les ressources externes sont «menacées d'affondrement» à la suite de la chute des cours du pétrole sur le marché mondial.

L'UNOP souligne, dans un communiqué, que des «mesures importantes de protection de la production de médicaments contre l'envahissement des importations ont été prises déjà depuis l'année 2008», ajoutant que cela «a largement porté ses fruits, puisque le secteur pharmaceutique a enregistré des taux de croissance significatifs évalués, selon une étude du ministère de l'Industrie, à une moyenne de 17% entre 2006 et 2013».

«C'est même l'un des rares secteurs au sein de notre industrie à avoir gagné des parts de marché par rapport à l'importation: la production algérienne de médicaments va vu sa part de marché passer de 12% en 2004 à 41% en 2013».

«Cela étant, au niveau de l'UNOP, nous estimons que notre pays a les moyens d'être encore plus ambitieux (...) et les capacités installées à ce jour nous autorisent à viser encore plus haut, puisqu'elles permettent de couvrir jusqu'à 70% des besoins du marché national», précise-t-on. «Nous n'avons eu de cesse, dans cette perspective, d'attirer l'attention des autorités compétentes qu'un tel objectif est largement à notre portée, pour peu que des mesures d'encouragement, qui ne coutent absolument rien au contribuable, soient prises et que les administrations concernées s'attachent à les mettre en œuvre sur le terrain», note le communiqué de l'UNOP.

Tout en dénonçant la bureaucratie, l'UNOP estime qu'on peut continuer à dérouler nos déclenches qui, pour l'essentiel, relèvent de l'inadéquation entreneue volonté du gouvernement clairement affichée d'encourager le développement de la production locale et la faiblesse des outils et instruments relevant des moyens humains, matériels, réglementaires et organisationnels pour donner corps à l'ambition de notre pays de couvrir une grande partie de ses besoins en produits pharmaceutiques. APS

FUNÉRAILLES DU ROI ABDALLAH :



L'Arabie Saoudite en DEUIL suite au décès du roi Abdallah

L'Arabie saoudite était en deuil vendredi suite au décès du roi Abdallah auquel un vibrant hommage a été rendu par les dirigeants du monde.

LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA : «Le roi Abdallah Ben Abdelaziz Al Saoud a voué sa vie à l'Islam et aux musulmans»

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de condoléances au roi Salmane Ben Abdelaziz Al Saoud, serviteur des deux Lieux Saints de l'Islam suite au décès du souverain Abdallah Ben Abdelaziz Al Saoud, dans lequel il a rappelé que «d'un défunt a voué sa vie au service de l'Islam et des musulmans et fait de son pays un centre de rayonnement civilisationnel».

«Le défunt roi Abdallah était tant aimé et respecté pour sa générosité et pour l'œuvre qu'il a accomplie au service de l'Islam et des musulmans», a écrit le Président Bouteflika, ajoutant que «grâce à son expérience et à sa clairvoyance, le roi Abdallah a fait de son pays un centre de rayonnement civilisationnel et lui a permis d'occuper une place de choix parmi les nations».

«Sa perte afflige tous ceux qui ont pu grâce à sa générosité jouter d'une vie digne dans la stabilité et la prospérité, lui le souverain visionnaire dont la présence aux différents fora était porteuse d'espoir et d'optimisme et dont la perspicacité aidait au règlement des différends et des crises», soutient encore le Président Bouteflika.

«La nation arabo-musulmane vient de perdre le roi Abdallah au moment où notre monde secoué par les crises a plus que jamais besoin des positions éclairées de dirigeants de sa trempe», lit-on encore dans le message du Président de la République.

«La volonté d'Allah en a décidé autrement et seule la foi peut nous consoler de cette perte cruelle et notre unique réconfort sera le souvenir de son parcours jalonné d'exploits et de réalisations, qui sera perpétué de génération en génération».

Le chef de l'Etat a encore écrit : «C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris la nouvelle qui a accablé le peuple saoudien frère et la nation arabo-musulmane suite au décès de mon frère le serviteur des deux Lieux Saints de l'Islam le roi Abdallah.

«En cette pénible circonstance je Vous adresse, et à travers Vous, à tous les membres de l'honorable famille Al Saoud et à tout le peuple saoudien frère, en mon nom personnel et au nom du peuple et du gouvernement algériens, mes condoléances les plus attristées et ma profonde compassion. «Nous prions Dieu Le Tout-Puissant d'accorder au défunt sa sainte miséricorde, de l'accueillir dans son vaste paradis et de Vous préter réconfort», conclut le Président Bouteflika.

APS

Le Serviteur des Lieux Saints de l'Islam, à la tête du royaume depuis 2005, est décédé à l'âge de 90 ans, a annoncé un communiqué du cabinet royal saoudien.

Il était hospitalisé à Ryad depuis le début du mois en cours, pour une pneumonie, a ajouté la déclaration officielle sur la disparition du souverain.

Le roi Abdallah sera inhumé après la prière du vendredi (prière d'al Asr) en présence de plusieurs dirigeants du monde, qui ont rendu à l'unanimité un hommage posthume au défunt souverain.

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé «en son nom et au nom du peuple algérien et de son gouvernement ses plus sincères condoléances au roi Salmane Ibn Abdelaziz, nouveau souverain du royaume d'Arabie Saoudite, et Serviteur des deux Lieux-Saints de l'Islam, ainsi qu'au peuple saoudien frère».

Le chef de l'Etat a décrété un deuil de trois jours et désigné vendredi une importante délégation pour représenter l'Algérie aux funérailles du roi d'Arabie Saoudite, Abdallah Ibn Abdelaziz Al Saoud, décédé jeudi soir.

Le roi Abdallah dirige pendant une décennie la dynastie des Al Saoud

Le roi Abdallah était, comme les quatre souverains qui l'ont précédé, fils du roi Abdel Aziz Ben Saoud, fondateur de la dynastie des Al-Saoud, qui régna jusqu'à sa mort en 1953.

Abdallah a officiellement

gouverné le royaume saoudien pendant une décennie, mais il dirigeait de facto le royaume depuis 1995.

Son demi-frère Salmane,

âgé de 79 ans et qui avait été

nommé prince héritier en

juin 2012, lui a succédé sur

le trône, et Moqren, demi-

frère d'Abdallah, est devenu

prince héritier, a précisé le

communiqué du palais royal saoudien. Ces derniers temps, les apparitions publiques du roi Abdallah étaient devenues de plus en plus rares, et il se faisait régulièrement représenter par le prince Salmane Ben Abdel Aziz. Le prince Salmane cumulait également les fonctions de ministre de la Défense depuis octobre 2011.

Dans son premier discours, le nouveau roi Salmane a déclaré qu'il n'aurait pas de changement dans la politique du royaume et appelle à l'«unité parmi les musulmans».

«Nous resterons, avec la force de Dieu, sur le chemin droit que cet Etat a suivi depuis sa création par le roi Abdel Aziz ben Saoud et ses fils après lui», a dit le souverain, dans son premier discours retransmis par la télévision saoudienne.

Il a annoncé dans un décret royal la nomination de Mohammed ben Nayef comme futur prince héritier et de l'un de ses fils, le prince

Mohammad, comme ministre de la Défense.

Les Saoudiens saluent la mémoire du roi décédé

Des milliers de saoudiens ont salué sur les réseaux sociaux la mémoire du roi décédé. Abdallah était «aimé du peuple saoudien et de la population musulmane dans son ensemble. Nous n'avons pas perdu un roi aujourd'hui, nous avons tous perdu un père», a écrit notamment Amira Al-Tawil sur Twitter.

D'autres internautes ont évoqué les développements du royaume sous le règne d'Abdallah. Saudi Army news, compte officiel de l'armée, a exprimé ses condoléances. «Ce compte Twitter va arrêter de tweeter pour trois jours en signe de deuil du roi Abdallah ben Abdel Aziz», a indiqué la source. Le royaume d'Arabie saoudite, où vivent quelque 29 millions de personnes (dont 9 millions d'étrangers), abrite les deux lieux les plus saints de l'Islam, La Mecque et Médine.

Le Président Bouteflika désigne une importante délégation...

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a désigné vendredi une importante délégation pour représenter l'Algérie aux funérailles du roi d'Arabie Saoudite, Abdallah Ibn Abdelaziz Al Saoud, décédé jeudi soir.

Cette délégation conduite par le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, comprend également le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci et le ministre de la Justice, garde des sceaux, Tayeb Louh. Le Président de la République a également décrété un deuil de trois jours à travers le territoire national, suite au décès du souverain saoudien.

Le Président Bouteflika, a en outre adressé en son nom et au nom du peuple algérien et de son gouvernement ses plus sincères condoléances au roi Salmane Ibn Abdelaziz, nouveau souverain du royaume d'Arabie Saoudite et Serviteur des deux Lieux-Saints de l'Islam, ainsi qu'au peuple saoudien frère.

... Et décrète un deuil national de trois jours

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a décrété vendredi un deuil de trois jours à travers le territoire national, suite au décès du roi d'Arabie Saoudite, Abdallah Ibn Abdelaziz Al Saoud, indique un communiqué de la présidence de la République.

«Ayant appris avec profonde tristesse le décès de sa majesté le roi Abdallah Ibn Abdelaziz d'Arabie Saoudite, son excellence le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a adressé en son nom et au nom du peuple algérien et de son gouvernement ses plus sincères condoléances au roi Salmane Ibn Abdelaziz, nouveau souverain du royaume d'Arabie Saoudite et Serviteur des deux Lieux-Saints de l'Islam, ainsi qu'au peuple saoudien frère», précise le communiqué.

«Le chef de l'Etat a également décrété un deuil de trois jours à travers le territoire national et désigné aussi une importante délégation conduite par M. Abdelkader Bensalah, président du Conseil de la nation, pour représenter l'Algérie aux funérailles du regretté souverain», ajoute la même source.

FUNÉRAILLES DU ROI ABDALLAH :



Hommage unanime à travers le monde au défunt roi Abdallah d'Arabie Saoudite

Le monde a rendu hommage vendredi au défunt roi Abdallah d'Arabie Saoudite, décédé à l'âge de 90 ans, saluant à l'unanimité l'action de l'homme politique qui a su préserver l'unité de son royaume, et le «délégué de la paix» dans la région arabo-musulmane.

Aussitôt après l'annonce du décès du roi Abdallah Abdelaïz dans les premières heures de vendredi, les dirigeants des pays arabes et musulmans ont notamment salué «le leader» et l'action de l'homme politique «qui a su préserver l'unité de son royaume» et son rôle dans la prise en charge des affaires de l'Islam et des musulmans.

Le président de la République, Abdelaïz Bouteflika, a adressé «en son nom et au nom du peuple algérien et de son gouvernement ses plus sincères condoléances au roi Salmane Ibn Abdelaïz, nouveau souverain du royaume d'Arabie Saoudite, et Serviteur des deux Lieux-Saints de l'islam, ainsi qu'au peuple saoudien frère».

Le chef de l'Etat a décreté un deuil de trois jours et désigné vendredi une importante délégation pour représenter l'Algérie aux funérailles du roi Abdallah Ibn Abdelaïz Al Saoud, conduite par le président du Conseil de la nation, Abdellah Bensalah.

Par ailleurs, le roi de Jordanie, Abdallah II, a quitté le forum de Davos en Suisse pour se rendre à l'enterrement du défunt roi d'Arabie qui aura lieu après la prière du vendredi (prière d'El Asr). Le Liban par la voix de son chef du gouvernement, Tamam Salam, a rendu hommage «à l'amitié du Liban et à l'allié de toutes les circonstances».

Le prince du Koweït Sabah El Ahmed El Sabah a rendu hommage «au frère, au

camarade et surtout à l'ami qui a partagé et géré les défis de la région». Le président d'Egypte, Abdel Fatah Al Sissi, affirme que «la nation arabe vient de perdre l'un des meilleurs de ses fils».

Les dirigeants de Tunisie, du Maroc, des Emirats arabes unis, du Bahreïn, du Soudan, de Palestine, ont tous rendu hommage «au souverain disparu» pour «ses qualités, ses hauts faits et son rôle d'avant-garde dans la prise en charge des affaires de l'Islam et des musulmans», en saluant «son attachement à soutenir les causes de droit, de paix et de développement dans la région arabo-musulmane».

Pour leur part, le Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon et les dirigeants occidentaux ne sont pas en reste et ont rendu hommage au souverain saoudien. Le Secrétaire général a salué «le dirigeant qui a sous son règne su développer son pays tout affrontant les défis régionaux qui ont jalonné les dix ans de son règne». Le président américain Barack Obama a lui rendu hommage dans un communiqué à celui qui «a toujours été un dirigeant sincère ayant le courage de ses convictions», décrivant «une véritable amitié chaleureuse» avec le roi. Le Premier ministre canadien Stephen Harper s'est rappelé d'un homme «très passionné au sujet de son pays, du développement et de l'économie mondiale» et a salué «un ardent défenseur de la paix au Moyen-Orient».

En Europe, le président français François

Hollande a également salué «la mémoire d'un homme d'Etat dont l'action a profondément marqué l'histoire de son pays et dont la vision d'une paix juste et durable au Moyen-Orient reste plus que jamais d'actualité». Le premier ministre britannique David Cameron a pour sa part indiqué que le souvenir du roi Abdallah serait marqué par «ses longues années au service de son royaume et par son engagement en faveur de la paix et du renforcement de la compréhension entre les religions». A Tokyo, le secrétaire général et porte-parole du gouvernement Yoshihide Suga a vanté le rôle «significatif joué pour longtemps (par le roi) pour la paix et la stabilité de l'Arabie saoudite, de la communauté islamique et du monde».

Le Premier ministre indien Narendra Modi s'est déclaré «attristé» et a rappelé dans un tweet d'être informé il y a quelques jours de la santé du roi auprès de son successeur au palais royal, Salman Ben Abdellah Aziz. Le roi Abdallah d'Arabie saoudite, décédé dans les premières heures de vendredi à l'âge de 90 ans sera inhumé dans l'après-midi après la prière du vendredi.

Le Serviteur des lieux saints de l'Islam, à la tête du royaume depuis 2005, était hospitalisé à Ryad depuis le début du mois en cours, pour une pneumonie, a annoncé le palais royal dans un communiqué. Son demi-frère Salmane, âgé de 77 ans, qui avait été désigné prince héritier en juin 2012, lui succède sur le trône.

Funérailles du roi Abdallah à Ryad

Les funérailles du roi Abdallah d'Arabie saoudite, décédé vendredi avant l'aube à l'âge de 90 ans, se sont déroulées dans l'après-midi dans une mosquée de Ryad, selon la télévision d'Etat. La dépouille du roi a été transportée sur un bâton dans la mosquée Imam Turki et déposée à même le sol devant qu'un dignitaire religieux n'entame une prière. Cette brève prière a été prononcée en présence des membres de la famille royale au grand complet, dont le nouveau roi Salmane ben Abdellah Aziz, et de nombreux dirigeants de pays arabes et musulmans. La dépouille de feu roi Abdallah devait ensuite être portée en terre dans le cimetière El-Oud, attenant à la mosquée. Le président de la République Abdellaïz Bouteflika a désigné vendredi une importante délégation pour représenter l'Algérie aux funérailles du roi Abdallah Ibn Abdellaïz Al Saoud, conduite par le président du Conseil de la nation, Abdellah Bensalah. Le palais royal a annoncé dans un communiqué le décès à 01H00 locales d'Abdallah. Souffrant d'une pneumonie, il était hospitalisé depuis le 31 décembre à Ryad et son état de santé avait nécessité la mise en place d'un tube pour l'aider à respirer.

La prière de l'absent accomplie à travers toutes les mosquées du pays

La prière de l'absent a été accomplie après la prière du vendredi dans toutes les mosquées d'Algérie à la mémoire du roi d'Arabie saoudite, Abdellah Ben Abdellaïz Al Saoud, décédé jeudi soir. Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs avait appelé ce matin à accomplir la prière de l'absent après la prière du vendredi à travers toutes les mosquées de la République. Le président de la République, Abdellaïz Bouteflika, a déclaré vendredi un deuil de trois jours à travers le territoire national, et désigné une importante délégation conduite par M. Abdellah Bensalah, président du Conseil de la nation, pour représenter l'Algérie aux funérailles du regretté souverain. Le président Bouteflika a également présenté, en son nom et au nom du peuple algérien et de son gouvernement, ses plus sincères condoléances au roi Salmane Ben Abdellaïz, nouveau souverain du royaume d'Arabie saoudite et Serviteur des deux Lieux Saints de l'islam, ainsi qu'au peuple saoudien.

APS

Le nouveau roi Salmane promet de poursuivre la même politique

Le nouveau roi Salmane Ben Abdellaïz d'Arabie saoudite a déclaré vendredi dans son premier discours qu'il poursuivrait la même politique du royaume après la mort du roi Abdallah.

«Nous resterons, avec la force de Dieu, sur le chemin droit que cet Etat a suivi depuis sa création par le roi Abdellah Ben Saoud et par ses fils après lui», a dit le roi, dont les propos étaient retransmis à la télévision nationale. «Dieu a voulu que je porte cette grande responsabilité», a déclaré Salmane, 79 ans, ajoutant: «Le monde arabo-musulman a besoin, aujourd'hui plus que jamais, de son unité et de sa solidarité», a-t-il souligné. Il a également affirmé qu'il continuera d'œuvrer



en vue de réaliser l'unité des rangs et d'assurer la défense de «notre Ouma en s'inspirant des enseignements de notre religion islamique qui est une religion de paix, de pardon (à) et de modération». Le nouveau souverain a convoqué le Conseil de

l'allégeance et désigné Mohamed Ben Nayef comme futur prince héritier et de l'un de ses fils, le prince Mohammed, comme ministre de la Défense. La nomination de Mohamed Ben Nayef fait de lui le troisième plus important person-

Prince héritier depuis juin 2012, le nouveau souverain s'est placé sur le devant de la scène des dernières années, présentant souvent le Conseil des ministres et représentant à l'étranger le roi Abdallah. Le Roi Abdallah sera inhumé après la prière du vendredi, a indiqué la déclaration officielle sur la disparition du souverain.

APS

PÉLÉRINAGE 2015

Un nouveau cahier de charges confère aux agences privées la prérogative de choisir les sites d'hébergement des hadjis

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa, a affirmé jeudi à Alger que le nouveau cahier de charges destiné aux agences touristiques privées confèrera à ces dernières l'autonomie et les prérogatives de choisir les lieux d'hébergement des hadji algériens pour garantir de meilleures prestations.

En réponse à une question orale lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Aissa a indiqué que le nouveau cahier de charges confèrera aux agences touristiques privées l'autonomie dans le choix des sites d'hébergement des hadji algériens durant la saison du hadj et de la Omra, avec l'accompagnement de l'office national du hadj et de la Omra (Onho).

Le ministre a précisé que les agences traiteront directement avec les agences saoudiennes à travers des appels d'offres afin d'attirer les opérateurs immobiliers pour la location des hôtels et des immeubles pour les hadjis algériens.

Le ministre a souligné dans ce cadre que la révision du cahier de charges visait à «préserver la dignité des hadji algériens» notamment s'agissant des conditions d'hébergement ajoutant que «cette mission qui incambait à l'Onho empêchait la concurrence entre les agences». «L'autonomie conférée aux agences permettra davantage de démocratie et de collaboration à même d'améliorer les prestations offertes aux hadji sous l'accompagnement et le contrôle de



l'Etat», a-t-il dit, soulignant que le gouvernement a chargé le ministère d'organiser la saison du hadj en attendant la nomination d'un nouveau président de l'Onho.

Le ministre a insisté à ce propos sur la nécessité de «faire de l'Onho un espace professionnel pour la prise en charge des hadji algériens et non un cadre pour les retraités», ajoutant qu'une fois le nouveau président désigné l'office sera en mesure d'accompagner et d'évaluer l'opération qui doit aller vers le professionnalisme. A une autre question relative aux mesures prises pour le parachèvement de la construction des mosquées, le premier responsable du secteur a précisé que l'Etat qui ne s'est jamais désengagé vis à vis de la construction de ses structures initiée par des associations,

a octroyé une aide de 7,7 milliards de dinars à cet effet».

Le ministre a ajouté que l'Etat avait consacré, au titre du plan quinquennal 2015-2019, une enveloppe financière pour le parachèvement des mosquées dont la réalisation accuse un grand retard en dotant ces structures de logements wakfs.

L'Etat a pris la décision de consacrer des plates-formes pour la réalisation de mosquées et d'écoles coraniques dans les nouvelles agglomérations, a ajouté le ministre, soulignant que 15 nouvelles cités ont été recensées en 2014.

Il a rappelé à cette occasion la réalisation d'un nouveau pôle dédié d'un centre culturel islamique dans toutes les wilayas.

NOURI DEVANT LE PARLEMENT

«L'Etat continuera de soutenir la filière lait pour encourager la production nationale»

Le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdellah Nouri, a affirmé jeudi que les autorités publiques continueront de soutenir la filière lait afin d'encourager la production nationale.

Le ministre qui répondait à une question orale d'un membre de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur les mesures prises par l'Etat pour la promotion de la production nationale de lait dans la perspective de la réduction de la facture d'importation, a indiqué que le secteur avait adopté ces dernières années une stratégie pour augmenter le nombre de vaches laitières et élargir les superficies réservées à la production du fourrage.

Il a rappelé que l'Algérie avait importé 154.000 vaches depuis 2009, soit une moyenne de 25.000 bovins par an. Outre l'aide financière accordée par le ministère aux éleveurs, allant de 25 à 50% de la valeur des matériels et équipements, l'Etat a procédé également à une réduction de la TVA au profit des importateurs d'intrants de production, y compris les vaches laitières, a rappelé le ministre.

Toutes ces facilités et autres visent essentiellement à augmenter la production de lait dans notre pays, a-t-il insisté. Parmi les résultats de cette politique, M. Nouri a cité la forte hausse de la production nationale de lait enregistrée au cours des dernières années (3,5 milliards de litres en 2014 contre 1,2 milliard de litres en 2000).

Plus de 900 millions de litres de lait cru ayant servi à la production de lait pasteurisé ont été collectés en 2014 contre 100 millions de litres en 2000, a-t-il ajouté. La consommation nationale de lait est estimée à 5 milliards de litres par an.

Les importations de la poudre de lait et des matières grasses provenant du lait ont atteint 1,84 milliard de dollars les onze premiers mois de 2014, contre 1,04 milliard de dollars à la même période de 2013. Quant aux quantités importées de lait et dérivés, elles se sont chiffrées à 370,365 tonnes (contre 257,963 tonnes à la même période de comparaison), en hausse de 43,5%, selon le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis).

EXPLOITATION DE L'OR AU SUD

Prise de toutes les mesures pour la protection du périmètre minier à Tamanrasset

Le ministre des relations avec le parlement, Khelil Mahi a affirmé jeudi à Alger que toutes les mesures nécessaires avaient été prises pour la protection du périmètre minier tout au long de la bande frontalière In Guezzam-Tazrouk à Tamanrasset. M. Mahi qui répondait, au nom du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, à une question orale d'un membre de l'Assemblée populaire nationale (APN), sur la stratégie des pouvoirs publics en matière de protection des richesses minières du

grand Sud, a indiqué que la société algéro-libanaise chargée de l'exploitation du périmètre minier aurifère de Tiririne à Tazrouk (Tamanrasset) avait fait un constat des insuffisances relevées au niveau du site et pris les mesures nécessaires pour sa protection, en déployant son propre dispositif sécuritaire, conformément au règlement en vigueur, pour procéder par la suite au lancement des travaux.

Le périmètre concerné a été attribué à cette société à responsabilité limitée al-

géro-libanaise (Sarl), en vue de son exploitation, mais celle-ci a rencontré des difficultés à établir une base de vie et à lancer les travaux préliminaires pour l'exploitation du site aurifère, a souligné le ministre.

Les pouvoirs publics aux niveaux local et national «sont conscients de cette situation et ont pris les mesures nécessaires pour faire face aux atteintes répétées contre ce périmètre minier», a-t-il rappelé.

Par ailleurs, les services du ministère

M. HAMID GRINE
L'A AFFIRMÉ
«La télévision publique offre aux partis politiques... les mêmes opportunités d'expression»



Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a affirmé jeudi à Alger que la Télévision publique offre aux partis politiques, quelles que soient leurs orientations, les mêmes opportunités pour exprimer leurs vues ou positions à travers les bulletins d'information ou les émissions spéciales.

M. Grine, qui répondait à une question orale d'un député de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur les espaces consacrés aux formations politiques dans les programmes de télévision nationale, a précisé que «la Télévision publique, offre, tout au long de l'année, aux partis politiques et différentes organisations, l'opportunité d'exprimer leurs positions ou vues dans les bulletins d'information ou les émissions spéciales».

C'est une réalité indéniable qu'il faut valoriser et consolider loin de toute suréchelle ni mépris des efforts des acteurs du champ médiatique public pour la consécration de la liberté d'expression», a soutenu M. Grine. Il s'est dit «soucieux», en sa qualité de premier responsable du secteur, «de faire respecter les critères d'égalité concernant le passage à la télévision des différentes composantes de la société y compris les partis politiques et les organisations accréditées».

Il a ajouté que l'Ente œuvre, à travers les bulletins d'information, les émissions spéciales et les programmes à assurer une couverture et un suivi adéquat des efforts de l'Etat en matière de développement et des intérêts des citoyens et à accompagner la dynamique de la société dans différents domaines».

de l'industrie et des mines ont donné des instructions à toutes les parties dont la société concernée, l'Agence nationale des activités minières (Anam) qui a octroyé la licence minière et l'Office national de recherche géologique et minière (Orgm), en vue d'entamer «sans attendre la sécurisation et l'exploitation des périmètres miniers attribués, tout en mettant fin aux différentes violations».

APS

BENGHEBRIT AU TABLEAU D'HONNEUR Des contrôles réguliers pour éradiquer les cours particuliers payants

Le ministère de l'Education nationale mène actuellement des contrôles réguliers afin d'éradiquer le phénomène des cours particuliers, a assuré, jeudi à Bouira, la ministre, Nouria Benghebrit.

«Ces contrôles réguliers visent à éliminer ce phénomène contraire à la déontologie du métier de l'enseignement», a-t-elle indiqué lors d'une conférence de presse tenue à l'issue de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya. «Pour les cours dispensés dans des habitations, il est difficile de les contrôler. Nous oeuvrons, au moins, à mettre un terme aux cours dispensés dans des lieux inadéquats, notamment des garages», a-t-elle ajouté, précisant que la sensibilisation des parents, des élèves et des enseignants constitue également un élément de grande importance dans la réussite de cette démarche.



«Les parents ne doivent pas céder à la panique à l'approche des examens, ce qui les pousse à inscrire leurs enfants pour des cours payants. Les enseignants sont, de leur côté, appelés au respect de la déontologie du métier», a-t-elle souligné, à cet effet, reconnaissant, toutefois, qu'il est «difficile de contrôler ce nouveau marché».

Concernant tamazight, la ministre a indiqué qu'une convention sera signée «incessamment» avec le Haut commissariat à l'amazighité afin de

déterminer les moyens et les mécanismes nécessaires pour la généralisation de son enseignement.

La généralisation et la standardisation de l'enseignement préparatoire constituent, par ailleurs, une «grande priorité» dans le secteur, a souligné la ministre. «Tous les enfants âgés entre 5 et 6 ans doivent suivre un enseignement préparatoire standard durant 16 à 18 heures par semaine. Les écoles coraniques, les crèches ou autres écoles sont appellés, donc, à respecter cette mesure. Ces écoles peuvent, par contre, dispenser entre 6 et 8 heures par semaines des matières qu'elles désirent, selon, bien sûr, l'orientation des parents», a-t-elle expliqué.

L'objectif de cette démarche est de «mettre tous les élèves au même pied d'égalité et sur le même point de départ avant l'entame du cycle primaire, ce qui va assurer une amélioration certaine de leur niveau scolaire», a-t-elle encore indiqué, à cet effet.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Benghebrit : Deux séminaires en janvier et juillet 2015 pour l'évaluation des réformes

Deux séminaires nationaux sont prévus vers la fin du mois de janvier et au cours du mois de juillet de l'année en cours pour débattre et évaluer l'impact des réformes entamées dans le secteur de l'Education nationale en 2003, a indiqué, jeudi à Bouira, Mme Nouria Benghebrit.

Ces deux grandes rencontres auxquelles prendront part l'ensemble des intervenants (enseignants, inspecteurs, responsables locaux du secteur, directeurs d'établissements) visent à «déterminer les points positifs ainsi que les effets pervers du processus des réformes», a précisé la ministre de l'Education nationale, lors d'un point de presse qu'elle a animé à l'issue d'une visite de travail et d'inspection effectuée dans

la wilaya. Elle a souligné, à cet effet, que ces deux initiatives «ne visent nullement à remettre en cause tous les aspects de la réforme», mais plutôt à «corriger les lacunes relevées et prendre de nouvelles mesures afin d'améliorer la qualité et les conditions de l'enseignement dans les trois paliers du secteur». D'autre part, la ministre a affirmé que la commission nationale des programmes scolaires devrait établir, avant fin mars prochain, les cahiers de charges concernant les modifications à apporter sur cet aspect. «Le contenu pédagogique des manuels scolaires devra être modifié. A titre d'exemple, nous avons remarqué que les auteurs algériens sont très peu présents dans les livres de lecture en langue arabe, ce qui néces-

site une modification de taille afin d'assurer une plus grande présence des œuvres culturelles algériennes dans les programmes scolaires», a-t-elle estimé à cet effet. Concernant la formation des enseignants, Mme Benghebrit a indiqué que son département ministériel œuvre actuellement à «ré recuperer un grand nombre d'instituts techniques d'enseignement (ITE)» et à «augmenter le nombre des écoles normales supérieures (ENS) afin de pourvoir le secteur de profils de formateurs répondant à toutes les qualités requises. Elle a annoncé, en outre, que le secteur sera renforcé, à partir de fin mars prochain, d'un «grand nombre» d'encadreurs aussi bien sur le plan pédagogique qu'administratif, réfutant, ainsi, les «rumeurs rapportées par certains médias» relatives au gel des recrutements à la suite de la chute des prix du pétrole et à la décision du gouvernement de rationaliser les dépenses publiques. Les moyens financiers dont dispose le secteur permettent aussi, a-t-elle assuré, de doter tous les collèges et lycées de tout le matériel scientifique (laboratoires et autres outils pédagogiques) nécessaire avant la prochaine rentrée scolaire.

«Les contrats ont été déjà signés avec les fournisseurs et ce problème d'équipement va être définitivement réglé avant septembre 2015», a-t-elle dit, estimant que la «disparition» de cette contrainte aura des effets positifs sur l'assimilation des programmes et, par ricochet, l'amélioration du niveau scolaire des élèves.

UNIVERSITÉ
3 000 enseignants universitaires seront recrutés au titre de l'exercice 2015

Plus de 3 000 enseignants universitaires seront recrutés dans différentes spécialités dans le cadre de l'exercice 2015, a annoncé hier le chef de cabinet du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Ahmed Saifi Benzia.

«Dans le cadre de l'exercice 2015, plus de 3 000 enseignants universitaires seront recrutés dans les différentes spécialités scientifiques et techniques ainsi que plus de 3 000 nouveaux fonctionnaires entre techniciens et administratifs, a déclaré M. Saifi à l'APS. Invité de l'émission «Hawar Esaâ» de la Télévision algérienne, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait annoncé mercredi que le gouvernement continuera à soutenir et aider les jeunes et à créer des emplois avec le même rythme en dépit de la chute des prix du pétrole sur le marché mondial, ajoutant que les secteurs comme la santé, l'éducation et l'enseignement supérieur «ne sont pas concernés» par le gel des recrutements.

PARTIS
Le CNES rencontre une délégation du FFS

Le Front des forces socialistes (FFS) a rencontré mercredi à Alger le Conseil national économique et social (CNES) dans le cadre de l'initiative de «consensus national» lancée par cette formation politique. «Tout en saluant l'initiative qui est celle de ce parti historique portant sur la reconstruction d'un consensus national, j'ai tenu à signaler et à faire observer que nous étions dans un espace transpartisan. Nous sommes dans l'observation qui nous permet de produire, par nécessité, des solutions de consensus», a déclaré à l'APS le président du CNES, Mohamed-Seghir Babès, à l'issue de cette rencontre. Il a estimé que «toute démarche inclusive et largement ouverte sur l'ensemble des acteurs ne peut que rencontrer notre conviction que c'est une initiative qui est loin d'être négligeable». La délégation du FFS, conduite par Mohamed Nebbou, premier secrétaire du parti, a noté avoir accompli 62 rencontres avec des partis politiques, des personnalités et des organisations syndicales. Le parti avait proposé la date du 23 et 25 février prochain pour la tenue de la «conférence nationale de consensus».

UNIVERSITÉ ▶

Une commission intersectorielle pour une rentrée scolaire et universitaire dans de «bonnes conditions»

Une commission intersectorielle a été mise en place mercredi pour préparer la rentrée scolaire et universitaire 2015-2016, a-t-on appris auprès du ministère de l'Enseignement et de la recherche scientifique.

«Une commission regroupant les secteurs de l'Enseignement supérieur et la recherche scientifique, l'Education nationale, la Formation et l'enseignement professionnels et celui de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville a été mise en

place mercredi lors d'une réunion du conseil du gouvernement pour préparer la rentrée scolaire et universitaire 2015-2016», a indiqué jeudi à l'APS le chef de cabinet au ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Ahmed Saifi Benzia.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a rappelé mercredi lors de l'émission «Hawar Esaâ» (le débat de l'heure) de la Télévision algérienne qu'une réunion du conseil du gouvernement avait examiné

mercredi matin la préparation de la prochaine rentrée scolaire et universitaire.

Le nombre d'étudiants universitaires à la prochaine rentrée universitaire 2015-2016 atteindra «près de 1,4 million d'étudiants», a indiqué le chef de cabinet du ministère soulignant que le nombre de candidats au baccalauréat session juin 2015 dépasse les 850.000 candidats dont 620.000 scolarisés. Selon le même responsable, le nombre de diplômés universitaires à la fin de

l'année universitaire 2014-2015 est estimé à 290.000 diplômés dans les différentes spécialités dont 135.000 en LMD.

Le secteur devra réceptionner au cours de l'année (2015-2016) 76.400 nouvelles places pédagogiques, 50.000 lits et 5 restaurants universitaires a ajouté M. Benzia. Dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le secteur bénéficiera également de 3.000 logements de fonction en cours de

réalisation et répartis sur 25 wilayas du pays, selon le même responsable.

Cinq écoles supérieures des enseignants seront également réalisées, a ajouté M. Benzia soulignant que le projet répond aux «besoins du secteur de l'éducation nationale en matière d'enseignants dans les cycles moyen et secondaire». La majorité de ces écoles seront réalisées dans certaines wilayas du sud du pays.

GAZ DE SCHISTE :

Yousfi : «L'Algérie n'est qu'en phase d'évaluation de ses réserves»

Le ministre de l'Energie, M. Youcef Yousfi, a indiqué jeudi que l'Algérie n'était qu'en phase d'évaluation de ses réserves de gaz de schiste, une étape qui va s'étaler sur quatre années.

«Actuellement, nous sommes en phase d'évaluation des techniques d'extraction et d'étude de rentabilité commerciale du bassin d'Ahnet», a déclaré M. Yousfi lors de son audition par la commission des Affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Le ministre a précisé, à ce propos, que Sonatrach n'a procédé au forage des deux puits pilotes d'Ahnet (In Salah) qu'après avoir obtenu l'autorisation de l'Agence nationale de valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaf). Ces puits ont été forés conformément à la réglementation relative à l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels, prévue par la nouvelle loi sur les hydrocarbures, a-t-il expliqué.

A ce titre, le ministre a déclaré «ne rien cacher» sur ces forages expérimentaux qui ont provo-

qué une vague de contestations des populations de certaines villes du sud du pays.

Il a, toutefois, fait savoir que Sonatrach produit du gaz non conventionnel dans le bassin d'Ahnet depuis presque trois ans, mais qu'il s'agit, selon lui, d'une «production expérimentale» entamée en 2012 avec un volume de 40.000 m³/jour pour passer à 200.000 m³/jour en 2014, et qui va doubler incessamment pour atteindre 400.000 m³/jour.

Sonatrach va maintenir cette production qui sert à alimenter une centrale électrique à In Salah, pendant quatre (4) ans, le temps qu'elle achève l'évaluation des techniques d'extraction du bassin d'Ahnet et l'étude de sa rentabilité commerciale, a-t-il affirmé.

Dans son exposé sur l'état des lieux du secteur de l'énergie, le ministre est revenu longuement sur la contestation des populations du Sud en affirmant que leurs craintes sont légitimes du fait de leur méconnaissance des techniques de production de ce gaz non conventionnel.

M. Yousfi a saisi cette occasion pour expliquer les différentes mesures de précaution prises par Sonatrach lors des forages de schiste afin de protéger les nappes d'eau, tout en tenant à préciser que la plupart des réserves d'hydrocarbures de l'Algérie sont situées dans des roches schisteuses et dont l'extraction nécessite l'utilisation de la fracturation hydraulique.

Il a relevé que Sonatrach a même besoin d'utiliser cette technique pour optimiser l'extraction des gisements conventionnels comme celui de Hassi Hassi Messaoud, plus grand champ pétrolier du pays, en production depuis 1956.

Selon le ministre, 75% des réserves de Hassi Messaoud sont situées dans des roches de schiste imperméables et peu poreuses nécessitant la fracturation hydraulique pour les extraire.



ENVIRONNEMENT

L'Algérie revoit à la hausse la capacité de ses projets dans le renouvelable à 25.000 MW

L'Algérie va revoir à la hausse la capacité de production de ses projets en énergies renouvelables en les portant à 25.000 MW au lieu de 12.000 MW arrêtés en 2011, a indiqué jeudi à Alger le ministre de l'Energie, M. Youcef Yousfi.

Le ministre a fait savoir lors de son audition par la commission économique de l'Assemblée populaire nationale (APN) que son département allait présenter dans les prochaines semaines une actualisation du programme des énergies renouvelables adopté en 2011 par le gouvernement.

La nouvelle mouture va contenir une révision à la hausse des capacités des projets dans le renouvelable en les portant à 24.000 ou 25.000 MW au lieu des 12.000 arrêtés

dans le programme de 2011. Le ministre a précisé que l'Algérie est en mesure de mener à terme ce projet d'envergure pour produire d'ici à 2030 plus d'un tiers des besoins du pays en électricité à partir de sources renouvelables.

Selon lui, le groupe Sonelgaz chargé de la mise en œuvre de ce projet a déjà achevé les études de faisabilité pour l'actuel programme de 12.000 MW et a déjà des estimations sur le coût et la rentabilité de ces projets.

Il a ajouté que le gouvernement est décidé à diversifier le bouquet énergétique du pays en optant pour l'énergie solaire malgré ses coûts très élevés qui oscillent entre 10 à 12 DA le kilowatt contre 2,5 DA kWh pour l'électricité produite à partir du

gaz. L'actualisation du programme des énergies renouvelables vient en application des mesures édictées en décembre dernier par le président de la République qui avait chargé le secteur de l'Energie de promouvoir la rationalisation de la consommation interne d'énergie, tout en développant les énergies nouvelles et renouvelables.

Dans son plan national de développement des énergies renouvelables, l'Algérie avait prévu de dédier 10.000 MW supplémentaires à l'exportation sous réserve de satisfaire à trois conditions que sont un partage de financements avec ses futurs partenaires, une ouverture plus conséquente du marché européen de l'électricité et un transfert de la technologie.

AGRICULTURE

Le secteur disposé à accorder davantage de facilités aux investisseurs dans les différentes filières agricoles

Le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelwahab Nouri, a affirmé jeudi la disposition du secteur d'accorder davantage de facilités aux investisseurs dans les différentes filières agricoles et d'encourager les opérateurs économiques à investir dans l'agroalimentaire.

«Nous sommes disposés à accorder davantage de facilités aux investisseurs dans le secteur agricole comme il est de notre devoir de lever toutes les contraintes administratives et de simplifier les procédures afin de permettre aux hommes d'affaires d'investir dans ce secteur économique stratégique», a souligné M. Nouri lors d'une rencontre de concertation avec le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Ali Haddad. Les deux parties ont évoqué lors de cette rencontre les voies et moyens de développer le secteur agroalimentaire notamment les filières lait et céréales, soulignant les efforts du secteur de l'agriculture en faveur des investisseurs pour le développement de ces deux filières devant contribuer à la sécurité alimentaire. Le ministre a indiqué dans ce contexte que les industries agroalimentaire et manufacturière seront prioritaires dans le plan quinquennal 2015-2019. Dans une déclaration à la presse à l'issue de cette rencontre qui s'est déroulée à huis clos, M. Nouri a fait part de la volonté des pouvoirs publics et des opérateurs économiques de développer la production agricole insistant sur la préser-



vation du foncier agricole pour la réalisation des différents projets d'investissement. Une commission mixte entre le ministère et le FCE a été mise en place lors de cette réunion, avec pour objectif d'aplanir les difficultés rencontrées par les entreprises opérant dans le domaine agricole. De son côté, M. Haddad a indiqué que le ministre a donné des directives pour favoriser le produit national et de développer ses capacités concurrentielles. Le président du FCE a appelé par ailleurs à oeuvrer à la promotion du produit national en coordination avec le secteur agricole notamment dans les wilayas du sud du pays. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres initiées par le FCE, après son dernier congrès, pour présenter son futur programme d'action. Selon le FCE, les résultats de ces rencontres seront soumis fin janvier au Premier ministre.

APS

L'IDÉE A ÉTÉ LANCÉE PAR M. TEBBOUNE : Régularisation possible de la situation des logements sociaux vendus au marché noir

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville, Abdellatif Tebboune, a annoncé jeudi à Alger que le gouvernement pourrait procéder à la régularisation des logements sociaux vendus au marché noir afin d'éviter les propriétaires de bénéficier des différents programmes de logement publics. Le gouvernement tranchera le dossier des logements sociaux vendus après recensement du nombre, a indiqué M. Tebboune qui répondait à une question orale à l'Assemblée populaire nationale (APN), précisant que toutes les solutions sont envisageables y compris la légalisation de la vente même si celle-ci est contraire à la loi. Il a précisé, à ce propos, que les Offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI) chargées des logements sociaux ont lancé récemment une opération d'inspection à travers les différentes wilayas du pays pour recenser le nombre de logements occupés par les non bénéficiaires, rappelant que sur la base des résultats de cette enquête, un rapport sera soumis au gouvernement comportant toutes les solutions possibles. S'il est établi qu'un nombre important de logements sociaux ont été vendus illégalement, le ministère de l'Habitat proposera la régularisation de la vente à travers la légalisation de la vente entre le vrai bénéficiaire et les occupants effectifs par actes notariés, a-t-il poursuivi. «Nous n'avons pas de chiffres exacts à ce sujet mais nous pensons que le nombre est impor-



tant, d'où la nécessité d'une décision du gouvernement seul habilité à trancher la question», a-t-il encore dit.

M. Tebboune a souligné que «de telles solutions restent toutefois difficiles dès lors qu'il s'agit de légaliser une vente illégale mais nécessite une loi». Après légalisation, cette décision permettra de radier tous les occupants des logements sociaux concernés du fichier national parmi les demandeurs de logement et par conséquent les exclure des programmes publics qui atténuera la pression sur ces programmes et permettra de mieux maîtriser le marché foncier, a-t-il ajouté.

Il est possible d'utiliser les fonds recouvrés à travers la régularisation dans le financement d'autres nouveaux projets de logement, a-t-il indiqué ajoutant que «nous sommes devant un fait accompli et, face à cette situation, nous sommes tenus d'agir

avec pondération».

Bien que la loi interdit la vente d'un logement social destiné principalement aux catégories à faible revenu, nombre de bénéficiaires en ont fait un fonds de commerce au marché pour vendre sans acte ou acte notarié sous un autre nom, a affirmé le ministre de l'Habitat.

Il a estimé d'autre part, que ce phénomène posait plusieurs questions liées aux modes d'attribution du logement social, aux critères d'en bénéficier et au rôle des notaires.

«Ce phénomène revêt un caractère moral et juridique», selon M. Tebboune qui a souligné la nécessité de renforcer les critères de distribution des logements notamment à travers l'actualisation du fichier national duquel près de 18% des dossiers du logement traités sur la base des derniers chiffres avancés dans le bilan annuel du secteur ont été rayés.

RUSSIE

La Russie traverse une crise plus difficile qu'en 2008-2009

La situation économique de la Russie est plus difficile que lors de la crise de 2008-2009, a jugé hier le premier vice-Premier ministre russe, Igor Chouvalov.

"Il n'y a rien de bon dans la situation actuelle, elle est très difficile, je pense qu'elle va encore s'aggraver", a estimé M. Chouvalov au cours d'un débat consacré à l'économie russe lors du forum économique de Davos.

"Les manifestations extérieures (de la crise) que nous observons sont plus faibles qu'en 2008-2009, mais ce n'est qu'en apparence", a-t-il observé. "En réalité, en terme d'amplitude et de complexité, il me semble que nous traversons depuis un an une crise plus durable et plus difficile", a-t-il poursuivi.

La Russie avait subi en 2009, en raison de la crise

financière mondiale, une contraction de 7,9% de son produit intérieur brut, mais avait dès 2010 renoué avec une croissance de 4%.

Pour 2015, conséquence des sanctions économiques occidentales liées à la crise ukrainienne et de la chute des cours du pétrole, première source de revenus pour la Russie, les autorités prévoient une récession qui pourrait atteindre 5% si l'or noir reste aux niveaux actuels.

Elles ont déjà prévu qu'une reprise

reviendrait pas avant 2017 et que le pays devrait s'attendre à des années de croissance très faible, le modèle de pétrole reposant sur des prix élevés du pétrole étant épuisé.

Alors que les autorités russes évoquent depuis des années la nécessité de réduire la dépendance de l'économie russe aux hydrocarbures, Igor Chouvalov cependant estimé que la confrontation avec les Occidentaux donnait une bonne occasion de mener des réformes structurelles. "Si l'on n'y avait pas eu cette crise en Ukraine (...) la situation aurait été plus dure, parce que les gens considèrent les sanctions comme une attaque contre la Russie", a-t-il expliqué.

"Cette consolidation (de l'opinion) et ces conditions difficiles constituent une bonne base pour mener les réformes", a-t-il poursuivi.



L'euro dégringole face au dollar en cours d'échanges européens

L'euro dégringolait face au dollar hier, tombant à un nouveau plus bas en plus de 11 ans, toujours plombé par l'annonce de la Banque centrale européenne (BCE) d'un vaste programme monétaire pour stimuler la reprise économique en zone euro.

La monnaie unique européenne valait 1.124,44 dollar contre 1.135 dollar jeudi soir. La monnaie a même chuté à 1.122 dollar, à son niveau le plus bas depuis le 17 septembre 2003. La devise européenne reculait également face à la monnaie nippone à 132,74 yens contre 134,63 yens la veille.

Le dollar aussi baissé face à la devise japonaise à 118,22 yens contre 118,52 yens jeudi. L'euro, qui évoluait encore autour de 1,1630 dollar jeudi après le maintien sans surprise du principal taux directeur de la BCE à 0,05%, son plus bas historique, a commencé à chuter dès les annonces du président de l'institution Mario Draghi, qui a détaillé les mesures d'assouplissement monétaire sur

le point d'être mises en œuvre. Déterminée à contrer le risque de déflation et à stimuler l'économie de la zone euro, la BCE a décidé de lancer un vaste programme de rachats de dette, qui s'élèveront au moins à 1.140 milliards d'euros. Ces derniers seront échelonnés à raison de 60 milliards d'euros par mois à partir de mars 2015. Ce programme sera mené de manière sûre "jusqu'à fin septembre 2016", jusqu'à ce que le Conseil des gouvernements observe un ajustement durable de l'évolution de l'inflation, a dit M. Draghi. La BCE a pour objectif une inflation légèrement sous 2%. La livre britannique progressait face à la monnaie unique européenne, à 75,03 pence. La livre reculait face au dollar à 1,4983 dollar pour une livre. Le franc suisse se stabilisait face à l'euro à 0,9864 franc suisse pour un euro, comme face au billet vert à 0,8720 franc pour un dollar. L'once d'or a fini à 1.293,50 dollars au fixing du matin contre 1.295,75 dollars jeudi soir.

ZONE EURO

Accélération de l'activité manufacturière et des services en janvier

L'économie de la zone euro a enregistré en janvier une progression de l'activité tant dans les services que dans l'activité manufacturière, a estimé hier le cabinet Markit, qui publie l'indice PMI.

Le PMI composite de la zone euro s'est établi à 52,2 en janvier contre 51,4 en décembre, atteignant son plus haut niveau en cinq mois, selon une première estimation. L'activité progresse lorsque l'indice dépasse 50 points, tandis qu'elle se replie si l'il est inférieur à ce seuil. L'indice PMI dans le secteur des

services s'inscrit à 52,3 dans la zone euro contre 51,6 en décembre, et celui de l'industrie manufacturière est à 52,2 contre 50,9 en décembre.

«La zone euro commence l'année 2015 sous de bons auspices», estime Chris Williamson, chef économiste chez Markit, même si «le taux d'expansion reste faible, l'indice PMI étant conforme à une croissance trimestrielle d'à peine 0,2%».

M. Williamson voit «de bonnes raisons d'espérer une nouvelle amélioration du taux d'expansion au cours des prochains mois».

En effet, explique-t-il, «des perspectives d'activité s'améliorent dans le secteur des services, le taux de confiance atteignant son plus haut niveau depuis mars 2014, et les nouvelles mesures de relance adoptées par la BCE dans le cadre d'un programme d'assouplissement quantitatif de grande ampleur devraient permettre de stimuler la confiance des entreprises et des ménages».

La Banque centrale européenne (BCE) a annoncé jeudi des rachats massifs de dette qui s'élèveront à au moins 1.140 milliards d'euros.

CHINE

Le yuan conforte son rôle de devise internationale

L'usage du yuan, la monnaie chinoise, pour des transactions transfrontalières a progressé «de façon sensible» en 2014, pour atteindre 9,50 milliards de yuans (1.403 milliards d'euros), a indiqué hier la Banque centrale chinoise (PBOC).

Le volume combiné des opérations conclues en yuans (transactions commerciales, investissements et autres financements) représente désormais 20% des paiements internationaux impliquant la Chine, a expliqué l'institution. Pékin ne

cache pas son ambition d'accélérer l'usage de la «monnaie du peuple» (renminbi, autre nom du yuan) au-delà des frontières chinoises, et d'en faire une monnaie internationale à la hauteur de son rang de deuxième puissance économique mondiale.

Outre des programmes octroyant des quotas d'investissements directs en yuans, la PBOC a signé des accords d'échanges de devises avec 28 autres banques centrales, et établi des chambres de compensation en yuans dans

dix pays ou régions, selon un communiqué de la banque centrale.

Le dernier accord de ce type a d'ailleurs été conclu ce mercredi avec Banque Nationale Suisse (BNS), pour étendre à la confédération son programme pilote d'investisseur institutionnel étranger qualifié en renminbi.

Mais au-delà des transactions commerciales, les autorités chinoises continuent d'encadrer très strictement la convertibilité du yuan, redoutant des flux de capitaux incontrôlés.

La Banque centrale

avait cependant desserré de façon marginale son étau au printemps dernier, en élargissant la fourchette journalière au sein de laquelle le renminbi est autorisé à fluctuer par rapport au dollar.

«L'internationalisation du renminbi n'en est qu'à ses débuts, mais sur le long terme, cela contribuera à diversifier les réserves de changes à travers le monde, actuellement dominées par le très volatil dollar», a commenté vendredi l'agence de presse étatique Chine nouvelle.



PÉTROLE

Le pétrole progresse après la mort du roi d'Arabie saoudite

Les prix du pétrole ont progressé hier après l'annonce de la mort du roi d'Arabie saoudite, premier exportateur mondial d'or noir.

Le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en mars s'apprécie de 0,99 dollar ou 2,09%, à 47,30 dollars dans les échanges électroniques en Asie après être monté de 3,1% à New York.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison à même échéance montait de 1,01 dollar ou 2,08%, à 49,53 dollars.

Le palais royal saoudien a annoncé la mort à 90 ans du roi Abdallah Ibn Abdalaziz Al Saoud et son remplacement par le prince Salmane.

«La mort du roi Abdallah va accroître l'incertitude et la volatilité des prix du brut à court terme», estimait un analyste. «Je ne crois pas à un changement prochain de politique mais le décès (du roi) survient à un moment délicat pour l'Arabie saoudite», ajoutait la même source.

Le baril de pétrole a perdu plus de 30% de sa valeur depuis son pic de juin 2014 sous l'effet de la surabondance d'offre - agravee par la hausse de la production américaine - et d'une demande atone.

L'Arabie saoudite, membre de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), est le premier exportateur mondial de pétrole devant la Russie et les Emirats arabes unis et le deuxième producteur derrière les Etats-Unis, selon l'Agence américaine d'information sur l'Energie (EIA).

Le marché pétrolier comptait sur l'Opep pour soutenir les cours en réduisant sa production mais l'organisation s'y refuse, plusieurs de ses membres influents, Saoudiens en tête, préférant rogner sur les marges pour préserver leur avantage concurrentiel.

Les 12 pays de l'Opep, qui pompe un tiers de l'or noir mondial, ont ainsi décidé fin novembre de maintenir leur plafond de production de 30 millions de barils par jour pour les six mois suivants.

Le pétrole baisse à New York après l'annonce de la BCE de mesures de relance monétaire

Les prix du pétrole perdaient du terrain jeudi à l'ouverture du marché de New York, après l'annonce par la BCE de mesures de relance monétaire en zone euro, qui faisait craindre un rebond persistant du dollar.

Le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en mars baissait de 45 cents, à 47,33 dollars, sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). «Le petit accès de faiblesse du dollar est clairement lié aux annonces de la Banque centrale européenne (BCE) car on s'attend à ce que le dollar continue de se renforcer et fasse pression sur les cours des matières premières», a estimé un analyste.

Comme attendu, la BCE a annoncé jeudi matin des mesures fortes pour stimuler l'activité économique et la hausse des prix en zone euro, avec le rachat prévu de jusqu'à 60 milliards d'euros de dette publique et privée par mois entre mars 2015 et septembre 2016.

En réponse à ces mesures, l'euro partait en forte baisse, sous le seuil de 1,15 dollar, à des niveaux proches de ceux observés fin 2003.

Le Dollar Index, ou indice dollar, qui mesure la valeur d'un panier de devises face à la monnaie américaine, s'affichait pour sa part en nette hausse. Or, plus le billet vert est fort, moins les actifs libellés en dollars, dont le pétrole brut, sont attractifs pour les acheteurs munis d'autres monnaies.

«Et puis, il ne faut pas oublier que le programme lancé par la BCE est la conséquence d'une activité économique molle dans la région, d'un environnement déflationniste, et que ce n'est jamais très bon signe pour la demande en brut», a ajouté l'analyste. Le marché se préparait aussi à la sortie de statistiques hebdomadaires du Département américain de l'Energie (DoE) sur les réserves de brut dans le pays la semaine dernière.

APS

IL A NEIGÉ DE NOUVEAU À SÉTIF : ROUTES COUPÉES ET VILLAGES ISOLÉS

La Protection civile en état d'alerte

De Sétif : Azeddine Tiouri.

Pour la troisième fois consécutive au cours de cette même saison hivernale, la neige a fait son apparition sur l'ensemble des Hauts-Plateaux.

Sétif et ses environs se sont réveillés hier matin sous un manteau blanc donnant à la cité de Ain Fouara un joli décor. De gros flocons de la poudreuse n'ont cessé de tomber durant toute la nuit du jeudi au vendredi couvrant le sol d'une épaisse couche de neige. La brusque baisse de température enregistrée ces derniers jours sur les Hauts-Plateaux s'est accompagnée depuis jeudi en soirée par de fortes chutes de neige sur l'ensemble de la wilaya de Sétif.

Dès les premières heures de la matinée, les équipes et les engins de déneigement de la Direction des travaux publics et des parcs communaux de la wilaya de Sétif se sont mobilisés pour dégager les routes communales, de wilaya, et nationales ainsi que le tronçon de l'autoroute, notamment les axes principaux qui ont été fortement perturbés par le verglas et l'amoncellement de la neige dans certains cols du djebel Megres, culminant à près de 1 500 mètres. Tachouda, Takouka etc. Dès les premières chutes de neige, un important dispositif d'intervention pour ouvrir les routes et parer à toutes éventualités a été mis en place. Beaucoup de dérapages et de légers incidents ont été enregistrés ici et là qui n'ont fait heureusement aucune victime.



Chaque saison, les intempéries affectent beaucoup plus le nord de la wilaya, une région montagneuse qui a été le plus touchée avec dans certains endroits allant jusqu'à isoler des localités et des villages. Les RN 74 et 75 reliant les localités de Guenzet, Bouandas, Béni Ourtilane, Aït Naoual M'Zada et Babors sont restés difficilement praticables durant toute la nuit de jeudi à vendredi et toute la matinée du lendemain où même les engins, nous dit-on, ont eu du mal à s'y aventurer. Les RN 9 et 77 reliant respectivement Sétif à Béjaïa et Batna sont restées fermées à la circulation durant toute la nuit. Durant ces périodes difficiles, les citoyens de ces régions montagneuses souffrent beaucoup des pénuries, tels que le lait, le gaz butane, les fruits et légumes frais où les prix sont mul-

tipliés par deux, si ce n'est plus.

Pour les agriculteurs, la neige, don du ciel, est annonciatrice d'une excellente saison agricole, notamment qu'elle arrive juste après la campagne des labours semaines. Elle est aussi un bienfait pour les réserves en eau pour les barrages, dont celui de Aïn Zada qui alimente les vilayats de Bordj Bou-Arréridj et Sétif et qui n'est qu'à un taux de 30% de ses capacités de remplissage, sans oublier les nappes souterraines et les puits. Cependant, elle cause aussi des désagréments aux usagers de la route. Durant toute la matinée d'hier, la ville de Sétif est restée paralysée et très peu d'automobilistes et de bus se sont aventurés sur les routes enneigées et verglacées. Coïncidant avec le jour de repos hebdomadaire, hier, cette poudreuse a été

une aubaine pour les enfants qui s'en sont donné à cœur joie pour s'amuser avec des boules ou en façonnant des bonhommes de neige.

Tout au long de ces intempéries, les services de la Protection civile de Sétif ont été en état d'alerte. Ils ont eu un grand rôle à jouer pour secourir et venir en aide aux familles et aux automobilistes en détresse. C'est ainsi qu'à Ain Touila, dans la commune de Aïn El Kebira, dans le nord de la wilaya, ils sont intervenus pour secourir d'une mort certaine, une famille composée de trois membres, le père, S.R, âgé de 28, son épouse S.K, 22 ans et leur fils, S.N, âgé de 4 ans à la suite d'une fuite de monoxyde de carbone de l'appareil de chauffage. Elle a été évacuée in extrémis à l'hôpital de Aïn El Kebira où elle est hors de danger. Les mêmes services sont intervenus en pleine tempête de neige à la cité Ouled Braham de Sétif pour venir en aide à deux parturientes sur le point d'accoucher pour les évacuer vers l'hôpital Mère et enfant de la ville. En moins de 24 heures, la Protection civile de la wilaya de Sétif a enregistré plus de 140 interventions pour diverses raisons d'aide et d'évacuation.

A cause des intempéries, l'aéroport de Sétif est resté fermé au trafic aérien et les vols domestiques et internationaux en provenance d'Alger et en partance pour l'étranger ont été annulés.

Les SDF n'ont pas été oubliés en cette période hivernale où ils ont été secourus chaque soir par les services de la Direction de l'action sociale et de solidarité de Sétif, en collaboration avec la Protection civile, pour les mettre à l'abri dans des centres adaptés.

PLUIE ET NEIGE À TIZI OUZOU

La police sur le terrain pour venir en aide aux citoyens

La Sécurité de wilaya (SW) de Tizi Ouzou a mobilisé ses éléments qui sont sur le terrain depuis jeudi, pour venir en aide aux citoyens durant cette période d'intempéries marquées par de fortes chutes de neige et de pluie, a-t-on appris, hier, de cette institution.

La chargée de communication de la SW de Tizi Ouzou, la commissaire Temmar Djamilia, a indiqué à l'APS que «les éléments de police sont sortis sur le terrain dans les localités de la haute Kabylie, notamment à Ain El Hammam, Bouguene et Larbaâ N'Ath Irathen, où d'importantes chutes de neige ont été enregistrées, afin de participer notamment aux opérations de rétablissement de la circulation».

«Le rôle de nos éléments est d'aider les automobilistes en difficulté, pris dans des bouchons ou victimes de dérapages», a-t-elle ajouté.

Elle a relevé que la situation est pour le moment maîtrisée et qu'aucun incident important n'a été enregistré et cela grâce à l'intervention rapide des communes, pour dégager les axes routiers fermés par la neige.

Dans la commune de Bouguene située à 70 km à l'extrême sud-est de Tizi Ouzou et perchée à plus de 700 m d'altitude, «nos éléments ont également assisté des villageois qui sont sortis nombreux, vendredi, pour se rendre à un enterrement au niveau du village Houra», a-t-elle souligné. Lors de cette opération, les policiers ont secouru un homme bloqué par la neige, sur une route menant vers le village Houra et trouvé dans un état d'hypothermie. Aids par des villageois, ils ont procédé à son évacuation, a-t-on indiqué de même source.

Dans la commune de Yakouren, à 46 km à l'est de Tizi Ouzou et à plus de 800 m d'altitude, un citoyen qui était à bord de son véhicule et qui s'est retrouvé bloqué par la neige sur la route menant du chef-lieu vers le village Tamliht, a été secouru grâce à un appel qu'il a passé via le n° vert de la police (le 15-48 et le 17). Informée par la sûreté de wilaya, l'APC de Yakouren a dépêché un engin de déneigement pour dégager la route, a ajouté le commissaire Temmar, qui a indiqué que durant cette période d'intempérie, de nombreux citoyens ont appelé les numéros verts de la police, pour s'informer des routes coupées à la circulation et demander à être orienter vers des axes dégagés.

«Si la situation l'exige, il est également prévu l'ouverture de centres d'accueil dotés de toutes les commodités (denrées alimentaires, couvertures, chauffage) pour recevoir les villageois qui seraient isolés par la neige, a encore ajouté le commissaire Temmar.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

La neige bloque plusieurs axes routiers

La tempête de neige qui affecte la région de Bordj Bou- Arréridj dans la soirée du jeudi à vendredi, donnant souvent lieu à d'impressionnantes amoncellements de poudreuse, rend difficile l'intervention des équipements de déneigement déployés dès le début des intempéries.

En dépit de ces difficultés, les principaux axes routiers ont pu être rouverts à la circulation, même si celle-ci reste «extrêmement difficile» et requiert la plus grande prudence.

L'autoroute Est-Ouest, dans son segment traversant la wilaya des Bibans, de même que la RN5, la circulation reste fluide, notamment à hauteur des points les plus compliqués situés à Zenouna dans la commune d'El Achir.

Cependant, des tronçons des RN 76 et 60 A restent coupés en plusieurs endroits, ainsi que les chemins de wilaya (CW) 46, 44, 43, 42 et 41 qui desservent plusieurs

localités des régions montagneuses de cette wilaya, à l'instar de Djaaâfra, Colla, El Maien, Theniet Nasser, Zemmoura, Tassamarth, Taguelait, Ghafissa, Ouled Dahmane.

La descente en flèche du mercure a également provoqué des «coupures d'électricité dans certaines régions de la wilaya», selon des habitants.

De leur côté, les services de la Protection civile ont effectué une quinzaine d'interventions depuis le début des intempéries, pour secourir des automobilistes bloqués par la neige, a indiqué le chargé de la communication de ce corps, le capitaine Ali Dahmane Rabah.

Les services de la Gendarmerie nationale ont reçu plus de 50 appels pour renseignements au numéro vert 1055. Malgré tous les déboires, ce changement de temps offre un spectacle de splendeur hivernale, à la grande joie des enfants.

M.B.

TISSEMSILT : L'OUARSENIS SOUS LA NEIGE

Des communes isolées et des établissements scolaires à Lazharia fermés

ABED MEGHIT

La neige a fait son apparition dans la nuit de jeudi dans la wilaya de Tissem-silt. Accompagnées d'une forte baisse de la température, les chutes de neige ont été enregistrées à travers toute la wilaya particulièrement sur les sites montagneux à haute altitude tels que les monts de l'Ouarsenis et d'El Meddad. L'importante baisse de température enregistrée sur toute la région a été accompagnée de chutes de neige sur les hauteurs des monts du l'Ouarsenis. La ville de Tissem-silt s'est réveillée jeudi matin sous un mince manteau blanc au grand bonheur des enfants qui n'ont pu réprimer leur envie de se livrer au jeu de boules de neige. C'est sur les hauteurs dépassant les 600 m d'altitude, notamment sur le col de l'Ouarsenis

que la plus grande quantité de neige a été relevée. L'épaisseur de la couche de neige a atteint plusieurs centimètres en de nombreux endroits de la montagne. La circulation a été perturbée, durant de longues heures, sur les tronçons de la RN 14 entre Theniet El Had et Yousoufia, et la RN 19 entre Boucaïd et Lazharia à cause de la neige. Des difficultés dans le trafic routier ont été signalées également sur les tronçons de la RN 60 entre Bordj Emir Abdelkader et Theniet El Had et la RN 65 entre Theniet El Had et Hassania (Aïn Defla). Plusieurs chemins de vilayats ont été complètement coupés à la circulation. Les services des travaux publics soutenus par ceux des communes et agents de la Protection civile, multiplient les efforts pour faciliter le trafic des véhicules, en utilisant des chasse neige, du sel et du gravat pour le déneigement. Si- gnalons, que certaines pistes rurales sur les monts de l'Ouarsenis et du Meddad sont impraticables en raison de la neige et du verglas. Les premiers flocons de neige ont commencé à tomber dans la journée de jeudi et continué à revêtir toute la région pendant toute la journée. Même une coupure d'électricité été enregistrée à travers certaines communes de la wilaya de Tissem-silt. Tous les établissements scolaires des cycles primaire, moyen et secondaire, situés sur le territoire de la commune de Lazharia, ont été fermés ce jeudi dernier en raison des intempéries qui sévissent dans la région. De nombreuses localités étaient isolées, notamment sur les hauteurs de la wilaya, à la suite des fortes chutes de neige enregistrées dans la région. Notons qu'aucun accident n'a été signalé sur tous les axes de la wilaya de Tissem-silt.

Des ateliers au profit des enseignants du réseau « AELTPN » à Alger

La langue de Shakespeare trace un chemin positif en Algérie, suite à des multiples actions de coopération entre le British Council en Algérie et le ministère de l'Education nationale, en matière de formation et prise en charge des enseignants et inspecteurs de la langue anglaise.



Salim Ben

Effectivement, l'anglais se fraye un chemin en Algérie et a tendance à s'affirmer de plus en plus, notamment suite à la prise en charge et la formation par l'ambassade britannique de près de 3000 enseignants et pas moins de 300 inspecteurs d'anglais, en étroite coopération avec les ministères de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur. «Près de 3000 enseignants d'anglais du palier moyen et 300 inspecteurs de langue anglaise ont été formés depuis 2006 dans le cadre de la coopération entre l'Algérie et le Royaume-Uni», a

souligné, à Alger, le directeur du British Council, Daltry Martin lors d'une rencontre au siège du British Council. D'autres ateliers sont fixés chaque dernier samedi du mois aux profits des enseignants d'anglais ou des intervenants nationaux et internationaux de renommée font des présentations et animent des ateliers sur une grande gamme de sujets liés à la méthode, aux pratiques d'enseignement et aux méthodes de classe de langue anglaise. « Le British Council a créé le Réseau Professionnel des Professeurs d'Anglais Algériens (AELTPN) qui offre des opportunités pour les professionnels algériens de l'enseignement de l'anglais d'échanger des

expériences d'enseignement et des sources sur les approches et les techniques d'enseignement innovantes » Explique « Deirdre Nicholas », chef du projet. On cite dans ce cadre, les encadrants Nora Menia, Aït Barra Abderrahim, Rachida Guelzim, Fatima Zohra Rouabhi, et aussi Nabil Boukri, qui fom le grand travail durant ces workshops.

L'AELTPN est un service gratuit pour les professeurs d'anglais en exercice et les formateurs d'enseignants en Algérie. L'AELTPN est là pour soutenir les enseignants dans leur développement professionnel continu et pour encourager le réseautage entre enseignants et éducateurs.

135 stations MSAN seront réalisées à Tizi Ouzou en 2015

Un total de 135 stations d'accès multiservices (Msan) sont programmées à la réalisation, à travers la wilaya de Tizi-Ouzou, durant l'année en cours, a indiqué jeudi le responsable local d'Algérie Telecoms.

L'opération vise à fournir aux abonnés une ligne d'accès multiservices (téléphone, internet et télévision), qui remplacera l'ancienne technologie, devenue désormais « ob-

solete », a précisé à l'APS, Chaouch Lakhdar Mohamed.

Il a souligné que l'exploitation de cette nouvelle technologie de communication a été également dictée par la dégradation du réseau des câbles en cuivre reliant les abonnés de la téléphonie fixe à un centre téléphonique. « Un réseau dont l'exploitation remonte à une trentaine d'années, et qui plus fait l'objet, depuis quelques

années, de vols répétés de câbles, à travers tout le pays », a observé ce responsable. La wilaya de Tizi-Ouzou a déjà bénéficié de 78 stations Msan, actuellement opérationnelles, dans le cadre de l'amélioration du service public, en matière de téléphonie et d'Internet. Ce responsable a lancé, à l'occasion, un appel aux abonnés désirant bénéficier de la technologie Internet à se rapprocher de ses services.

DISPOSITIF DE L'ANSEJ 400 projets financés en 2014 à Laghouat

Un total de 400 projets ont été financés par le biais du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes dans la wilaya de Laghouat durant l'année 2014, a-t-on appris auprès de l'antenne locale de cet organisme.

Ces projets, dont 39 ont été montés par la gent féminine et qui ont permis de générer 700 emplois, ont touché des activités en adéquation avec la vocation de la région et son marché de l'emploi, à l'instar des services, l'agriculture, l'industrie, les travaux publics et l'artisanat, a-t-on précisé. En plus de bénéficier d'un financement, les promoteurs de ces projets ont bénéficié d'un accompagnement, à tra-



vers cinq cessions de formation assurées par des encadrants spécialisés, selon la même source.

Une maison de l'entrepreneuriat a été également créée, l'année dernière, en collaboration avec l'université Amar Thelidji de Laghouat, dans le but de rapprocher l'organisme des étudiants et leur permettre d'avoir un aperçu sur les modalités de création d'une micro-entreprise productive et d'intégrer, à travers elle, le monde du travail, en fonction de la spécialité de leur formation, a-t-on indiqué. L'antenne locale de l'ANSEJ dans la wilaya de Laghouat a recensé, entre 2010 et 2014 le, financement de 1.665 projets ayant générés 3.390 emplois.

GENDARMERIE NATIONALE Programme de réalisation de six brigades à l'horizon 2019 à Mostaganem

Six brigades de la Gendarmerie nationale seront réalisées à Mostaganem à l'horizon 2019, a-t-on appris auprès du commandant du groupement territorial de wilaya de ce corps.

Ces nouvelles brigades, qui s'ajouteront aux 26 existantes au niveau de la wilaya, seront réalisées dans les communes de Nekmaria, Hassiane, Safaf, Ain Sidi Chérif, Souafria et Touahria, a indiqué le lieutenant colonel Lablak Ali, lors d'un point de presse consacrée à la présentation du bilan des activités de la Gendarmerie nationale de l'année dernière dans la wilaya.

Ces nouvelles structures contribueront à accroître le taux de couverture sécuritaire de la Gendarmerie nationale de 81,25% actuellement à 100% à fin 2019, a ajouté le commandant du groupement annonçant également la future réalisation de deux brigades de sécurité routière à Sidi Lakhdar et Bougirat s'ajoutant à celle et unique implantée au chef-lieu de wilaya.

Par ailleurs, les agents de la Gendarmerie nationale ont traité, durant l'année écoulée, 1.836 affaires de crimes qui ont enregistré une baisse de 12,71 pour cent par rapport à 2013. Les affaires traitées en 2014 impliquent 2.463 personnes dont 661 ont été placées sous mandat de dépôt et 1.804 autres ont été relaxées, selon le responsable.

En matière de lutte contre la drogue, 118,18 kg de kif traité, 208 comprimés de psychotropes ont été saisies en 2014 dans la wilaya, soit une baisse de 40 pour cent par rapport à l'année 2013, a-t-on ajouté.

D'autre part, 66 personnes sont mortes et 601 grièvement blessées dans 309 accidents de la circulation enregistrés en 2014 dans la wilaya, a-t-on encore indiqué soulignant que l'élément humain, l'excès de vitesse et les dépassements dangereux sont les principales causes de ces accidents.

QUINQUENNAT 2015-2019 Un programme d'habitat de plus de 50.000 logements à Mostaganem

La wilaya de Mostaganem a bénéficié d'un programme de plus de 50.000 logements de différentes formules au titre du quinquennat 2015-2019, a-t-on appris jeudi du wali. Ce programme comprend 17.000 logements publics locatifs et le reste réparti entre logements promotionnels aidés (LPA), habitat rural et autres, a indiqué M. Ahmed Maabed à l'occasion de la présentation du bilan annuel de l'exercice 2014, lors des travaux de la 4ème session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Ce nouveau programme d'habitat s'ajoute, selon le même responsable, aux 30.000 unités de différents programmes en cours de concrétisation à travers les différentes communes de la wilaya au titre du quinquennat 2010-2014. Il a rappelé également que la wilaya de Mostaganem a enregistré l'an dernier l'attribution de 2.541 logements publics locatifs (LPL) dont 427 dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP).

Pas moins de 7.334 logements de différents programmes ont été réceptionnés, soit 1.219 LPL, 5.890 aides à l'habitat rural et 225 logements participatifs. Par ailleurs, M. Maabed a fait savoir que la wilaya a bénéficié, durant trois plans de développement, d'une enveloppe financière globale de 194,5 milliards DA pour la concrétisation de 6.475 projets de développement dans plusieurs secteurs afin de répondre aux besoins des citoyens et améliorer leur cadre de vie. Près de 193 projets de développement ont été enregistrés en 2014 pour une autorisation programme de 24 milliards DA, a-t-il ajouté.

Le chef de l'exécutif a rappelé en outre les importants projets dont a bénéficié la wilaya au titre du programme complémentaire 2014, notamment ceux concernant l'aménagement de oued Ain Sefra et de la façade maritime sur une distance de 20 km à partir de la plage de Sidi Medjdoub à Mostaganem vers la plage de Stidia à l'ouest, et de doublement de la RN 11 dans son tronçon reliant Oued Chellif et Benabdelmalek Ramdane (22 km), entre autres.

Les dossiers des secteurs des ressources en eau et des forêts ont été examinés lors de cette session. APS

BLIDA :

Le taux de criminalité en hausse à travers le centre du pays

Belhadj Ahmed

Comme chaque année à pareille époque, l'inspection régionale centre de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), a organisé une conférence de presse, au cours de laquelle elle a présenté le bilan de ses activités durant l'année 2014. Ainsi, mercredi dernier, à l'Ecole d'application de Police de Soumaâ (Blida) et devant de nombreux journalistes, Mahmoud Rabah, inspecteur régional centre de la DGSN, a présenté durant plus d'une heure un exposé mettant en relief les activités des différents services de la DGSN, à travers les onze (11) wilaya du centre du pays.

Dans sa présentation, l'inspecteur régional a souligné la hausse significative de la criminalité durant l'année 2014 par rapport à 2013. C'est ainsi que 73370 affaires de crimes et délits divers ont été enregistré l'année écoulée contre 61836 l'année précédente, a-t-il indiqué. Parmi ces affaires, 42212 ont été élucidées par les différents services de police qui ont donné lieu à l'arrestation de 55071 personnes dont 15730 ont été placées en détention préventive. La wilaya d'Alger demeure en tête avec 33174 affaires enregistrées, suivie de Chlef puis de Blida avec, respectivement, 6803 et 6330 affaires inscrites.

Les crimes et délits contre les personnes demeurent les plus nombreux avec 30131 enregistrés durant l'année 2014 dont 13614 ont eu trait aux coups et blessures volontaires, 168 aux assassinats, 6498 à l'insulte publique et 4221 aux menaces. Durant la même période, les différentes sûretés dépendant de la région Centre ont enregistré 1184 crimes et délits contre la famille et les mœurs dont 290 pour actes contre les bonnes mœurs, 192 pour incitation de mineurs à la débauche, 115 viols et 81 affaires de création de lieux de débauche.

Les crimes et délits contre les biens ont aussi été fort nombreux puisque 29911 affaires y ont été enregistrées dont 16194 pour vol, 6085 pour vol qualifiés, 4200 pour destruction de biens d'autrui 1463 vols de voitures. Dans le cadre de la lutte contre les crimes et délits économiques et financiers, il a été enregistré 2390 affaires, parmi lesquelles 319 abus de confiance, 45 ont concerné la loi sur les marchés publics, 57 détournements, 318 faux et usage de faux, 119 crimes électroniques et 119 affaires de fausse monnaie.

Le phénomène de port d'armes prohibées a aussi pris de l'ampleur puisque, durant l'année 2014, il a été procédé à l'arrestation de 2847 individus qui portaient sur eux une arme blanche prohibée, ce qui est bien au-dessus de la normale et constitue un danger certain lors des rixes ou des bagarres au cours desquelles il a été constaté l'utilisation de sabres.

L'autre fléau qui a pris de l'ampleur en Algérie est celui de la détention et de l'usage de stupéfiants, malgré la vigilance et le savoir-faire des différents services de police qui luttent contre les trafiquants sans relâche et, souvent, en faisant face à de grands dangers. Ainsi, au courant de l'année écoulée, il a été constaté 5861 affaires de détention, consommation et commercialisation de stupéfiants pour lesquelles 7685 personnes ont été arrêtées. Durant la même période, la police a saisi près d'une tonne 302 kg de kif traité, 315,05 g d'héroïne, 11,4 g de cocaïne et 239988 comprimés de psychotropes.

Les accidents de circulation en hausse aussi. Ainsi de 4649 accidents constatés en 2013, ce nombre a grimpé à 4914 en 2014, causant le décès de 210 personnes contre 191 l'année d'avant, alors que le nombre de blessés est passé de 5440 en 2013 à 5785 l'année écoulée. Sur les 4914 accidents enregistrés durant 2014, 4753 ont eu pour cause le facteur humain, 86 l'environnement et 75 l'état des véhicules. Durant la même période, les différents brigades de la police de la route ont procédé au retrait de 63048 permis de conduire et mis en fourrière pour diverses périodes 23524 véhicules.

ALGER

UNE DISPUTE VIRE AU DRAME 14 ans de prison pour l'assassin

Le tribunal criminel rend son verdict sur une affaire liée à une banale dispute qui a débouché sur un drame.



A.Ferrag

Une dispute éclate entre deux personnes Mustapha âgé de 44 ans et Mounir âgé de 41 ans. Mounir se met à insulter Mustapha qui s'empare alors d'un bâton et lui assène plusieurs coups.

Le meurtrier abandonna

la victime gisant dans une mare de sang.

L'enquête ouverte par les services de police judiciaire mène directement à Mustapha. Arrêté, ce dernier ne nie pas les faits retenus contre lui. Une année après le drame, Mustapha répond du meurtre perpétré sur la personne de Mounir, devant un tribunal criminel,

minel, en ce mois de janvier 2015. L'accusé reconnaît tous les faits retenus contre lui et raconte le crime dans les moindres détails.

Après avoir rappelé les faits, le représentant du ministère public requiert une peine de 16 ans de prison ferme à l'encontre de Mustapha, qui selon les faits relatifs, a commis un crime

horrible en assassinant sauvagement la victime et en l'abandonnant. L'avocat de la défense demande de larges circonstances atténuantes, précisant que son client avait agi sous l'effet de la colère.

Après les délibérations, le tribunal condamne Mustapha à 14 ans de réclusion criminelle.

M'SILA :

Saisie de plus de 14 kg de kif en plein centre ville de Bousaâda

Trois personnes, D.R., 35 ans, K.S., 43 ans et B.A., 47 ans, ont été arrêtées la semaine passée et deux autres activement recherchées, par les éléments de la sûreté de daïra de Bousaâda (M'sila), pour trafic de drogue, apprend-on de sources sécuitaires.

Les policiers ont interpellé en

premier lieu, D.R., en plein centre ville de Bousaâda en possession de 212,3 g de kif traité. Rapidement l'enquête s'oriente vers B.A., un autre complice chez qui les limiers de la justice ont découvert 14,521 kg de kif traité.

Selon notre source, c'est suite à des informations que les éléments de

police ont pu surprendre ces trafiquants qui avaient l'intention d'écouler cette quantité à Bousaâda. Deux des suspects, D.R. et B.A., ont été mis en détention préventive en attendant l'achèvement de l'enquête. Le troisième a été placé sous contrôle judiciaire.

M.B.

SÛRETÉ NATIONALE

Saisie de plus de 500.000 psychotropes en 2014

Plus de 500.000 psychotropes ont été saisis par les services de sûreté nationale en 2014, indique jeudi un communiqué de la direction générale de la Sécurité nationale (DGSN).

Les brigades de lutte contre les stupéfiants ont saisi 53.414 psychotropes

de différents types en 2014 contre 838.922 en 2013, précise la même source. Par ailleurs, les mêmes brigades ont saisi durant la même année (2014) 69.359 tonnes de cannabis, 945 grammes d'héroïne et 73 grammes de cocaïne.

La DGSN qui a réaf-

firma sa «détermination de poursuivre sa lutte contre les trafiquants, les dealers et les consommateurs de drogues», a salué la coopération des citoyens pour déjouer les plans des bandes criminelles notamment à travers le numéro vert «48».



GENDARMERIE NATIONALE

Saisie de plus de 29 quintaux de drogue en 2014 à Ouargla

Une quantité de 29,14 quintaux de drogue a été saisie durant l'année 2014 par les éléments de la Gendarmerie nationale, à travers la wilaya de Ouargla, selon un bilan du groupement territorial de ce corps sécuritaire.

Ces saisies ont été opérées dans le cadre de 54 affaires traitées s'étant soldées par l'arrestation de 107 personnes, dont 81 ont été placées en dé-

tention préventive, le reste ayant été remis en liberté, a révélé le chef d'état-major du groupement territorial de la GN de la wilaya de Ouargla.

Ces saisies sont en «nette» baisse par rapport à celles opérées en 2013 et ayant porté sur 79,23 quintaux de drogue et 12.651 comprimés de psychotropes, a précisé le commandant Laïd Hannachi.

APS

Cinq morts et trois blessés dans un accident sur l'autoroute Est-Ouest



Cinq personnes ont trouvé la mort et trois autres ont été blessées dans un accident de la route survenu sur l'autoroute Est-Ouest, dans la commune de Larbaâtache (W.Boumerdes), a-t-on appris auprès de la Protection civile. Les cinq victimes sont un homme de 55 ans, une femme de 54 ans et trois enfants, a précisé la même source qui a indiqué qu'une enquête a été ouverte en vue de leur identification.

L'accident s'est produit aux environs de 15h00 suite à un carambolage de trois véhicules touristiques au niveau de la localité de Ouled Ouali dans la commune de Larbaâtache (sud-ouest de la wilaya de Boumer-

Boudiaf appelle au développement de la recherche

Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a insisté jeudi à Alger sur le développement de la recherche dans le domaine de la santé et son intégration parmi les priorités du système de santé.



Lors de la clôture d'une journée d'étude sur la recherche dans le domaine de la santé, M. Boudiaf a souligné que son département œuvrait à «développer les capacités du système de santé et à investir dans les moyens existants en vue de favoriser la recherche et l'intégrer parmi les priorités du secteur». Le ministre a rappelé à cette occasion la cellule centrale installée récemment pour la relance des

plans sectoriels de recherche outre le budget initial consacré aux projets de recherche inscrits (80 projets au cours des derniers six mois).

Il s'est félicité par ailleurs des compétences et potentialités que recèle le secteur de la santé, qui sont susceptibles, a-t-il dit, de contribuer au développement de l'économie nationale et à l'amélioration au classement des universités algériennes en matière de re-

cherche et d'invention». M. Boudiaf a indiqué également que la rencontre a porté notamment sur les besoins du marché national en médicaments notamment les vaccins et les sérum, soulignant la nécessité d'adopter un plan d'action devant favoriser la réhabilitation de la filiale industrielle de l'institut Pasteur».

Il s'est félicité à l'occasion de l'expérience de l'institut Pasteur et des com-

pétences qu'il recèle et qui ont permis, a-t-il soutenu, d'assurer la couverture d'une partie incontestable des besoins en sérum, en vaccins et en réactifs».

M. Boudiaf a souligné en outre la nécessité pour cet institut de sortir avec une «stratégie» en faveur de l'industrie pharmaceutique pour permettre aux pouvoirs publics «d'apporter son aide dans ce sens en faveur de la recherche et de l'économie».

Les droits des malades ne sont pas convenablement respectés en Algérie

Les droits du malade à la bonne prise en charge et à un bon accueil ne sont pas convenablement respectés dans les établissements hospitaliers du pays, a déploré, jeudi à Oran, le Pr Abdellah Bengounia, médecin spécialiste en épidémiologie et médecine préventive au CHU Mustapha Pacha.

S'exprimant lors d'une conférence-débat sur les droits des malades en Algérie, organisée par le centre de recherche en sciences sociales et de santé (Gras), il a estimé que les changements opérés au sein des structures sanitaires n'ont pas amélioré la qualité des soins fournis au citoyen.

Une formation accrue des agents de la santé et du personnel paramédical en matière d'accueil et d'orientation s'avère «plus que nécessaire», a-t-il préconisé, soulignant que «le malade a besoin de soutien psychologique dès son entrée à l'hôpital». Dans des pathologies lourdes comme le cancer, la période d'attente pour accéder aux soins peut durer parfois jusqu'à 6 mois, a déploré Pr Bengounia, tout comme les ruptures de stocks des médicaments.

D'autre part, le conférencier a souligné que le patient a également le droit de mourir dans la dignité, estimant que la création de services de gériatrie dans les établissements de santé «ne semble

pas à l'ordre du jour du système actuel de santé».

M. Bengounia a également insisté sur la formation spécifique du personnel de la santé, notamment dans la prise en charge des personnes âgées en urgences, en psychiatrie et en rééducation fonctionnelle et réadaptation. Il a rappelé, au passage, que plusieurs changements ont été opérés sur le système sanitaire sans toucher le fond du problème qui est «garantir une meilleure qualité des soins avec plus de respect des droits du malade». Selon lui, la création des secteurs sanitaires en 1981, des CHU en 1983, des cliniques privées en 1988 pour accompagner les CHU, des établissements publics hospitalier (EPH) et établissements publics de santé de proximité (EPSP) en 1997 «a accentué les inégalités sociales et consacré le déséquilibre régional en matière de santé». Regrettant la fuite des ressources humaines du secteur public vers le privé et l'étranger, le conférencier a insisté sur les conditions d'assurer la stabilité du personnel médical qualifié.

Les débats ont porté notamment sur les moyens importants alloués à la réforme du système sanitaire, la qualité des prestations médicales, l'accueil et la prise en charge des malades et la fournit de médicaments.

APS

SELON LE PR KEZZAL L'année 2015 sera celle de la production pour l'Institut Pasteur d'Algérie

L'année 2015 sera celle du renforcement de la production nationale pour l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA), a affirmé jeudi à Alger son directeur général, le Pr Kamel Kezzal.

Intervenant à l'occasion de la journée thématique sur «la recherche en santé», le premier responsable de l'IPA a précisé qu'un plan de développement de la production des vaccins, de sérum et de réactifs, sera mis en oeuvre à partir de l'année en cours jusqu'à l'horizon 2019.

Il s'agit de «consolider» le programme national d'appropriement en vaccins et autres produits, en privilégiant notamment la recherche et l'introduction des nouvelles technologies.

Ambitionnant de faire de l'IPA

un «véritable pôle de production», l'intervenant a mis l'accent sur la nécessité d'améliorer la production assurée par l'établissement, mais également produire de nouvelles molécules, afin de réduire la dépendance de l'Algérie en matière de

Le Pr Kezzal a affirmé que l'année en cours est «totalement assurée» en termes d'acquisitions de vaccins, tous types confondus, rappelant que l'institut Pasteur produit certaines variétés destinées à l'usage humain, vétérinaire et environnemental.

Le même responsable s'est félicité, à ce propos, de l'acquisition récente par l'IPA de 80 greffes de cornées au profit de patients en attente d'intervention chirurgicale et ce, à la faveur de la reprise de

cette activité après une interruption de deux années.

«Notre principal souci se situe surtout au niveau de la purification, du conditionnement ainsi que de la mise en forme pharmaceutique», a précisé le Pr Kezzal, notant que l'IPA bénéficie d'un «accompagnement» budgétaire de la part de l'Etat. «Depuis 2012, le ministère de tutelle nous accompagne à hauteur de 4 à 5 milliards de DA/an», a-t-il précisé à ce sujet.

Déplorant, par ailleurs, que l'IPA compte «beaucoup moins» de jeunes chercheurs qu'il y a quelques années, le Pr Kezzal s'est engagé à «encourager» ces derniers à présenter des projets budgétisés, assurant qu'une enveloppe de 3 millions de DA sera consentie pour leur concrétisation.

Acquisition de nouveaux équipements au CHU de Tizi Ouzou

Le Centre hospitalo-universitaire Nedir Mohamed de Tizi-Ouzou a lancé une opération d'acquisition de nouveaux équipements médicaux et de modernisation de ses services, pour une meilleure prise en charge des malades, a indiqué jeudi son Directeur général.

«Dans sa quête de l'excellence et de la performance en matière de soins et de confort des malades hospitalisés», le CHU a procédé au renouvellement des appareils anciens et à l'acquisition d'autres équi-

pements modernes», a précisé à l'APS le Pr Abbas Ziri. Parmi les nouveaux équipements, acquis au courant de l'année écoulée, figure un écho-cœur, acheté pour un montant de 12 millions de dinars, au profit du service de cardiologie qui dispose déjà de deux appareils similaires et de deux échographes.

«Le service d'urologie a été doté d'un lithotripteur, acquis pour un montant de 45 millions de dinars, pour la pulvérisation et l'élimination, par les voies naturelles, de calculs par

l'émission d'ondes à ultrasons, évitant ainsi le recours à l'intervention chirurgicale», a expliqué le Pr Ziri. En prévision du lancement prochain de la greffe de la moelle osseuse, le CHU a acquis un irradiateur corporel externe pour un montant de 52 millions de dinars. Avec ce nouveau centre de greffe, le CHU de Tizi-Ouzou sera le troisième au niveau national, avec Oran et Alger (hôpital Mustapha Bacha), à pratiquer ce type d'intervention, a-t-il observé. «D'autres équipements seront prochai-

nement réceptionnés», a informé le Pr Ziri, citant à ce sujet, un scanner au profit du service des urgences, pour les besoins d'exploration.

Dans le domaine de la modernisation et du réaménagement, le service de médecine interne a fait l'objet, pour un montant de 600 millions de dinars, d'une opération de rénovation destinée à offrir plus de confort aux malades, mais aussi plus d'intimité et de discréetion grâce à la mise en place de boxes au niveau des salles d'hospitalisation.

CIGARETTE ÉLECTRONIQUE PLUS CANCÉRIGÈNE QUE LE TABAC

Une étude américaine jette le discrédit sur la cigarette électronique, et relance le débat autour des bienfaits de la "vapeuse". cette fois-ci ce sont des chercheurs de l'Université d'Etat de Portland (Etats-Unis) qui fulminent contre la e-cigarette. Dans leur viseur : le formaldéhyde (formol) "caché" dans la vapeur contenant de la nicotine des cigarettes électroniques.

Chauffée au maximum et fortement aspirée, la vapeur de la e-cigarette relâcherait en effet du formaldéhyde, rendant les cigarettes électroniques cinq à 15 fois plus cancérogènes que le tabac.

Irritant, le formaldéhyde est un gaz très présent dans l'industrie du bois, le milieu hospitalier, les industries textile ou agroalimentaire. Il a été mis en cause dans la survenue de cancers nasopharyngés.

La lettre parue dans le New England Journal of Medicine précise que le formaldéhyde ne se forme que lorsque la e-cigarette est chauffée à haut voltage (5 volts) et non à faible voltage (3,3 volts). A haut voltage, le taux de formaldéhyde serait alors supérieur à celui des cigarettes classiques.

Par exemple, un «vapoteur» qui inhale chaque jour l'équivalent de 3 millilitres de ce liquide vaporisé et chauffé au maximum, absorberait 14 mg de formaldéhyde. Un taux bien supérieur à l'absorption de

formaldéhyde estimée chez une personne qui fume un paquet de cigarettes par jour (3 mg).

Une conclusion trop alarmiste ?

Alors, faut-il se méfier de la vapeur des e-cigarettes ? Peter Hajek, directeur de la division sur le tabagisme à la faculté de Médecine et de dentisterie de Londres, prend ses distances avec les résultats de cette étude. Pour lui, le problème de surchauffage ne se pose pas : «quand les fumeurs de cigarettes électroniques surchauffent le liquide cela produit un goût acre désagréable, ce qu'ils évitent de faire».

Les Américains ne sont pas les premiers à se fendre d'une étude qui dénonce la présence de formol dans la vapeur des e-cigarettes. En novembre 2014, l'institut national japonais de la santé publique était arrivé à une conclusion similaire.



ASTHME : LA VIE EN VILLE N'AUGMENTERAIT PAS LE RISQUE

Une étude menée à grande échelle affirme que le risque de développement de l'asthme n'est pas augmenté lorsque l'on vit en ville. En revanche, l'origine ethnique et le revenu entrent énormément en compte dans l'évaluation du risque.

L'hypothèse avancée depuis 50 ans selon laquelle l'environnement urbain serait plus propice au développement de l'asthme, en raison de la présence de nombreux allergènes, vient d'être mise à mal par une nouvelle étude scientifique. Des chercheurs de l'Ecole de médecine Johns-Hopkins de Baltimore (Etats-Unis) ont en effet observé que cette idée reçue est fausse, et que les origines ethniques et la pauvreté sont des facteurs de risque plus importants.

Parue dans le Journal of Allergy and Clinical Immunology, l'étude a été menée sur 23 065 enfants de 6 à 17 ans, de diverses origines ethniques, de différentes classes sociales et de différents quartiers.

Des facteurs sociaux et génétiques à mieux prendre en compte

L'étude montre qu'il y a en fait peu de différence de taux d'asthme entre les enfants des villes (13%) et les banlieues ou les zones rurales (11%). Ce faible écart s'accroît en revanche lorsque l'on prend en compte l'origine ethnique des parents et leur revenu. Ainsi, dans les zones urbaines du



Nord-est des Etats-Unis, 17% des enfants sont asthmatiques, contre 8% dans les villes de l'Ouest du pays. Les taux d'asthme

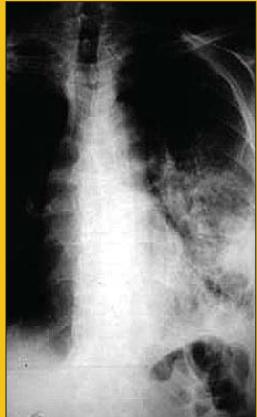
d'autres origines (10% chez les blancs, 8% chez les asiatiques et 9% chez les hispaniques). D'après les chercheurs, si les populations noires et portoricaines sont plus à risque, c'est parce qu'ils possèdent des prédispositions génétiques qui les désavantagent.

Par ailleurs, les résultats de cette étude reflètent un important changement démographique en cours, avec une hausse de la pauvreté dans les banlieues et les zones rurales, qui résulte de l'exode des minorités ethniques du centre des agglomérations.

« Nos résultats suggèrent que le fait de vivre dans une grande ville ne constitue pas en soi un facteur de risque pour l'asthme », explique le Dr Corinne Keet, co-auteure de l'étude. « En revanche, on peut voir que la pauvreté et le fait d'être Afro-Américain ou Portoricain sont des prédicteurs de risque importants pour l'asthme. »

L'équipe a également ajouté que le fait de «se focaliser sur les centres villes comme étant des épicentres pour le développement de l'asthme peut pousser les experts en santé publique à négliger d'émergentes zones à risque où les taux d'asthme augmentent.»

Tuberculose : les origines de la multi-résistance décryptées



Une nouvelle étude scientifique a permis de retracer l'histoire de la lignée Beijing de la tuberculose. Son évolution vers des souches résistantes est étroitement liée à l'activité humaine. Explications.

Un consortium de chercheurs internationaux a réussi à remonter aux origines des souches bactériennes multi-résistantes de la tuberculose, dont les évolutions coïncidaient avec l'industrialisation et la Première guerre mondiale. Basés sur des analyses génétiques de près de 5 000 souches bactériennes réparties dans 99 pays, leurs travaux ont été publiés lundi 19 janvier 2015 dans la revue scientifique *Nature Genetics*.

Tout a commencé il y a 7 000 ans dans une zone comprise entre le nord-est de la Chine, la Corée et le Japon. C'est dans cette région que s'est développée la lignée Beijing, à l'origine de la tuberculose. Elle s'est ensuite répandue dans le monde par vagues successives, en fonction des mouvements de populations humaines vers l'est et l'ouest. En revanche, d'après les auteurs, ce n'est qu'à l'époque contemporaine que la population de bactéries a vu ses effectifs exploser. Là, la souche a pu tirer profit de la révolution industrielle et de la Première guerre mondiale et augmenter considérablement en nombre, à cause des mauvaises conditions de santé.

Au cours des années 1960, l'unique phase de décrue constatée correspondrait à l'utilisation massive des antibiotiques, pour faire face à la souche Beijing. Ce déclin n'a malheureusement pas duré, puisque la fin des années 1980 a marqué l'émergence de l'épidémie de Sida, rendant les populations plus vulnérables, ainsi que l'apparition de résistances aux antibiotiques.

INFARCTUS : CE QU'IL FAUT PRENDRE AU PETIT-DÉJEUNER POUR L'ÉVITER

On le sait, pour réduire le risque de maladie cardiovasculaire, il faut éviter de manger trop gras et trop sucré. Mais pour être sûr d'avoir un cœur en pleine forme, voici les 5 aliments qui devraient être tous les matins sur le plateau du petit-déjeuner.

Du thé vert

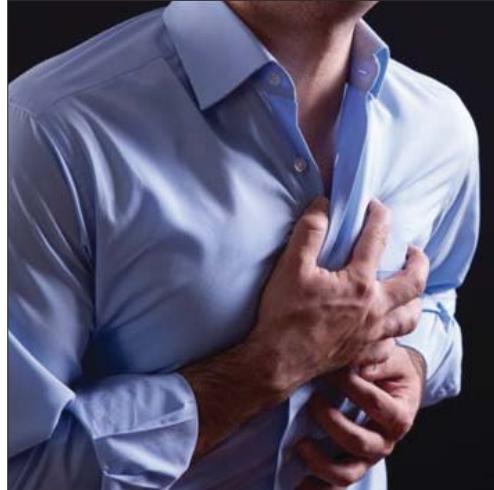
Selon la Société française de cardiologie, la forte teneur en flavonoïdes du thé vert a un effet particulièrement protecteur contre les maladies cardiovasculaires. Les flavonoïdes aident en effet à préserver les parois des vaisseaux sanguins, donc à protéger le cœur... à condition d'en boire au moins 3 tasses par jour. Donc, autant démarrer la journée du bon pied avec une grande tasse de thé vert (soit environ 200 mg de flavonoïdes) sans y ajouter de sucre ou de lait, ce qui aurait pour effet d'entraver son action sur l'organisme.

A noter que 4 tasses de thé vert par jour permettraient aussi de réduire de moitié les symptômes de la dépression et de réduire de 20% le risque d'AVC.

Du jus de grenade

Le jus de grenade fait partie de cette nouvelle famille des «super-fruits» bourrés d'antioxydants, bons pour la santé. Une étude menée chez des patients atteints de pathologies cardiaques a montré que prendre du jus de grenade tous les jours pendant au moins 3 mois améliorait le flux sanguin vers le cœur. Donc, pourquoi ne pas remplacer votre verre de jus d'orange matinal par un verre de jus de grenade... à condition de la consommer sans sucre.

A noter aussi que, selon l'Association américaine pour la recherche sur le cancer, la grenade



bloquerait le développement du cancer du sein en raison de ses effets anti-oestrogéniques et anti-androgènes.

Des flocons d'avoine

L'avoine blanche (le fameux oatmeal cher aux Britanniques) est très riche en fibres solubles, ce qui lui permet d'agir comme une éponge dans le tube digestif et d'absorber le cholestérol. Ce dernier est donc éliminé de l'organisme au lieu d'être absorbé dans la circulation sanguine. Pour bénéficier de ses propriétés, il vaut

mieux éviter les préparations pour petit-déjeuner instantané, beaucoup trop riches en sucre et préparer votre avoine «à l'ancienne» avec du lait et un peu de sirop d'agave. Découvrez la recette ici.

Des fruits rouges

Il n'y a plus de saison pour manger des fraises et des myrtilles! Des chercheurs américains ont suivi pendant 18 ans la santé de plus de 90000 femmes âgées de 25 à 42 ans. Ils se sont aperçus que celles qui mangeaient des

fraises et des myrtilles au moins trois fois par semaine avaient 32% moins de risques de souffrir de problèmes cardiaques que celles qui en consommaient moins d'une fois par mois. C'est la forte teneur en anthocyanes, des pigments très présents dans les fruits rouges, qui protègent le cœur. Ces antioxydants renforcent en effet les parois des vaisseaux et les empêchent de se boucher. Un effet protecteur que l'on retrouve également dans le cassis. Un petit bol de fruits rouge sera donc parfait pour accompagner votre bouillie d'avoine!

Du chocolat noir

Oui, vous avez bien lu : le chocolat est le bienvenu à la table du petit déjeuner, à condition de ne pas en abuser bien sûr ! Plusieurs études ont en effet démontré que consommer du chocolat noir (à 85% de cacao) tous les jours diminue la pression artérielle, donc réduit le risque d'infarctus. Cela, en raison de sa richesse en polyphénols, qui contribue à diminuer le taux de mauvais cholestérol dans le sang et maintient l'élasticité des parois des vaisseaux sanguins. D'ailleurs, le chocolat noir a des tels avantages pour la santé que certains chercheurs envisagent de l'intégrer dans des médicaments. Mais attention : on parle ici de chocolat noir : la pâte à tartiner chocolat-noisettes n'a donc pas sa place à la table du petit-déjeuner.

DON D'ORGANE : UN BÉBÉ DE SIX JOURS SAUVE DEUX VIES EN GRANDE-BRETAGNE

Des parents endeuillés suite au décès de leur bébé de six jours ont décidé de donner les organes de leur fille à des patients dans le besoin. Les transplantations du foie et des reins ont permis de sauver deux vies.

C'est la première fois en Grande-Bretagne qu'une transplantation a lieu à partir d'organes d'une personne aussi jeune.

Les parents d'un bébé britannique décédé à 6 jours ont choisi de donner les organes de leur fille à des patients en attente de greffe, et ont ainsi contribué à sauver deux vies.

Né par césarienne dans le Trust's Hammersmith Hospital de Londres, le bébé souffrait de dommages cérébraux importants, des suites d'une privation d'oxygène pendant la grossesse. Alors que le pronostic était sans espoir pour la petite fille, le personnel de l'hôpital a discuté avec les parents quant à la possibilité d'un don d'organes. Ceux-ci ont accepté de donner le foie et les reins du bébé, pour qu'ils bénéficient à des patients malades en attente de greffe. « C'est grâce à l'immense générosité des parents et la merveilleuse collaboration profession-

nelle entre le service néonatal et l'équipe de don d'organes que l'opération a été un succès », a souligné le Dr Gaurav Atreja, consultant du service néonatal de l'hôpital. Il explique que pour beaucoup de familles endeuillées, le don d'organes du nouveau-né insuffle « un énorme sentiment de réconfort, par le fait de savoir que ces organes vont aider des personnes malades. »

L'événement met en lumière le fait qu'au Royaume-Uni, beaucoup de nouveau-nés pourraient permettre à d'autres bébés de vivre par le don d'organe, mais les médecins se disent bloqués par les directives actuelles. Lorsqu'un bébé a besoin d'une greffe, il peut rarement nécessiter de l'organe d'un adulte à cause de sa taille, alors que l'organe d'un autre nourrisson convient parfaitement. Mais au Royaume-Uni, les directives sont les mêmes depuis 1991 : le don d'organes d'un nouveau-né n'est possible que si le bébé est en état de mort cérébrale. Dans plusieurs pays d'Europe (dont la France), au Canada, aux Etats-Unis et en Australie, le don d'organes d'un bébé est également possible lorsque le décès fait



suite à un arrêt cardiaque pour lequel les tentatives de réanimation n'ont pas abouti.

« Toute clarification qui pourrait renforcer le don d'organes et augmenter le nombre d'organes transplantés est bienvenue, notamment lorsque les parents de nouveau-nés sont désireux de faire ressortir quelque chose de positif de leur propre tragiédie », a ainsi déclaré le professeur James Neuberger du service de don d'organes du National Health Service. « Nous espérons que les unités néonatales du pays vont activement commencer à réfléchir à cette noble cause » a conclut le Dr Gaurav Atreja.

APRÈS LES ATTENTATS DE PARIS

Internet, en souffre-douleur ?

A peine quelques instants après les horribles attentats de Paris, le 7 janvier 2015, la classe politique est montée au créneau pour désigner internet comme source de tous les maux et dangers qu'il faut surveiller de près. Contraints, les opérateurs internet anticipent le mouvement tout en crient à qui veut les croire qu'ils ne badineront avec les principes d'un nécessaire équilibre entre les raisons de sécurité et la liberté d'expression sur internet. A voir..

Par Samy YACINE

Internet est devenu en l'espace de ces quelques jours qui ont suivi les attentats de Paris un véritable réceptacle des tensions et luttes qui traversent les microcosmes sociopolitiques de nombreux pays, particulièrement la France. Très tranchant, comme à son habitude, l'ancien président français, devenu patron de l'opposition, Nicolas Sarkozy, a clairement exprimé le souhait de sa famille politique de voir de près "ce qui se passe sur internet". Dans un même choeur, le premier ministre Manuel Valls n'a pas tardé à promettre des mesures pour "dans une semaine", à faire prendre par son ministre de l'Intérieur, pour, selon le site de l'hebdomadaire français lepoint.fr, suivre de plus près «internet et les réseaux sociaux, plus que jamais utilisés pour l'embridagement, la mise en contact et l'acquisition de techniques permettant de passer à l'acte». Sans savoir précisément quelle direction législative prendre, d'autant que la ministre française de la culture et de la communication reconnaissait qu'en la matière, la France disposait des moyens juridiques adéquats, le gouvernement a vite fait de se tourner vers les opérateurs internet et notamment Youtube de Google pour l'inviter à supprimer les fichiers à contenus "illégaux".

De son côté la presse française a mené une véritable campagne



pour contribuer à "faire le ménage" des contenus sur internet afin de faire taire les commentaires et comportements apologétiques de la violence, du terrorisme et de l'antisémitisme. Le comportement des principaux acteurs de l'internet a été ainsi passé au peigne fin pour les inciter à plus d'engagement dans ce mouvement de lutte contre les idées extrémistes et pour étouffer toute sonorité discordante. Ainsi le géant Google a du "en prendre pour son grade" pour avoir du temps à bloquer une vidéo montrant l'exécution du policier français Ahmed Merabet lors de l'attaque contre le siège du journal *Charlie Hebdo*. La rédaction du site de l'hebdo-

madaire français lepoint.fr revient en effet longuement sur cette vidéo postée "tout juste deux heures après l'attaque contre *Charlie Hebdo*" et souligne avoir signalé « par courriel aux équipes de Google France la publication sur YouTube de la vidéo, intégrale et non floutée, de l'exécution du policier Ahmed Merabet par les frères Kouachi », ajoutant que quelques «minutes plus tard, nos deux contacts très réactifs accusent réception du message en nous remerciant.» Le site de l'hebdomadaire remarquera néanmoins que la vidéo continuera d'être visionnée pendant 6 jours, avec un total de plus de 2,2 millions de visiteurs, avant qu'elle ne soit blo-

quée "en raison d'une réclamation d'ordre juridique émise par le gouvernement", expliqueront.

Le patron de Google en France, Nick Leeder s'est expliqué à l'occasion sur la politique de contrôle éditoriale appliquée par le moteur de recherche qui fait que «lorsqu'il y a des choses qui ne correspondent pas à (sa) politique, comme de l'incitation au terrorisme, ses équipes les suppriment automatiquement», indique-t-il sur le site du quotidien parisien, fr.avant de préciser que le souci est de «trouver le bon équilibre entre la surveillance pour la protection des gens, et la liberté d'expression. Réputé comme le site de réseau-

tage le plus fréquenté sur internet, Facebook qui reçoit sur son réseau des jeunes utilisateurs d'à peine 13 ans, également mis à contribution pour faire le nettoyage de ses fichiers, s'était déjà mis, depuis quelques temps, à «instaurer des barrières pour les utilisateurs les plus jeunes afin d'empêcher, par exemple, les moins de 18 ans de voir des vidéos choquantes ou offensantes qui sont partagées sur leur fil d'actualité», déclare un de ses portes parole à l'AFP, reprise par lepoint.fr, ajoutant que lorsque «les gens partagent quelque chose sur Facebook on attend d'eux qu'ils partagent de manière responsable, notamment en ciblant qui va pouvoir voir leurs contenus».

Hormis cela, les suites des attentats de Paris ont suscité un large débat sur les scènes médiatiques et politiques impliquant notamment des personnalités politiques et artistiques ainsi que des journalistes, acquis à l'idée que l'action précipitée et les mesures d'exception n'ont jamais permis d'assurer des conditions réelles d'une sécurité pérenne. Certains ont également mis en exergue la nécessité de préserver internet comme cadre d'expression ouvert, pluraliste, respectueux des droits à la vie privée et à la confidentialité, faute de quoi il perdrait ses attributs originaux qui ont fait le succès qu'on lui connaît et qui lui donne une plus grande aura que les médias traditionnels réputés, par trop "surplombant".

LA JUSTICE FRANÇAISE TAPE VITE ET FORT !

Sous le titre : "Charlie Hebdo : première condamnation pour apologie du terrorisme sur Facebook", le site zdnet.fr relate les mésaventures judiciaires d'un jeune de 27 ans, habitant du Var, dans le sud de la France, qui vient d'écopé d'une peine d'un an de prison, dont trois mois ferme, au motif, souligne ce site que « le tribunal correctionnel de Toulon l'a jugé en comparaison immédiate pour s'être félicité sur sa page Facebook des attentats meurtriers contre Charlie Hebdo et le supermarché Hyper Cacher. » Même s'il s'est excusé devant les juges, admettant avoir agi "par bêtise, pour faire un buzz", relate zdnet.fr, il devra revenir devant un juge d'application des peines. Il est en effet reconnu coupable d'avoir « publié des photos de jihadistes ainsi que des commentaires félicitant les auteurs des attentats. Il avait de plus annoncé d'autres attentats », rapporte ce site qui précise que son arrestation a été rendue possible suite à un signalement d'un internaute qui a mis les enquêteurs sur ses traces.

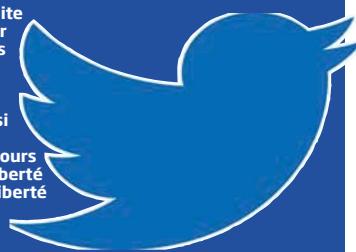
Twitter, en terrain de confrontation

Lors qu'il avait grandement contribué à la réussite de la mobilisation qui a suivi les attentats de Paris, le site Twitter a été transformé en "champs de bataille", avec notamment une large campagne initiée par le groupe "Anonymous" qui a décidé de s'attaquer à tous les comptes soupçonnés appartenir à des "djihadistes" pour les rendre visibles et demander à Twitter de les bloquer. De son côté, site de micro blogging a reconnu en avoir supprimé beaucoup et sollicite ses usagers à l'effet de signaler tout compte ou

commentaire suspect. Dans un tweet récent, le groupe Anonymous s'est félicité de la suppression par Twitter de plus de 200 comptes présumés en lien avec l'apologie du terrorisme.

On apprend sur le site www.metronews.fr que les Anonymous ont également diffusé un document vidéo pour expliquer ainsi leur stratégie : "Anonymous a toujours combattu pour la liberté d'expression et la liberté de la presse. Nous ne cesserons

jamais", avant de prévenir que "Toutes entreprises et organisations en lien avec ces attaques terroristes doivent s'attendre à une réaction massive d'Anonymous".



**Propos recueillis par CEM**

DK News : Comment avez-vous été imprégnée de cette passion pour le conte populaire ?

Nora Aceval : Dès ma petite enfance à Tousnina et plus tard dans le village de Trézel (Sougueur aujourd'hui), quand ma mère, qui détenait un grand répertoire, nous disait, à nous ses enfants, tous ces contes pour bercer les longues soirées de couvre-feu. C'est bien au-delà d'une passion. Si je ne rentre pas dans des considérations liées à la sensibilité et la psychologie des conteurs en relation avec leur histoire individuelle, je demeure convaincue que « l'on naît conteur ». Une sublimation sans doute. Dans le domaine de l'art, pourquoi devient-on poète, écrivain, peintre ou que sais-je d'autre ? C'est un mythe. La société est variée et il faut de tout pour faire un monde. Comme Obélix, je suis tombée dedans dès ma naissance. J'aime toujours écouter les contes comme quand lorsque j'étais enfant, j'aime aussi les transmettre. Il y a très longtemps, lorsque mes proches, demeurés en Algérie, me demandaient : « Que veux-tu qu'on t'envoie ? Des dattes ? Des gâteaux ? » Je répondais toujours : « Un conte ! » J'avais commencé ma collecte sans le savoir.

Le conte populaire algérien est-il encore le terreau de vos travaux de réflexion et d'écriture ?

Oui, je continue à collecter, traduire, publier, conter. Et analyser ! Trouver le sens caché d'une histoire, la comparer avec une autre version, réflé-

chir à l'utilité de la transmission de ces récits qui circulent depuis des siècles, des millénaires de bouche à oreille, à travers les espaces et les langues. En France, il a fallu

Je prépare une conférence sur la place de la femme dans le conte populaire algérien

que je m'adapte en tant que conteuse traditionnelle à voix nue. En milieu extra-familial, mon auditoire, comme mon espace, se modifient. Bien plus, ils mutent sans cesse. Contrairement à la pratique ancestrale, je ne conte plus seulement en famille. Mon répertoire est algérien, traduit en français. Il est imprégné de ma culture rurale des hauts plateaux. Cela semble plaire à mon auditoire de tous les âges. En dehors de l'universel auquel chacun s'identifie, perce le local qui dépayse et invite au voyage. Un pont entre les peuples !

Pensez-vous que le conteur a encore de l'avenir avec le développement des nouveaux outils de communication ?

Plus que jamais ! Et dans le monde entier ! En France, on parle du renouveau du conte depuis 1962. L'industrialisation a dilué peu à peu les veillées, les réunions dans les villages, et voilà que l'on réalise que le conte n'est jamais mort. Une nouvelle génération de conteurs est née et continue de s'agrandir. En Algérie, où le conte n'est plus un acte social,

6 QUESTIONS À NORA ACEVAL

Nora Aceval est née à Tousnina, à l'aube de la guerre d'Algérie, dans une ferme sur les hauts plateaux de Tiaret dans le sud-ouest algérien.

Elle a grandi parmi les gens de sa tribu maternelle des Ouled Sidi Khaled qui font place, chaque été, aux nomades transhumants venus du grand Sud. C'est à cette chaleureuse proximité qu'elle doit son précieux répertoire de contes populaires. C'est également la région des tombeaux berbères des Djeddars, celle de la grotte où Ibn Khaldun rédigea sa *Muqaddima* à Taoughazout. Sa naissance fut marquée du sceau de l'altérité. «Un père d'origine espagnole et une mère arabe m'ont transmis ma double culture, que j'assume tel un viaduc humain entre ici et là-bas».

L'histoire au présent

un genre nouveau de conteurs et conteuses émerge. Ils sortent du milieu familial et rapportent les histoires d'antan dans d'autres lieux. Je suppose que ce sont justement les nouveaux

moyens de communication qui ont permis aux conteurs de ne pas se sentir seuls et marginalisés. Ils sont fiers de leur art et le proposent dans les milieux scolaires, les bibliothèques, les théâtres. De nombreux festivals ont vu le jour depuis de nombreuses années. Je pense à celui de Tizi Ouzou appelé «Le grain magique» pour faire référence au

livre (recueil de contes kabyles) de Taos Amrouche. Mais il en existe d'autres à Constantine, à Oran. Les conteurs reviennent en force. Il suffit qu'ils trouvent leur place et que certains ne confondent pas comédien et conteur. Un conte ça se narre.

Pensez-vous que les enfants auxquels vous consacrez une bonne partie de vos œuvres sont «un terrain favorable» aux contes ?

Les enfants et les grands ! En effet, j'ai publié plusieurs albums jeunesse et recueils de contes, mais ma préférence va à l'oralité. Rien ne remplace la présence de la conteuse, sa voix. Le conte est vivant ! Il est oral ! Nous avons tort d'assimiler le conte aux enfants. Ces derniers en raffolent mais les adultes également. Le conte participe à la distraction tout en éduquant. Je ne parle pas seulement de morale. Tout est précieux dans un conte bien dit. Je le remarque en Algérie dans mon entourage où chacun est sensibilisé au conte, et

en France, dans les établissements scolaires et les bibliothèques. Les enfants sont passionnés par les récits et les héros qu'ils découvrent. Ils en réclament. Les devinettes que je pratique plaisent également beaucoup. Les enfants发现 d'autres personnages et d'autres manières d'être qui préparent à l'altérité, au bien-vivre ensemble.

Djha a-t-il vraiment été «roulé par la femme» ?

Vous faites référence à mon dernier livre *La femme de Djha plus rusée que le diable* ! (Ed. Al Manar, Alain Gorius. Neuilly/Seine). Oui, quelquefois pas toujours. C'est la première fois qu'un livre assemble uniquement des histoires où le fabuleux Djha n'est confronté qu'à sa femme. Mise en lumière, Mart-Djha devient un symbole féminin subversif. Ces récits en apparence simples sont porteurs de révolte, protestations, philosophie et critiques. J'ajouterais que le personnage de Djha est connu

Le conte est un outil prodigieux pour créer des ponts et inviter à s'ouvrir aux autres

depuis le XX^e siècle sous le nom de Djouha en Irak. Comme je le note dans la préface du livre, Djha serait le maître initiateur qui permet à son élève (en l'occurrence sa femme) de se distinguer. Ne dit-on pas qu'un bon maître doit voir son disciple le dépasser ?

Avez-vous de nouveaux projets de recherche en Algérie ? En France ?

Mes projets en Algérie demeurent liés au collectage. Depuis plus de 20 ans que je sauvegarde sans relâche ce que je peux de ces récits ancestraux, les gens se sont habitués à ma passion. Spontanément, ils me rapportent des histoires et me présentent des personnes porteuses d'une mémoire de littérature orale. Mes projets en France où je vis sont toujours liés à l'Algérie. Dans l'immédiat, je prépare une conférence sur la place de la femme dans le conte populaire algérien. Et je suis en pleine révision d'un recueil de contes sur la «Sagesse des femmes du Maghreb» qui sera publié en 2015. En parallèle, je traduis (des textes collectés par mes soins sur les hauts plateaux de Tiaret) et j'adapte les récits en vue de préparer un spectacle (Une narration) en quatre ou cinq veillées d'un fragment de la geste hilaliennes (Sirât Bnou Hillâl). Ce sera à Marseille, en collaboration avec un théâtre dédié aux contes. En réalité, plusieurs chantiers sont en attente, comme un recueil sur les contes spirituels (pas religieux) avec une dimension universelle qui évoque l'hospitalité, l'espérance et d'autres valeurs humaines.

Notre époque, plus que jamais, doit révéler ce qu'il y a de plus beau dans chaque culture et ouvrir les esprits à divers horizons fraternels. Nous sommes des terriens avant d'être de tel ou tel pays. Et le conte est un outil prodigieux pour créer des ponts et inviter à s'ouvrir aux autres.

**LIBYE****Nouvelles discussions "possibles" à Genève la semaine prochaine**

Les différentes parties en conflit en Libye devraient se rencontrer la semaine prochaine pour un nouveau round de discussions sous l'égide de la Misnul, la force des Nations unies pour la Libye, a indiqué l'ONU vendredi.

"Nous n'avons pas de confirmation sur où et quand ces discussions auront lieu, mais il est possible qu'elles se tiennent à Genève la semaine prochaine", a affirmé Corinne Momal-Vanian, la porte-parole de l'ONU à Genève.

Ces discussions feront suite à celles entamées la semaine passée à Genève et qui ont débouché sur un accord le 16 janvier pour appeler à une cessation des combats.

L'armée libyenne a annoncé ensuite dimanche un cessez-le-feu, comme l'avait fait deux jours plus tôt la milice "Fajr Libya" pour soutenir ces négociations.

Cet accord avait l'ambition de "parvenir à un accord pour former un gouvernement d'unité consensuel et la nécessité de dispositions de sécurité pour arrêter les combats et garantir le retrait par phases des groupes armés de toutes les villes libyennes afin de permettre à l'Etat d'affirmer son autorité sur les infrastructures vitales du pays", selon un communiqué de l'ONU.

La situation s'est aggravée ces derniers mois avec deux gouvernements et deux Parlements parallèles, et les deux plus grandes villes du pays, Tripoli et Benghazi (Est) sont tombées entièrement ou partiellement aux mains de milices.

ÉGYPTE**Alaa et Gamal Moubarak quittent la prison en attendant un nouveau procès**

Alaa et Gamal Moubarak, deux fils de l'ancien président égyptien, accusés d'avoir détourné plus de 10 millions d'euros, ont quitté leur prison hier dans l'attente d'un nouveau procès, a rapporté un média officiel.

Les deux fils ont retrouvé la liberté en vertu d'une décision de justice prise car ils avaient atteint la période maximale légale de détention provisoire, a indiqué le journal *Al-Ahram* sur son site internet.

Alaa et Gamal Moubarak doivent être rejoués en même temps que leur père l'ancien président destitué Hosni Moubarak. Les trois hommes avaient été condamnés par une juridiction de premier degré pour avoir détourné plus de 10 millions d'euros d'argent public alloués à l'entretien des palais présidentiels.

Dans cette affaire, les fils avaient écopé de quatre ans de prison en mai tandis que leur père avait été condamné à trois ans de réclusion. Mais la Cour de cassation a annulé le 13 janvier ce verdict et ordonné un nouveau procès.

Leur avocat Farid al-Deeb avait alors affirmé que M. Moubarak, en détention dans un hôpital militaire du Caire, serait également libéré. Selon les médias officiels, il n'y a pas eu de décision de justice permettant sa remise en liberté.

Dans une autre affaire, les deux fils Moubarak sont toujours jugés pour des faits de corruption à la Bourse.

Plus de 2500 ressortissants nigériens acheminés vers les centres d'accueil de Tamanrasset

La ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition féminine, Mounia Meslem a affirmé jeudi que 2536 ressortissants nigériens ont été acheminés vers les centres d'accueil de Tamanrasset avant d'être rapatriés.

Répondant à la question d'un député de l'APN lors d'une séance plénière sur la prise en charge des migrants clandestins, la ministre a précisé que l'opération de rapatriement entamée début décembre, a concerne 2536 ressortissants qui ont été acheminés vers les centres d'accueil de Tamanrasset avant d'être rapatriés.

Mme Meslem a indiqué que dans le cadre de la politique de coopération et de bon voisinage, son département a ouvert en coordination avec les secteurs concernés, des centres d'accueil au niveau de certaines wilayas.

La ministre a, par ailleurs, indiqué que le ministère de la Solidarité nationale assure également la prise en charge des réfugiés syriens pris en charge et des espaces leurs ont été réservés. Elle a souligné



de l'action sociale et de la solidarité de wilayas et en coordination avec le Croissant-Rouge algérien (CRA).

Des centres d'accueil ont été ouverts au niveau de toutes les wilayas, sous la supervision des walas. L'opération a aussi prévu la scolarisation des enfants syriens dans les établissements scolaires, les handicapés dans des établissements spécialisés relevant du secteur alors que des crèches accueillent les enfants en bas âge.

Pour les réfugiés maliens, la ministre a rappelé que ces derniers sont pris en charge et des espaces leur ont été réservés. Elle a souligné

que les pouvoirs publics veillent à «assurer une vie digne à tous les réfugiés dans notre pays» notamment ceux qui sont en difficulté et ce conformément aux principes d'équité sociale».

Le gouvernement nigérien avait présenté une demande de rapatriement de ses ressortissants entrés clandestinement en Algérie, une demande acceptée par le gouvernement algérien.

L'Algérie avait affirmé que toutes les dispositions avaient été prises pour le retour des déplacés nigériens dans leur pays dans «un cadre fraternel et de respect total de leur dignité».

L'Algérie salue la signature de l'accord de réconciliation au Soudan du Sud

L'Algérie a salué jeudi, par la voix du porte-parole du ministère des Affaires étrangères, la signature de l'accord de réconciliation entre les parties en conflit au Soudan du Sud, exprimant son souhait de voir cet accord permettre de parvenir à un règlement définitif de leur différend.

«Nous nous félicitons de la signature, mercredi 21 janvier, de l'accord de réconciliation entre les parties en conflit au Soudan du Sud. Nous formons le vœu qu'il puisse déboucher sur un règlement définitif de ce différend qui a en-



traîné ce pays dans une grande crise humanitaire», a souligné le porte-parole dans une déclaration à l'APS. «Nous saluons, à l'occasion, la

médiation engagée par les pays voisins (Kenya et Ouganda) et nous réitérons notre attachement au principe d'appropriation par l'Afrique de ses propres enjeux de sécurité», a-t-il relevé.

«A cet égard, nous estimons qu'il est à la fois utile et indispensable que les parties s'investissent de bonne foi dans le processus de médiation initié par l'IGAD (Autorité intergouvernementale pour le développement en Afrique de l'Est), sous l'égide de l'UA, qui reprendra à la fin du mois à Addis-Abeba».

Le Conseil de sécurité de l'ONU reconduit l'embargo sur les armes à la Centrafrique jusqu'à janvier 2016

Le Conseil de sécurité de l'ONU a reconduit pour une année supplémentaire l'embargo sur les ventes d'armes à la Centrafrique ainsi que l'obligation pour les Etats membres de respecter le gel des ressources économiques et l'interdiction de voyager imposées à certains groupes et individus dans le pays.

A l'occasion d'une réunion jeudi sur la situation en République centrafricaine, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité de ses 15 membres une résolution reconduisant jusqu'au 29 janvier 2016 l'injonction faite aux Etats d'«empêcher la fourniture, la vente ou le transfert directs ou indirects à la République centrafricaine d'armements ou de matériels connexes».

Ces mesures, précise la résolution, ne s'appliquent pas «aux fournitures destinées exclusivement à l'appui de la MINUSCA, de la Force régionale d'intervention (FRI) de l'Union africaine et des missions de l'Union européenne et des forces françaises déployées en République centrafricaine», ni aux «livraisons de matériel militaire non légal destiné exclusivement à un usage humanitaire».

La reconduite de l'embargo sur les armes s'assortit d'une obligation pour les Etats membres d'«interdire l'entrée ou le passage en transit sur leur territoire de personnes désignées par le Comité» nommé à cette fin par le Conseil et de «geler immédiatement les fonds et autres avoirs financiers et ressources économiques se trouvant sur leur territoire qui sont en la possession ou sous le



contrôle direct ou indirect des personnes ou entités désignées par le Comité».

Se déclarant préoccupé «par les informations selon lesquelles des réseaux de trafiquants continuent de financer et d'approvisionner les groupes armés» dans le pays, la résolution encourage le Groupe d'experts sur la République centrafricaine, dont elle proroge le mandat jusqu'au 29 janvier 2016, «à porter une attention particulière à l'analyse de ces réseaux».

En conclusion, la résolution du Conseil de sécurité demande instamment «à toutes les parties et à tous les Etats membres, ainsi qu'aux organisations internationales, régionales et sous régionales de coopérer avec le Groupe d'experts et d'assurer la sécurité de ses membres».

APS

Chaos politique au Yémen après la démission du président et du gouvernement



La démission du gouvernement yéménite suivie de celle du président, rejetée par le Parlement qui a convoqué une réunion extraordinaire de ses membres a plongé le pays dans un chaos politique alors que la milice des Houthis était omniprésente hier dans la capitale Sanaa.

Le gouvernement yéménite, nommé il y a moins de trois mois, a présenté sa démission au président Abd Rabbo Mansour Hadi, une décision «irréversible» selon le porte-parole de l'exécutif.

Dans la foulée, le président Hadi a démissionné, affirmant que le Yémen était arrivé dans «une impasse totale», mais sa décision a été rejetée par le Parlement qui a convoqué une réunion extraordinaire de ses membres hier matin afin d'examiner la crise dans le pays.

Dans sa lettre de démission, le Premier ministre Khaled Bahah a évoqué son intention de se démarquer du président Hadi, dont il semble contester les concessions faites aux Houthis.

Les miliciens d'Ansarullah, aussi appelés Houthis, qui ont pris en septembre le contrôle d'une grande partie de Sanaa, réclament plus de poids dans les institutions de l'Etat et contestent le projet de Constitution prévoyant de faire du Yémen un Etat fédéral avec six régions.

Dans ce contexte, quatre provinces du sud du pays, région autrefois indépendante, ont décidé de

«refuser les ordres» envoyés par la capitale aux unités militaires locales, et de ne obeir qu'à des hommes fidèles à M. Hadi.

La capitale contrôlée par les Houthis

Les Houthis sont toujours omniprésents autour du palais présidentiel qu'ils ont pris mardi (à la suite de violents combats ayant fait 35 morts et 94 blessés), en dépit d'un accord par lequel ils s'engageaient à se retirer de ce secteur et de la résidence du Premier ministre, et surtout à libérer le chef de cabinet du président, Ahmed Awad ben Moubarak, enlevé samedi.

En contrepartie, le président Hadi s'était engagé mercredi à amender le projet de Constitution. En outre, l'accord prévoyait que les Houthis ainsi que le mouvement sudiste et les autres factions politiques «privées de représentation équitable dans les institutions de l'Etat, auront le droit d'être nommés dans ces institutions». En dépit de ces concessions «de taille», aucun retrait des Houthis n'a été signalé et le chef du cabinet du président n'a pas été libéré.

L'émissaire de l'ONU Jamal Benomar, accouru à Sanaa jeudi après la recrudescence des violences, a appelé les représentants des forces politiques à «résoudre toute divergence (...) par le dialogue».

Le président Hadi avait été élu en 2012 après le départ d'Ali Abdallah Saleh, chassé du pouvoir par la rue.

Le gouvernement avait été nommé en vertu d'un accord de paix ayant mis fin en septembre à des combats après l'entrée des miliciens

houthis ou «zaïdites» dans la capitale. Il avait été rejeté dès sa prestation de serment en novembre par l'ex-président Saleh et ses alliés de la milice houthi.

Dans ce climat de crise générale, un autre foyer de tension pourrait provoquer une nouvelle flambée de violences. Jeudi, trois hommes armés appartenant à des tribus sunnites de la province de Marib, à l'est de Sanaa, ont été tués dans une embuscade tendue par des Houthis, qui ont perdu six hommes, selon un nouveau bilan fourni de source tribale. Le chef de la milice houthi Abdel Malek al-Houthi, avait menacé le 4 janvier de prendre cette province riche en pétrole et en gaz naturel, que ses miliciens convoitent depuis leur entrée dans la capitale en septembre.

Mais les tribus sunnites de cette région n'ont cessé depuis d'affirmer qu'elles s'opposeraient par la force, et d'autres tribus du reste du Yémen ont envoyé des renforts à Marib.

Inquiétudes de la communauté internationale

La communauté internationale s'est montrée très inquiète de l'aggravation de la situation au Yémen, en crise depuis 2011 suite à la destitution de l'ancien président Ali Abdallah Saleh. Mardi, le Conseil de sécurité de l'ONU a condamné les attaques des miliciens d'Ansarullah contre le palais et la résidence du président Hadi, qu'il considère comme «l'autorité légitime» du Yémen. La Ligue arabe a, quant à elle, annoncé avoir reçu une demande de tenue d'une réunion extraordinaire des ministres des Affaires étrangères des pays membres pour discuter de la dégradation de situation politique et sécuritaire au Yémen. De leur côté, les Etats-Unis ont indiqué qu'ils observaient la situation et qu'ils soutenaient une transition politique «pacifique», n'envisageant pas de modifier leur dispositif sur place. Mais, dans la soirée, un responsable du département d'Etat a annoncé une nouvelle réduction de son personnel d'ambassade du fait «du changement de la situation sécuritaire».



THAÏLANDE L'ex-Première ministre sera inculpée pour corruption

L'ex-Première ministre thaïlandaise Yingluck Shinawatra sera inculpée pour corruption, un crime punissable de dix ans de prison, a annoncé le parquet v�ier. «Le Parquet a étudié les témoignages et les preuves soumises par la Commission anti-corruption. Nous sommes d'accord sur le fait que le dossier permet d'inculper Yingluck», a déclaré le procureur Surasak Threeratrakul.

Cette annonce survient le jour même où l'Assemblée nationale, composée de membres nommés par la junte doit décider de l'interdire de vie politique pendant cinq ans.

Yingluck (sœur de l'ancien dirigeant Thaksin Shinawatra) avait témoigné devant l'Assemblée, la veille de ce vote, pour clamer son innocence et dire que cette interdiction n'était fondée sur «aucun texte de loi», la junte ayant révoqué la Constitution.

La Commission anti-corruption, réputée proche des élites ultra-royalistes traditionnelles comme les militaires, accuse Yingluck de négligence dans le cadre d'un programme de subvention aux riziculteurs ayant conduit le gouvernement à acheter le riz jusqu'à 50% au-dessus du prix du marché.

La junte thaïlandaise est accusée de vouloir éliminer durablement l'influente clan Shinawatra de la scène politique, et selon les analystes, l'interdiction de vie politique, doublée d'une condamnation en justice, font partie du processus.

UKRAINE L'ONU dénonce le bombardement d'un trolleybus à Donetsk



Le Conseil de sécurité de l'ONU a «condamné de la manière la plus ferme» jeudi le bombardement d'un trolleybus à Donetsk (est de l'Ukraine) qui a fait au moins treize morts.

Les 15 pays membres du conseil ont en outre souligné dans une déclaration unanime «la nécessité de mener une enquête objective et de poursuivre en justice les auteurs de cet acte répréhensible».

Le conseil a par ailleurs souligné «la nécessité d'appliquer pleinement» les accords de paix de Minsk de septembre.

Les pays membres du Conseil «accueillent avec satisfaction» la déclaration conjointe faite mercredi à Berlin par les ministres des Affaires étrangères de France, d'Allemagne, de Russie et d'Ukraine, réclamant une «cessation des hostilités» dans l'est de l'Ukraine. Ils avaient aussi appelé «toutes les parties (...) à retirer les armes lourdes en accord avec la ligne de contacts» définie par les accords signés en septembre dernier à Minsk.

Cette condamnation a eu lieu alors qu'au moins 41 personnes, civils ou militaires, ont été tuées ces dernières 24 heures dans l'est de l'Ukraine, en proie à un conflit entre l'armée ukrainienne et des rebelles séparatistes prorusses, selon un bilan fourni par des sources officielles.

Sur un porte-parole de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), au moins 5.000 personnes sont mortes depuis le début du conflit en avril dernier et 10.000 ont été blessées.

73 Français tués en Syrie et en Irak

Soixante-treize Français ont été tués «sur le théâtre d'opérations terroristes» en Syrie et en Irak, a annoncé jeudi le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve. Le précédent bilan fourni par le gouvernement début janvier faisait état de près de 70 djihadistes français morts dans ces pays, sur quelque 1.400 Français concernés par les départs pour le djihad. Grâce à la dernière loi antiterroriste votée par le Parlement à l'automne, dès lors qu'il y a une «suspicion d'engagement dans ces opérations en Irak, en Syrie ou ailleurs», on peut «mettre en place une interdiction de sortie du territoire, prendre les pièces d'identité des jihadistes présumés, a plaidé Bernard Cazeneuve.

«Si nous les laissons partir, ils s'engagent dans des exactions», a expliqué le ministre, évoquant les vidéos de décapitation, de crucifixion».

La Russie prête à reprendre la coopération avec les Etats-Unis sur la sécurité nucléaire mondiale

La Russie a annoncé sa volonté de renouer sa coopération avec les Etats-Unis sur les questions de sécurité nucléaire mondiale, a indiqué l'agence russe de l'énergie atomique Rosatom.

«La Russie et les Etats-Unis ont une responsabilité particulière pour garantir la sécurité et la sûreté des matériaux nucléaires et leur protection physique fiable, et pour éviter qu'ils tombent entre les mains d'organisations terroristes», a indiqué Rosatom dans un communiqué, jeudi.

«Nous serons prêts à reprendre la coopération quand la partie américaine y sera prête, et certainement, strictement sur une base d'égalité, de bénéfice mutuel et de respect», a souligné l'agence.

Le communiqué est perçu comme une réponse à des informations rapportées par des médias américains plus tôt cette semaine selon lesquelles la Russie était à l'origine de l'arrêt du programme de sécurité nucléaire qui est en place depuis les années 1990.

L'an dernier, le département d'Etat américain a suspendu tous les travaux en commun à un projet de sécurité nucléaire bilatéral, le programme de ré-

duction coopérative de la menace, également appelé programme Nunn-Lugar. En mai 2014, les Etats-Unis se sont également retirés de projets conjoints entre les laboratoires et entreprises industriels atomiques des deux pays, suspendant ainsi un accord intergouvernemental sur la coopération scientifique en matière de recherche nucléaire signé en septembre 2013. Rosatom a insisté dans son communiqué sur le fait que la Russie respectait rigoureusement toutes les normes internationales de sécurité du nucléaire et des radiations ainsi que de protection physique des réacteurs et des matériaux nucléaires, car Moscou «est convaincu que la sécurité de l'énergie nucléaire ne peut et ne doit pas dépendre des changements de situation de l'environnement politique».

Selon Rosatom, la Russie a rapatrié du combustible nucléaire hautement enrichi depuis 14 pays, éliminant ainsi le risque d'utilisation non autorisée de ces matériaux.

La Russie est également le seul pays qui a dilué 500 tonnes d'uranium hautement enrichi, une quantité suffisante pour produire 20 000 têtes nucléaires.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC-ONU

Le président sahraoui dénonce les tentatives du Maroc visant à entraver le travail des missions onusiennes au Sahara occidental

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Mohamed Abdelaziz, a dénoncé jeudi les tentatives du Maroc visant à entraver le travail des représentants et des missions des Nations unies au Sahara occidental, mettant en garde contre toute tentative pouvant dévier le processus de décolonisation dans la région de son objectif.

"L'occupant marocain ne peut pas poser de préalables à l'envoi personnel du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, ni

même au représentant spécial ou à la mission de l'ONU pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), indiqué le président sahraoui cité par l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Reifiant la volonté du Front Polisario de poursuivre la coopération avec le secrétaire général de l'ONU et son envoyé personnel, Christopher Ross, pour l'application des résolutions onusiennes relatives au Sahara occidental, le président sahraoui a mis en garde contre "toute tentative de faire dévier le processus de décolonisation dans la région

de son objectif". Le président Mohamed Abdelaziz a affirmé à ce propos qu'il "est temps pour l'ONU d'assumer ses responsabilités vis-à-vis d'une question non encore résolue, notamment le respect du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination conformément aux résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité de l'ONU".

En attendant l'application du principe d'autodétermination du peuple sahraoui, M. Abdelaziz a insisté sur la nécessité de "respecter le statut du Sahara occidental en tant que territoire non autonome conformément à l'ar-



ticle 73 de la charte". Le président sahraoui a réitéré sa revendication concernant l'arrêt de l'exploitation des ressources naturelles du Sahara occidental et la mise en place d'un "mécénat onusien" pour protéger les citoyens sahraouis contre les violations commises par les forces d'occupation marocaines.

TUNISIE-PALESTINE

Entretien entre les présidents Caïd Essebsi et Abbas sur les derniers développements en Palestine

Le président tunisien Béji Caïd Essebsi a eu, hier à Tunis, un entretien avec son homologue palestinien Mahmoud Abbas notamment sur les derniers développements sur la scène palestinienne, a rapporté l'agence de presse TAP.

L'entrevue a porté, d'après un communiqué de la présidence tunisienne cité par la TAP, sur les "développements du processus politique de la cause palestinienne", surtout après la suite favorable donnée à l'adhésion de l'Etat de Palestine à la Cour pénale internationale (CPI), laquelle adhésion prendra effet en avril prochain.

Le président palestinien a fait état, à l'issue de l'entretien, de "l'identité des vues des deux pays au sujet des causes arabes", selon la même source.

Le président palestinien s'est, par ailleurs, dit "attristé" par le décès du roi Abdallah ben Abdelaziz Al-Saoud, souhaitant "plein succès au nouveau souverain saoudien Salmane Ben Abdelaziz Al-Saoud".

LIBAN

Des militaires libanais tués dans des affrontements avec des hommes armés à la frontière avec la Syrie

Un nombre indéterminé de soldats libanais ont été tués vendredi dans des affrontements avec des hommes armés à la frontière avec la Syrie, a indiqué une source militaire, précisant que plusieurs assaillants ont été également tués. « Il y a des martyrs et des blessés dans les rangs de l'armée libanaise et nous avons tué et blessé plusieurs des assaillants », a déclaré cette source, citée par l'agence AFP, sans donner davantage de précisions dans l'immédiat. Généralement l'armée refuse de donner un chiffre exact de victimes dans ses rangs avant de prévenir les familles. Selon une source de sécurité libanaise, environ 200 hommes armés venus des

collines de Qalamoun en Syrie ont attaqué vendredi matin les positions militaires libanaises et l'armée utilise des hélicoptères pour les combattre. Les monts de l'Anti-Liban séparent les deux pays avec Qalamoun du côté syrien et la plaine de la Bekaa du côté libanais. Il s'agit des accrochages les plus violents depuis août lorsque l'armée et des extrémistes venus de Syrie s'étaient affrontés dans la région d'Aarsal.

Depuis le Front al-Nosra, allié à Al-Qaïda et l'organisation autoproclamée « Etat islamique » (IE/Daech) détiennent en otage 25 policiers et soldats libanais.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DE LA WILAYA D'ADRAR
N° FISCAL : 29613101083420

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

La direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Adrar informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint N°20/2014 dont l'intitulé de l'opération est :

Réalisation de l'éclairage du stade de football du complexe OMS de Timimoun (P.C.C.E Tranche 2012)

Lot N°01 :

- Partie 01 : Eclairage terrain de football
- Partie 02 : Poste transformateur avec équipement
- Partie 03 : Post groupe électrogène avec équipement

Les résultats des délibérations de la commission d'évaluation des offres :

Entreprise	N° lots	Montant	Délai de réalisation	Observation
Spa CONDOR Electronics N° fiscal 000234046277228	Lot N°01 : Partie : 01, 02, 03	92.325.753,00 DA	05 Mois	Moins disant

N.B : Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'Adrar dans un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis conformément à l'article 114 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010, modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

LE DIRECTEUR DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

DK NEWS

Anep : 303 248 du 24/01/2015

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الأشغال العمومية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

WILAYA DE M'SILA

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
NIF : 09.9028019036617

ولاية الميسيلة
مديرية الأشغال العمومية
رقم التعرف الجيني: 09.9028019036617

Conformément aux dispositions des articles 49, 114 et 125 du décret présidentiel N°10/2010 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics modifié et complété par le décret présidentiel N°13/03 du 13/01/2013. La direction des travaux publics de la Wilaya de M'sila informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres à la concurrence national restreint, publié dans les quotidiens nationaux : « أخبار اليوم » en date du 20 novembre 2014 et DK News du 25 novembre 2014, pour l'élaboration des études du réseau RN à travers la wilaya :

Classe C /étude de renforcement et de Modernisation

- Lot 12 : Etude de renforcement et modernisation de la RN 46 entre BOU SAADA et carrefour CW 38 sur 10 km CW 38 sur 10 km
- Lot 13 : Etude de renforcement et modernisation de la RN 89 entre BOU SAADA et SIDI AMEUR sur 18 km
- Lot 14 : Etude de renforcement et modernisation de la RN 70 entre BIR FODDA et AIN EL MELEH - SIDI M'HAMED sur 22 km
- Lot 15 : Etude de renforcement du dédoublement RN 45 entre M'SILA et CHELLAL sur 21 km
- Lot 16 : Etude de renforcement de la RN 60 entre SIDI AISSA et limites de la wilaya de MEDEA sur 16 km

La procédure d'évaluation des offres (techniques et financières) faite conformément aux critères prévus dans le cahier des charges a donné lieu aux résultats suivants :

Lot N°	Entreprise	Montant	Délais	Note technique /100 points	Observations
<i>Classe C /étude de renforcement et de Modernisation</i>					
Lot 12 : Etude de renforcement et modernisation de la RN 46 entre BOU SAADA et carrefour CW 38 sur 10 km CW 38 sur 10 km	LTP Sud NIF: 98347010018339	1.848.600,00	60 jours	87	Moins disant qualifié techniquement
Lot 13 : Etude de renforcement et modernisation de la RN 89 entre BOU SAADA et SIDI AMEUR sur 18 km	LTP Sud NIF: 98347010018339	3.328.650,00	65 jours	87	Moins disant qualifié techniquement
Lot 14 : Etude de renforcement et modernisation de la RN 70 entre BIR FODDA et AIN EL MELEH - SIDI M'HAMED sur 22 km	LTP Sud NIF: 98347010018339	4.077.450,00	75 jours	87	Moins disant qualifié techniquement
Lot 15 : Etude de renforcement du dédoublement RN 45 entre M'SILA et CHELLAL sur 21 km	LTP Sud NIF: 98347010018339	3.825.900,00	65 jours	87	Moins disant qualifié techniquement
Lot 16 : Etude de renforcement de la RN 60 entre SIDI AISSA et limites de la wilaya de MEDEA sur 16 km	LTP Sud NIF: 98347010018339	2.965.950,00	65 jours	87	Moins disant qualifié techniquement

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMP, auprès de la commission des marchés de la wilaya de M'sila.

Et pour les autres soumissionnaires qui sont intéressés de se rapprocher de ses services, au plus tard (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis, à prendre connaissance de résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

LE DIRECTEUR

DK NEWS

Anep : 303 511 du 24/01/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE OUARGLA
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
NIF099030015051545

TROISIÈME AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°01/2015

Intitulé de l'opération : Réalisation et extension des réseaux d'assainissement à travers 08 communes de la wilaya (02^e tranche)

La direction des Ressources en eau de la wilaya de Ouargla lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :

Equipement et électrification de deux stations de pompage des eaux usées de la commune d'El-Hadjira

Les entreprises qualifiées en Hydraulique activité principale catégorie III ou plus, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Ressources en eau de la wilaya de Ouargla, service de l'administration des moyens sis Rue Abderrahmane Rouabah BP 12 Ouargla Tel : 029.76.36.53, Fax : 029.76.36.54.

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

1- Offre technique :

- 1- Certificat de qualification et de classification professionnelles activité principale Hydraulique Catégorie III, ou plus en cours de validité à la date de dépôt des offres (copie légalisée).
- 2- Copie légalisée du registre du commerce
- 3- Copie originale ou copie légalisée du casier judiciaire du premier responsable de l'entreprise en cours de validité à la date de dépôt des offres.
- 4- Carte d'immatriculation fiscale (copie légalisée).
- 5- Extrait de rôle apuré ou accompagné d'un échéancier en cas de dette en cours de validité à la date de dépôt des offres (copie légalisée).
- 6- Attestations de mise à jour CNAS, CACOBATH et CASNOS apurées ou un échéancier en cas de dette en cours de validité à la date de dépôt des offres (copie légalisée).
- 7- Planning prévisionnel détaillé de la réalisation des travaux.
- 8- La déclaration à soucrire dûment remplie datée et signée par le soumissionnaire.
- 9- La déclaration de probité datée et signée par le soumissionnaire.
- 10- Cahier des charges dûment rempli, daté et signé
- 11- Références professionnelles (attestations de bonne exécution durant les cinq dernières années).
- 12- Bilan fiscal des 03 dernières années (de 2010 jusqu'à 2012). (Copie légalisée)
- 13- Liste des moyens matériels à mettre à pied d'œuvre pour ce projet accompagnée des pièces justificatives (cartes grises et assurances ou les factures pour le matériel non concerné par la carte grise). (Copie légalisée).
- 14- Copie légalisée de liste des moyens humains des encadrements techniques à mettre à pied d'œuvre pour le projet, accompagnée des justificatives (attestation d'affiliation +Diplôme)
- 15- Copie légalisée du statut pour les entreprises concernées
- 16- Copie légalisée de l'attestation de déclaration des comptes sociaux pour les entreprises concernées.

2- Offre financière :

- La soumission dûment renseignée, datée et signée.
- Le bordereau des prix unitaires dûment renseigné, daté et signé.
- Le devis quantitatif et estimatif dûment renseigné, daté et signé.

Les offres techniques et financières doivent être contenues dans deux (02) enveloppes.

Pour l'offre technique : mise dans une enveloppe fermée, cachetée portant la mention suivante :

Enveloppe N° 01 : Offre technique de l'avis d'appel d'offres national restreint N° 01/2015 pour :
Equipement et électrification de deux stations de pompage des eaux usées de la commune d'El-Hadjira

Pour l'offre financière : mise dans une enveloppe fermée cachetée portant la mention suivante :

Enveloppe N° 02 : Offre financière de l'avis d'appel d'offres national restreint N° 01/2015 pour :
Equipement et électrification de deux stations de pompage des eaux usées de la commune d'El-Hadjira

Ces offres devront être déposées au secrétariat de la direction des Ressources en eau de la wilaya d'Ouargla, à l'intérieur d'une enveloppe principale anonyme et ne comportera que la mention suivante :

A monsieur le directeur des Ressources en eau de la wilaya d'Ouargla
A ne pas ouvrir
Avis d'appel d'offres national restreint N°01/2015
Equipement et électrification de deux stations de pompage des eaux usées de la commune d'El-Hadjira

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la 1^{re} publication dans la presse ou le BOMOP.

Le jour de dépôt des offres est fixé au dernier jour de préparation des offres à 12h00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à 12h00.

Le jour d'ouverture des plis techniques et des offres financières est fixé au dernier jour de préparation des offres à 14h00 au siège de la direction des Ressources en eau d'Ouargla et en présence des soumissionnaires. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le jour d'ouverture des plis des offres techniques et financières est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant à 14h00.

Les entreprises soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant la durée de préparation des offres plus 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME

ET DE LA VILLE

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°01/DAG/MHUV/2015

Le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville lance un avis d'appel d'offres national restreint portant sur la réalisation des Travaux de Viabilisation des programmes d'habitat situés au niveau de la Ville Nouvelle de Sidi Abdellah :

- | | |
|-----------------------|--|
| 1. LOT I - Quartiers | N°20 (400 logements) et N°15 (300 logements) |
| 2. LOT II - Quartier | N°23 (3000 logements) |
| 3. LOT III - Quartier | N°25 (1500 + 300 logements) |
| 4. LOT IV - Quartiers | N°31, N°32 et N°33 (10000 logements) |

L'appel d'offres national restreint s'adresse à tous les soumissionnaires titulaires du certificat de qualification et de classification professionnelles en cours de validité, activité principale Bâtiment, Travaux Publics ou Hydraulique (B.T.P.H), présentant une expérience dans le domaine des travaux de viabilisation et disposant de tous les moyens humains et matériels nécessaires à la réalisation des travaux objet du cahier des charges.

Le soumissionnaire peut soumissionner pour un ou plusieurs lots cités ci-haut conformément aux conditions d'éligibilités détaillées dans le tableau suivant :

N°	LOTS	ELIGIBILITE
1	Lot I et III	<ul style="list-style-type: none"> * Catégorie Sept (07) ou plus activité principale bâtiment, travaux publics ou hydraulique (B.T.P.H) * Ayant déjà réalisé durant les dix (10) dernières années un (01) projet de travaux de voirie de 04 Km et plus.
2	Lot II et IV	<ul style="list-style-type: none"> * Catégorie Sept (07) ou plus activité principale bâtiment, travaux publics ou hydraulique (B.T.P.H) * Ayant déjà réalisé durant les dix (10) dernières années un (01) projet de travaux de voirie de 08 Km et plus.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges, à partir de la première parution de l'avis dans le BOMOP ou l'un des quotidiens nationaux, contre la somme non remboursable de 4.000 DA, auprès de :

L'Etablissement Public de la Ville Nouvelle de Sidi Abdellah
Division marchés
112 Sidi Bennour – Mahelma Alger

Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessous le dernier jour de la durée de préparation des offres, avant 12h.

La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la première date de publication de l'avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Les plis seront ouverts en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui souhaitent assister à la séance publique d'ouverture des plis, le jour cité ci-dessus à 14 heures au siège du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, "135 Rue Didouche Mourad- Alger - Direction de l'Administration Générale".

Les offres devront comprendre principalement (voir la liste détaillée dans le cahier des charges):

- * La déclaration à souscrire.
- * La déclaration de probité.
- * Une copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux.
- * Une Copie de l'extrait du casier judiciaire.
- * Les délais d'exécution et le planning des travaux.
- * Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle.
- * Copie du registre de commerce.
- * Les bilans comptables des trois dernières années 2011-2012-2013.
- * Listes des moyens matériels et humains exigés pour le projet.
- * Les attestations de bonne exécution de travaux ou PV de réception définitive.
- * Copies des attestations fiscales (Extrait de rôles – Numéro d'identification Fiscale).
- * Copies des attestations des organismes de sécurité (CNAS – CASNOS-CACOBATH).

Les offres, en double exemplaires, accompagnées des pièces exigées doivent être déposées au Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville sous double pli cacheté portant la mention :

« Avis d'appel d'offres national restreint »
N° 01/DAG/MHUV/2015

Réalisation des Travaux de Viabilisation des programmes d'habitat situés au niveau de la Ville Nouvelle de Sidi Abdellah :

- | | |
|-----------------------|--|
| 1. LOT I - Quartiers | N°20 (400 logements) et N°15 (300 logements) |
| 2. LOT II - Quartier | N°23 (3000 logements) |
| 3. LOT III - Quartier | N°25 (1500 + 300 logements) |
| 4. LOT IV - Quartiers | N°31, N°32 et N°33 (10 000 logements) |

« A ne pas ouvrir »

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de 21 jours augmenté de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:45 Jeunesse : TFou
 08:25 Culture Infos : Météo
 08:30 Culture Infos : TélésShopping
 09:20 Culture Infos : Météo
 09:25 Série TV : Une histoire, une urgence
 09:55 Série TV : Une histoire, une urgence
 10:25 Divertissement : Au nom de la vérité
 10:55 Divertissement : Au nom de la vérité
 11:20 Divertissement : Au nom de la vérité
 11:55 : Petits plats en équilibre
 12:00 Divertissement : Les douze coups de midi
 12:50 Sport : L'affiche du jour
 13:00 Culture Infos : Journal
 13:40 : Petits plats en équilibre
 13:45 Culture Infos : Histoire d'un rêve
 13:50 Culture Infos : Météo
 13:55 Série TV : Les feux de l'amour
 15:15 Divertissement : 12 ans sans ma fille
 17:05 Culture Infos : Tous ensemble
 17:55 Culture Infos : 50mn Inside
 19:10 Culture Infos : 50mn Inside
 19:50 Culture Infos : Là où je t'emmènerai
 19:55 Culture Infos : Météo
 20:00 Culture Infos : Journal
 20:30 : Du côté de chez vous
 20:35 Autre : Tirage du Loto
 20:40 Culture Infos : Météo
 20:45 Série TV : Nos chers voisins
 20:55 Divertissement : The Voice, la plus belle voix
 23:15 Divertissement : The Voice

2

- 06:25 Culture Infos : Point route
 06:30 Culture Infos : Journal
 06:35 Culture Infos : Télématin
 06:57 Culture Infos : Météo 2
 07:00 Culture Infos : Journal
 07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
 08:00 Culture Infos : Journal
 08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
 09:05 Divertissement : Dans quelle éta-gère
 09:10 Série TV : Des jours et des vies
 09:30 Série TV : Amour, gloire et beauté
 09:55 Culture Infos : C'est au programme
 10:50 Culture Infos : Météo outremer
 10:55 Divertissement : Motus
 11:30 Divertissement : Les Z'amours
 12:00 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place
 12:55 Culture Infos : Météo 2
 13:00 Culture Infos : Journal
 13:48 Culture Infos : Météo 2
 13:50 Culture Infos : Consumag
 13:55 Culture Infos : Expression directe
 14:00 Culture Infos : Mon Envoyé spécial
 14:45 Culture Infos : Faites entrer l'accusé
 16:25 Culture Infos : Un jour, un destin
 18:10 Divertissement : Pyramide
 18:45 Divertissement : Mot de passe
 19:15 Divertissement : Mot de passe
 19:50 Culture Infos : Météo 2
 20:00 Culture Infos : Journal
 20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
 20:45 Culture Infos : Météo 2
 20:50 Culture Infos : Météo des neiges
 20:51 Divertissement : Le plus grand cabaret du monde
 23:15 Divertissement : On n'est pas couché

3

- 06:00 Culture Infos : EuroNews
 06:45 Série TV : LoliRock
 06:47 Jeunesse : C'est bon !
 06:50 Jeunesse : Les Dalton
 06:57 Jeunesse : Les Dalton
 07:05 Jeunesse : Les Dalton
 07:15 : Nos voisins les Marsupilamis
 07:41 Série TV : Nos voisins les Marsupilamis
 08:07 Nos voisins les Marsupilamis
 08:31 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion
 08:37 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion
 08:45 Jeunesse : Peanuts
 09:03 Culture Infos : Dans votre région (ière partie)
- 09:50 Culture Infos : Dans votre région (2e partie)
 10:45 Culture Infos : Consumag
 10:50 Culture Infos : Midi en France
 11:55 Culture Infos : Météo
 12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional
 12:25 Culture Infos : 12/13 : Journal national
 12:55 Culture Infos : Météo à la carte
 13:50 Série TV : Un cas pour deux
 14:55 Culture Infos : Questions criblées au Sénat
 15:00 Sport : En course sur France 3
 15:25 Culture Infos : Dans votre région
 16:45 Culture Infos : Expression directe
 16:50 Divertissement : Un livre toujours
 17:00 Culture Infos : Les carnets de Julie
 17:55 Divertissement : Questions pour un champion
 18:30 Culture Infos : Avenue de l'Europe
 18:45 Culture Infos : Météo des neiges
 19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional
 19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national
 20:00 Culture Infos : Météo
 20:50 Sport : Tout le sport
 20:15 Culture Infos : Météo régionale
 20:20 Série TV : Zorro
 20:50 Divertissement : Le sang de la vigne
 22:20 Culture Infos : Météo
 22:25 Culture Infos : Soir 3
 22:50 Divertissement : La chartreuse de Parme

CANAL+

- 06:20 Divertissement : La semaine des Guignols
 06:50 Divertissement : Zapping
 06:55 Divertissement : Le Before du grand journal
 07:20 Culture Infos : La météo
 07:25 Divertissement : Le petit journal
 07:50 : Les Guignols de l'info
 08:00 Culture Infos : La météo
 08:05 Sport : Zapsport
 08:10 Série TV : Mon oncle Charlie
 08:30 Cinéma : Angélique
 10:20 Cinéma : Dans l'ombre de Mary : la promesse de Walt Disney
 12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
 12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
 14:25 Sport : Samedi sport
 14:45 Sport : Lille / Perpignan
 16:40 Sport : Avant-match
 17:00 Sport : Lille / Monaco
 18:55 Sport : Samedi sport
 19:00 Culture Infos : Le JT
 19:10 Culture Infos : Salut les Terriens !
 20:25 Divertissement : Made in Groland
 20:53 Divertissement : A propos du film
 20:55 Cinéma : Monuments Men
 22:50 Sport : Jour de foot
 23:45 Sport : Intérieur sport

M

- 07:00 Jeunesse : Tony & Alberto
 07:10 Jeunesse : Tony & Alberto
 07:20 Jeunesse : La maison de Mickey
 07:40 Série TV : Docteur La Peluche
 08:10 Jeunesse : Sammy & Co
 08:25 Série TV : Lou !
 08:35 Série TV : Les p'tits diables
 08:55 Culture Infos : Météo
 09:00 Culture Infos : M6 boutique
 10:10 Série TV : Modern Family
 10:30 Série TV : Modern Family
 11:00 Série TV : Desperate Housewives
 11:45 Série TV : Desperate Housewives
 12:40 Culture Infos : Météo
 12:45 Culture Infos : Le 12.45
 13:05 Série TV : Scènes de ménages
 13:40 Culture Infos : Météo
 13:45 : L'homme aux miracles
 15:35 Culture Infos : Patron incognito
 17:00 Culture Infos : Patron incognito
 18:40 Culture Infos : Un trésor dans votre maison
 19:40 Culture Infos : Météo
 19:45 Culture Infos : Le 19.45
 20:10 Série TV : Scènes de ménages
 20:55 Série TV : NCIS : Los Angeles
 21:45 Série TV : NCIS : Los Angeles
 22:40 Série TV : NCIS : Los Angeles
 23:20 Série TV : NCIS : Los Angeles

TÉLÉ

La sélection

20h55

The Voice, la plus belle voix



Résumé

Les quatre coachs continuent de sélectionner, à l'aveugle, les voix qui leur conviennent, leur semblent intéressantes, les font vibrer. Chacun pense à l'équipe qu'il va constituer, et souhaiterait emmener sur les plus hautes marches du podium. Zazie, qui cette saison remplace Garou, insufflera-t-elle un vent nouveau à la compétition ? Les univers musicaux prendront-ils le pas sur les tessitures et les amplitudes de voix ? Dans tous les cas, la production annonce que la formule du télécrochet a été retravaillée pour plus de rythme et de surprises. Nikos Aliagas, lui, a remisé pour sa quatrième saison de présentation de l'émission.

2

20h45

Le plus grand cabaret du monde

Résumé

Pour une soirée placée sous le signe du grand spectacle, Patrick Sébastien a réuni des personnalités venues de tous les horizons. Véronique Jannot, Claudia Tagbo, Daniel Russo, Chris Marques, Hugues Aufray, Thierry Omeyer, Juliette Arnaud, Philippe Vandel, Fanny Cottençon, Dany Brillant et Damien Thévenot se succèdent pour présenter les numéros des artistes : la troupe de jonglerie de CirkAfrica, Probst et ses babouins savants, les Perez Brothers, les magiciens Yosuke Ikeda, Tim Silver, Steve Owens, Yann Frish, Magus Utopia, Dani Lary et Bernard Bili, les acrobates Anatoliy et Mykola, Trinh Tra My et Trio Queens, les frères Chaix et leurs avions télécommandés, les clowns Fumagali et Daris, le ventriloque Jeff Panacloc, Gengis Van Gool et ses arbalestiers, les trapézistes de Waz'o, le mentaliste Alain Chouette et les claquettes de Tap Factory.

**3**

20h45

Le sang de la vigne



Résumé

Propulsée à la tête d'une prestigieuse maison de champagne à la mort de son mari, une femme fait appel à Benjamin Lebel, qui intervient avec son assistant.

CANAL+

20h55

Monuments Men

Résumé

En 1944, un peloton spécial de l'armée américaine est chargé de récupérer les œuvres d'art volées par les nazis pour les rendre à leurs propriétaires.

**1**

20h50

NCIS : Los Angeles



Résumé

Un officier de la marine semble s'être tué en sautant d'un pont sur une autoroute. Mais l'autopsie révèle que l'homme était déjà décédé au moment de la chute. Après des recherches, les agents découvrent que la victime était un spécialiste des sous-marins. Ils croisent un agent de la DEA qui leur révèle qu'un puissant cartel utilise ces engins pour acheminer de la drogue de la Colombie vers les États-Unis. Callen et Sam apprennent qu'un

vaisseau manque à l'appel. Ils doivent à tout prix le localiser pour contrer les plans des trafiquants. De son côté, Hetty est convoquée à Washington...

NATATION

Début des épreuves du championnat d'Algérie d'hiver benjamins à Oran

Les épreuves du championnat d'Algérie d'hiver de natation «benjamins» filles et garçons ont débuté jeudi à la piscine semi-olympique de Gydyl à Oran. Cette manifestation sportive de trois jours, organisée par la ligue wilaya en collaboration avec la Fédération algérienne de natation (FAN), est marquée par la participation de 185 nageurs dont 92 nageuses de 36 clubs représentant 13 ligues de wilayas du pays, à savoir Alger, Béjaïa, Blida, Bouira, Tipasa, Batna, Sétif, Skikda, Jijel, Constantine, Tlemcen, Mostaganem et Oran. Cette compétition prévoit cinq séances dans quinze spécialités, huit fois 50 mètres nage libre (mixte), 100m, 200m et le 400m et les relais 4 fois 100m quatre nages filles et garçons, dont les spécialités du 200 mètres 4 nages et le 400 mètres nage libre constituent un passage obligé pour tous les nageurs filles et garçons. La première journée de ce championnat prévoit le déroulement des épreuves dans les spécialités du 400 mètres nage libre, le relais quatre fois 100 mètres quatre nage, le 100m papillon (filles et garçons).

LUTTE/FORMATION

Recyclage des entraîneurs et juges-arbitres du 22 au 24 janvier à Oran

La Fédération algérienne des luttes associées (FALA) organise du 22 au 24 janvier un stage de recyclage au profit des entraîneurs et juges-arbitres issus de différentes ligues de wilayas, a-t-on appris jeudi auprès de l'instance fédérale. Ces deux stages s'inscrivent dans le cadre du plan d'action 2015 et le programme élaboré par le service du développement de la formation de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA). Le stage de formation des entraîneurs est encadré par Aït Hocine Arezki, Directeur technique national (DTN), alors que celui des juges-arbitres est pris en charge par Fettar Riad, Directeur de l'organisation sportive.

INFRASTRUCTURES

Tahmi : «Réception du futur stade olympique d'Oran vers fin 2015»

La réception du futur stade olympique de football d'Oran est attendue vers la fin de l'année en cours, a annoncé jeudi le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, lors d'une visite de travail dans la wilaya.

Inspectant le chantier de cette infrastructure sportive, le ministre s'est déclaré satisfait de l'évolution des travaux qui ont dépassé le seuil de 65 %, tout en insistant auprès de l'entreprise de réalisation sur «le nécessaire renforcement des effectifs en vue de la livraison du stade de football dans les délais indiqués».

Le stade, doté d'une capacité d'accueil de 40.000 spectateurs, est implanté dans la localité de Belgaïd, à la sortie Est de la ville d'Oran. Cette infrastructure sportive constitue la première phase d'un programme d'envergure comprenant, sur le même site, un futur complexe olympique avec nombre d'espaces dont des piscines, un club de tennis, un vélodrome ainsi qu'un centre régional de médecine spor-



tive. «Les travaux de réalisation du complexe seront entamés dès la livraison de la première tranche englobant, quant à elle, le stade de football, un terrain de réplique et une piste d'athlétisme», a affirmé le ministre qui prévoit la réception de l'intégralité du site avant la fin 2018.

«Cette opération ne souffre d'aucun problème financier», a tenu à souligner M. Tahmi en réponse à une question soulevée par la presse quant au retard accusé dans l'évolution des travaux. «Chacune des deux tranches (stade et complexe) dispose de sa propre enveloppe budgétaire», a-t-il assuré, expliquant que le

retard accusé, dû à l'injection financière simultanée (dans les deux tranches), sera rattrapé par l'utilisation rationnelle du budget.

«Hormis la question des délais, les normes requises par le standard international sont respectées», a soutenu le ministre en rappelant que l'Algérie a déposé sa candidature pour l'accueil, à Oran, des Jeux méditerranéens en 2021.

«L'Algérie sera au rendez-vous de cet événement sportif international avant la fin 2018, délai de livraison du complexe dans sa totalité», a fait valoir M. Tahmi qui a également procédé à la pose de la première pierre d'une future piscine

de 25 mètres dans la daïra de Bir El-Djir. Le ministre avait entamé sa visite de travail par l'inspection d'un site d'aires de jeux en fin d'aménagement à haï El-Barki, où il s'est félicité de «la qualité des travaux et de l'esthétique qui embellit le paysage urbain d'Oran».

A l'issue de sa visite, M. Tahmi était l'invité du «Forum des citoyens» organisé par le groupe de presse «Ouest Tribune», rencontré qui lui a permis de rappeler les grandes actions menées par son département en vue du développement de l'activité sportive à l'échelle nationale. Le ministre des Sports a insisté sur le renforcement de la législation à même de promouvoir toutes les disciplines, la lutte contre la violence, la formation des jeunes athlètes et de l'encadrement.

«Le secteur des sports compte, à lui seul, plus de 9.000 projets d'infrastructures, dont 60 % ont été réalisées, tandis que les autres sont en cours de réalisation ou en voie de lancement», a fait savoir M. Tahmi.

MONDIAL-2015 DE HANDBALL AU QATAR

Une organisation parfaite

Une semaine après le début du championnat du monde-2015 de hand-ball à Doha, le Qatar est en train de prouver une nouvelle fois qu'il peut être à la hauteur et réussir l'organisation d'un grand événement de la taille d'un mondial, selon les observateurs présents. Entraînements, matchs, transport, restauration, communication, animation Rien n'est laissé au hasard par les Qataris qui organisent un tournoi tout simplement parfait.

«Le Qatar organise actuellement le meilleur championnat du monde de tous les temps», ne cesse de répéter le président de la Fédération internationale de handball (IHF), l'Egyptien Hassan Moustafa, à chacune de ses sorties. Les trois salles ultra-moderne (Lusail, Duhail et Ali-Bin Hamad Al Attiyah Arena) où se déroulent les 84 rencontres sont de vrais joyaux architecturaux. Le directeur de projet du site Lusail avait d'ailleurs déclaré avant la fin du

chantier qu'il s'agissait de faire de cette «arena où l'on jouera aussi au volley-ball et au basket-ball, une «référence internationale». Tout est moderne dans ces salles: des définitions aux sièges, en passant par l'accoustique, la climatisation, les tableaux d'affichage et l'éclairage. Les salles de presse et de conférence ainsi que les tribunes des médias font, elles, le bonheur des journalistes dont plusieurs ont été invités pour l'événement par le comité d'organisation de Qatar-2015. Venus en force des quatre coins du monde pour couvrir cet événement, les journalistes sont tout simplement «choyés» et ont tout sous la main pour travailler dans les meilleures conditions.

«L'organisation est excellente. Jamais un championnat du monde ne s'était déroulé dans de telles conditions, nous frôlons la perfection. Le comité d'organisation est minutieux et a pensé à tout. Vraiment il n'y a rien à dire», a déclaré à l'APS Moha-

med Seif, rédacteur en chef à l'agence de presse égyptienne MENA

(Middle East News Agency). La presse a ainsi droit notamment à des navettes desservant les salles à partir des hôtels jusqu'au-delà de minuit, la restauration gratuite sur les lieux de compétition, des écrans dans chaque zone de salle pour ne rien rater des rencontres et l'accès à la base de données du Mondial pour avoir toutes les statistiques des rencontres.

Le Mondial de football-2022, un autre défi pour le Qatar

Après avoir organisé, entre autres, les jeux panarabes-2011, les championnats du monde-2014 de natation en petit bassin, le Grand Prix moto sur le circuit international de Lusail (qui est une des épreuves du championnat du monde de vitesse moto) et maintenant le Mondial-2015 de handball, le Qatar se tourne vers son plus grand défi, à

savoir le Mondial de football qu'un pays arabe organisera pour la première fois en 2022. «Avec toutes les installations et infrastructures qu'il possède, le Qatar peut facilement organiser la coupe du monde de football. Je vous cite un seul exemple: le thermomètre affiche plus de 50 degrés durant l'été, mais quand je m'assoie dans les tribunes du stade Al-Sadd, j'ai froid tellement c'est climatisé. Ils peuvent vraiment abriter le Mondial durant l'été», raconte le journaliste algérien Anwar Benali, établi à Doha depuis une dizaine d'années.

Grâce à ses infrastructures sophistiquées susceptibles de faire pâlir de jalouse les plus grandes nations, témoigne Claude, journaliste français présent à Doha, «le Qatar est en train de réussir son pari, en attendant d'essayer de convaincre la Fédération internationale de football (FIFA) d'organiser le Mondial-2022 en été». Réponse en mars-2015.

S o l u t i o n

Sudoku N°841

2	6	5	8	9	1	3	4	7
3	7	8	6	5	4	2	1	9
9	1	4	3	7	2	6	5	8
6	3	9	2	4	8	1	7	5
4	8	2	5	1	7	9	3	6
1	5	7	9	3	6	4	2	8
8	2	1	4	6	5	7	9	3
5	4	3	7	2	9	8	6	1
7	9	6	1	8	3	5	2	4

3	8	9	1	2	4	7	6	5
1	7	6	5	9	8	3	2	4
2	5	4	7	3	6	1	8	9
7	2	3	9	1	5	8	4	6
9	1	8	6	4	7	5	6	3
6	4	5	2	8	3	9	7	1
8	6	5	3	2	9	4	1	7
5	3	2	7	4	6	8	1	9
7	9	6	1	8	3	5	2	4

3	7	8	9	1	2	4	5	6
1	6	5	4	3	2	7	8	9
6	3	2	1	8	9	5	7	4
4	7	9	5	6	3	1	2	6
2	1	6	4	5	7	3	8	9
6	1	3	8	9	2	7	4	5
4	5	2	7	6	1	3	9	8
7	9	8	6	5	4	3	1	2
5	3	4	1	2	7	6	8	9

Mots Croisés N°841

EMANCIPATION
CASERNE■AL■U
REPUBLIQUE■RI
ARRET■SALSES
BLENEAU■L■F■
O■SGANARELLE
US■AM■DUC■ES
IMAM■FE■ROCS
L■EMMERDANTE
LIRE■T■AYE■
EVE■RANCEUR
RESTAS■ENTRE

Mots Fléchés N°841

DAMASQUINAGE
ECUMEUX■AMES
STEATOMES■NS
HIL■R■AXARTE
OFFRE■LARCIN
U■RETS■CD■L■
LIAS■ESTELLE
ILI■FRAISIER
E■CREDIT■ESE
REHE■ETUDES■
EDENTA■DOSER
SE■EMULES■SA

17^E JOURNÉE DE LA LIGUE 1 MOBILIS

Le "Clasico" USMA-JSK attraction de la journée

Saïd Ben

USM Alger - JS Kabylie est un «clasico» qui, comme de coutume, draine la grande foule et c'est pourquoi le constitue donc l'attraction de cette 17^e journée de la Ligue 1 Mobilis de football où le leader, l' MO Béjaïa et son poursuivant immédiat, l'ES Sétif, seront en appel, respectivement, à Béchar et Sidi Bel-Abbès.

Ainsi le clasico d'aujourd'hui opposera, ironie du sort, deux équipes qui restent sur une défaite. Ce qui donne plus de plaisir à ce choc entre deux vieilles connaissances.

L'USM Alger a été battue par l'ESS (3-2) alors que la JSK a été défaite par le MC Oran (1-0). Les deux formations veulent donc reconforter leurs fans respectifs en tentant d'enregistrer un bon résultat aujourd'hui. Le match s'annonce très difficile d'autant que les deux équipes ont rétrogradé au classement lors de la précédente journée suite à leur défaite respective. L'USMA se retrouve à la 4^e place alors que la JSK est à la 9^e position. L'opération rachat est donc le point

commun à ces deux formations qui espèrent le livreront un match de haute facture compte tenu des forces en présence. Là, faut-il bien reconnaître que tout pronostic est hasardeux...

De son côté, le MO Béjaïa, leader de la ligue 1, effectuera un périlleux déplacement à Béchar où l'attend de pied ferme la JS Saoura avide d'arracher les trois points du premier classé et ainsi se hisser en haut du tableau. De son côté, l'ES Sétif qui reste sur une belle victoire contre l'USM Alger, tentera de confirmer son statut de championne d'Afrique à Bel-Abbès face à l'équipe locale l'USMBA. Bel-Abbès a besoin de points à domicile surtout en cette phase « retour » décisive. Ce qui annonce un match très disputé entre deux formations pratiquant du beau football, l'USMBA est avide de racheter devant son public suite à sa dernière défaite dans le derby contre l'ASMO.

Au stade Zabana, le MC Oran, tentera également de confirmer sa dernière victoire contre la JSK en recevant une équipe du CR Béloizid qui allié le bon et le moins bon. L'effet Cavalli est là du côté d'El Hamri et nul doute

que les joueurs feront tout pour offrir une belle victoire à leurs fans. Seulement, le CRB est une équipe redoutable hors de ses bases, les joueurs du coach Cavalli sont donc bien avertis.... A Chlef, le MC Alger qui vient de renouer avec la victoire et de quelle manière (4-0) face au MC El Eulma !, sera en difficulté devant des gars de Chlef voulant bien éviter toute surprise à domicile. Le moindre point perdu à home risque de peser lourd au décompte final. Et ceci explique donc cela. Et à ce propos justement, El Eulma qui jouera à domicile devrait se racheter devant son public en recevant l'USM El Harrach qui reste aussi sur une défaite face au RC Arbaâ qui l'a contraint à céder sa place sur le podium au MCO.

Le CSC qui reste sur un probant nul face au CRB à Alger recevra le RC Arbaâ dans un match ouvert à tous les pronostics. Le RCA joue mieux hors de ses bases et les gars de l'antique Cirta doivent bien s'en méfier pour éviter toute surprise. A Alger, le NA Hussein-Dey accueillera l'ASMO dans un match entre deux clubs formateurs. Le beau



football ne doit pas être absent dans ce match qui s'annonce des plus palpitants à suivre.

Classement: Pts J

S.B.	1. MOB	28	16
	2. ESS	27	16
	3. MCO	26	16
	4. USMH	25	16
	- USMA	25	16
	6. ASMO	24	16
	7. CSC	23	16
	-- RCA	23	16
	9. JSK	21	16
	-- JSS	21	16
	-- CRB	21	16
	12. USMBA	19	16
	13. MCEE	17	16
	-- NAHD	17	16
	CSC-RCA		
	15. ASO	16	16
	16. MCA	14	16

PROGRAMME:
Aujourd'hui à 16h00:

NAHD-ASMO

MCO-CRB

JSS-MOB

MCEE-USMH

ASO-MCA

CSC-RCA

USMA-JSK

USMBA-ESS

17^E JOURNÉE DE LA LIGUE 2 MOBILIS

L'occasion pour le dauphin de recoller au leader



La 17^e journée du championnat national de Ligue 2 «Mobilis» de football, prévue demain et dimanche, sera à l'avantage du RC Relizane, l'actuel 2^e du classement, car en cas de victoire à domicile face à l'AS Khroub, il pourrait recoller au leader blidéen qui, lui, sera probablement soumis à rude épreuve par la JSMB, à Béjaïa.

Le RCR compte actuellement cinq points de retard sur l'USMBA, mais si son éventuelle performance coïncide avec un faux pas du leader à Béjaïa, il réduirait considérablement cet écart. Le club de Yemma Gouraya, après avoir brièvement trôné sur la Ligue 2, a traversé un passage à vide qui l'a relégué à la 6^e place du classement, mais il compte profiter de l'avantage du terrain et du soutien du public, demain, pour se relancer dans la course à l'accession, à travers une victoire face à l'USM Blida. Un succès qui devrait faire même le bonheur de

se hisser, par la même occasion vers la première partie du tableau. Le MCS, autre leader éphémère de la Ligue 2, a en effet chuté à la 9^e place, au moment où l'ABS n'est que 13e.

PROGRAMME
Samedi :

USC-DRBT (14h30)
O. Médéa - AB Merouana (15h00 / à huis clos)
MC Saïda - A. Boussaâda (15h00)
RC Relizane - AS Khroub (15h00)
WA Tlemcen - USMM Hadjout (15h00)
JSM Béjaïa - USM Blida (15h00)
ESM Koléa - CA Bordj Bou Arréridj (14h30)
CRB Aïn Fekroun - CA Batna (14h30)

Classement :

	Pts	J
1. USM Blida	32	16
2. RC Relizane	27	16
3. CRB Aïn Fekroun	25	16
4. DRB Tadjenaret	24	16
-- O. Médéa	24	16
6. JSM Béjaïa	23	16
-- US Chaouia	23	16
-- CA Batna	23	16
-- MC Saïda	23	16
10. WA Tlemcen	22	16
11. AS Khroub	20	16
-- CABB Arréridj	20	16
13. A. Boussaâda	18	16
14. ESM Koléa	17	16
15. USMM Hadjout	16	16
16. AB Merouana	13	16

JSM BÉJAIA L'entraîneur Hammouche limogé, un duo pour assurer l'intérim

L'entraîneur en chef de la JSM Bejaïa Hammouche Hacene a été démis de ses fonctions, en raison des résultats négatifs enregistrés par le club et remplacé temporairement par le duo Karim Zaoui et Azeddine Berrama, a annoncé le club de Ligue 2 Mobilis de football. Les membres du bureau directeur de la JSM Béjaïa, chapoté par Berkati Fawzi, ont pris la décision de mettre fin aux fonctions de Hammouche Hacene, une décision motivée par l'absence de résultats probants lors des deux derniers déplacements du club à Khroub el Batna, précise le site officiel du club de Yemma Gouraya. Les partenaires de Farouk Belkaid ont essayé deux défaites de rang contre l'AS Khroub (3-1) en match retard samedi dernier et devant le CA Batna (1-0) lors de la 16^e journée disputée mardi. La direction de la JSMB a chargé Karim Zaoui et Azeddine Berrama afin d'assurer l'intérim en attendant la nomination d'un nouvel entraîneur en chef. A l'issue de la 16^e journée, la JSMB a dégringolé à la sixième place à neuf longueurs du leader l'USM Blida qu'elle affrontera demain pour le compte de la 17^e journée.

CA BORDJ BOU-ARRÉRIDJ Kamel Boudjellal nouveau président

Le conseil d'administration (CA) de la Sspa CA Bordj Bou Arréridj (ligue 2 de football) a désigné Kamel Boudjellal au poste de président du CA en remplacement de Moussa Merzoughi, démissionnaire. Cette désignation a été décidée lors d'une réunion du CA qui a accepté la démission de Merzoughi, motivée, selon ce dernier, par des ennuis de santé. Contacté par l'APS, le désormais ex-président du CABBA, qui a souhaité bonne chance à son successeur et une bonne continuation au club, a précisé que les soins qu'il s'apprête à subir ne lui permettent pas de poursuivre ses fonctions de président de la Sspa. Mourad Senouci a été désigné, lors de la même réunion du CA, en tant que directeur général de la société en remplacement de Yacine Boucheloukh, démissionnaire également. Le CA Bordj Bou Arréridj occupe après 16 journées la 11^e place du classement général de Ligue 2, ex aequo avec l'AS Khroub, avec 20 points.

CAN - 2015

L'Algérien s'incline face au Ghana 1-0

FICHE TECHNIQUE

Fiche technique du match Ghânia-Algérie (1-0) mi-temps (0-0) disputé vendredi au stade Mongomo en match comptant pour la deuxième journée du groupe C de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015

Pelouse: mauvais état
Temps: Claud
Public: nombreux
But: Asamoah Gyan 90+3 Ghânia
Arbitrage: Akwa (26') Ghânia, Boughera (45'), Bentaleb (73') Algérie
Arbitre: Koman Coulibaly (Mali), Jean Claude Birumushabu (Burundi), Hassan Egueh Yacin (Djibouti)

Quatrième arbitre: Joaquin Esongo Eyang (Guinée équatoriale)

Composition des deux équipes
Ghânia: Razak Brimah, Harrison Afful, Baba Rahman, Jonathan Mensah, Daniel Amartey, Afiyri Acquah (Wakaso 56'), Agyemang Badu, Christian Atsu, Andre Ayew (Asante 86'), Jordan Ayew (Otoo 28), Asamoah Gyan.

Selectionneur: Avram Grant
 Algérie: Rais M'bola Mandi, Ghouliam, Medjani, Bougerra (c), Bentaleb, Lacen (Mahrez 71), Taider, Feghouli, Brahimi (Kadir 87'), Belfodil (Slimani 57'). Sélectionneur: Christian Gourcuff



La sélection algérienne de football s'est inclinée face à son homologue ghanéen sur le score de 1 à 0 en match disputé vendredi à Mongomo pour le compte de la deuxième journée dans le groupe C de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015.

Le but de la victoire a été inscrit par le capitaine Gyan Asamoah dans le temps additionnel (90+3) pour les Black stars.

Décès de la mère de Christian Gourcuff

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé jeudi le décès de la mère du sélectionneur national de football, Christian Gourcuff. Suite au décès de la mère de Christian Gourcuff, le président de la Fédération Algérienne de Football, M. Mohamed Raouraoua, et l'ensemble des membres de la fédération et les joueurs de l'équipe nationale de football, présentent leurs condoléances les plus attristées au sélectionneur national, rapporté le site de l'instance fédérale.

Christian Gourcuff se trouve actuellement à Mongomo en Guinée équatoriale où l'Algérie jouera son deuxième match de la CAN-2015 face au Ghana, vendredi à 17h00.

Le sélectionneur du Cap Vert frustré par le nul face au RD Congo

Le sélectionneur du Cap Vert, José Rui Aguas n'a pas caché sa frustration, après le nul concédé par son équipe face à la RD Congo (0-0), jeudi à Ebébeyin pour le compte de la 2e journée, groupe B, de la coupe d'Afrique des nations de football (CAN-2015).

"Le nul n'est pas un résultat juste. On mérité bien mieux, ça a été un peu la répétition du match contre la Tunisie. La 1re mi-temps a été très bonne, on a eu trois, quatre ou cinq occasions pour marquer. Et lors de la seconde, on perdu du rythme, mais on était toujours plus dangereux, surtout à la fin du match avec deux occasions nettes", a indiqué le sélectionneur des Requins.

Le sentiment d'une frustration est partagé par Ryan Mendes. "On domine et ne marque pas, ça c'est une frustration. C'est vrai qu'un point est mieux que zéro, mais j'espère qu'on va

n'aura pas de regret par la suite", a souligné l'attaquant du Cap Vert à la presse.

Avec deux points à son compteur, le Cap vert aura l'occasion, lors de la dernière journée, de se rattraper contre la Zambie, bon dernier après sa défaite face à la Tunisie (1-2).

Toutefois, l'avant-centre de Lille (France) garde encore l'espoir d'une qualification au second tour. D'après lui, les Requins bleus ont encore la possibilité de se rattraper contre la Zambie lors de la troisième journée.

"On a encore notre chance sur le dernier match contre la Zambie. On va doit bien l'attaquer, parce qu'on a vraiment envie de passer. On va essayer d'être efficaces. Si on marque nos buts, on peut faire de belles choses. Mais dans la cas contraire, je pense qu'on va rentrer à la maison", a conclut Mendes.

Côte d'Ivoire Kolo Touré : "je veux gagner le trophée"

L'international ivoirien Kolo Touré a exprimé son souhait de remporter la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2013 qui se déroule en Guinée équatoriale avant de prendre sa retraite internationale.

"(...) Je veux me donner une autre chance de gagner une CAN. Pour moi, il serait très intéressant que notre génération puisse gagner quelque chose. Mon souhait, c'est de gagner une CAN mais après tout, c'est Dieu qui décide de tout" a déclaré Kolo Touré au site de la Fédération à la veille du match capital contre le Mali.

"A présent, il me reste cinq matches à jouer (rires) et je pense finir en beauté. Nous allons nous battre, les jeunes et nous les anciens pour pouvoir finir en beauté," a-t-il poursuivi.

La Côte d'Ivoire qui a été accrochée par la Guinée (1-1) lors du premier match, affronte le Mali samedi à Malabo dans un choc qui s'annonce chaud et indécis.

Pour le défenseur de Liverpool, les Eléphants vont se donner à fond pour remporter les trois points de la victoire.

"L'objectif pour ce match reste la victoire. Donc nous devons nous donner à cent pour cent car pour moi, ce match



est le plus important. Il est vrai que nous voulons gagner la CAN mais il faut aller étape par étape. Le match contre le Mali est donc une autre étape qui s'annonce difficile parce que l'équipe du Mali est presqu'à chaque fois dans le dernier carré. Nous devons rester concentrés pour gagner ce match," a-t-il indiqué Selon lui,

la clé de ce match contre les Aigles du Mali qui restent sur un nul contre le Cameroun sera la détermination. "C'est la détermination. C'est l'équipe qui va accepter de souffrir qui gagnera. C'est toutes les équipes ont sensiblement le même niveau. La CAN se gagne avec des guerriers," a-t-il estimé.

GUINÉE-CAMEROUN Le Syli joue "un match à pression" contre le Cameroun, selon Michel Dussuyer

Le sélectionneur du Syli national de Guinée, Michel Dussuyer, estime que la deuxième sortie de ses poussains contre le Cameroun, en match du groupe D, de la coupe d'Afrique des nations de football (CAN-2015), est "un match à pression".

En conférence de presse d'avant-match, vendredi à Malabo, Dussuyer a rappelé le rajeunissement opéré au sein de la sélection camerounaise par l'Allemand, Volker Finke, depuis leur débâcle au mondial 2014, soulignant que "Depuis après la coupe du monde, le Cameroun a changé de visage, même s'il s'appuie toujours sur des garçons expérimentés comme Stéphane M'bia et Nicolas N'Koulou. Des joueurs de qualité qui sont habitués aux grandes compétitions. Ils ont des joueurs de qualité".

Parlant du niveau des Lions indomptables du Cameroun, le technicien fran-

cais exige la prudence et la vigilance aux siens. "Nous devons rester vigilants à tout moment parce que cette équipe est toujours dangereuse sur le plan offensif, et facilement elle peut faire la différence".

Au sujet de son système de jeu, Michel Dussuyer reconnaît que le Cameroun est "une équipe qui aime avoir des espaces, qui a des attaquants qui vont vite, qui sont capables de faire la différence". Toutes les quatre équipes du Groupe D ayant un point, Dussuyer estime que rien n'est fait. "Mais la deuxième journée sera importante pour toutes les équipes. Donc c'est un match à pression".

Après son nul contre les Eléphants de la Côte d'Ivoire (1-1), le Syli de Guinée va défier samedi les Lions indomptables du Cameroun, qui ont également fait match nul contre les Aigles du Mali (1-1).

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES DE LA WILAYA DE MEDÉA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU LOT N°02 DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°08/DSAM/2014 N°IF 0 962 1601 9 0490 32

La direction des services agricoles de la wilaya de Médéa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint N°08/DSAM/2014 relatif à la plantation d'olivier sur 660 ha avec gardinage, entretien et irrigation au niveau de la commune de Boughezoul, wilaya de Médéa (lot N°02, lot N°08 et lot N°10)

Que le projet a été attribué selon le tableau suivant :

Entreprise	N° du lot	Montant de l'offre (DA) en TTC	Délai de réalisation/Lot
CHOUKRI Ahmed - Médéa	Lot N°02 (220 ha)	35 542 260.00 DA	Six mois (06 mois)

Les recours éventuels à l'encontre de la présente décision peuvent être introduits auprès de Monsieur le président du comité des marchés de la wilaya de Médéa dans un délai de 10 jours dès la publication du présent avis.

DK NEWS

Anep : 303 527 du 24/01/2015

MAN UTD : FLETCHER PROCHE DE WEST HAM

Peu utilisé cette saison, le milieu de terrain de Manchester United, Darren Fletcher (30 ans, 11 apparitions en Premier League cette saison) serait en passe de rejoindre West Ham sous la forme d'un prêt, selon le London Evening Standard. Ce serait une première pour l'international écossais qui a toujours joué sous le maillot des Red Devils depuis le début de sa carrière.

**REAL L'INCROYABLE SALAIRE D'ODEGAARD**

Convoité par les plus grands clubs européens dont le FC Barcelone, Liverpool et le Bayern Munich, Martin Odegaard (16 ans) a finalement choisi de signer en faveur du Real

BALOTELLI LA LAZIO SCEPTIQUE

Au train où vont les choses, Mario Balotelli pourrait être placé sur la liste des transferts, par le board de Liverpool, en fin de saison. L'attaquant doit vite redresser la barre.

A la question de savoir s'il pourrait tenter de faire revenir le buteur italien de l'autre côté des Alpes, le président de la Lazio Rome, Claudio Lotito, a plus ou moins écarté cette hypothèse. «Beaucoup de joueurs veulent venir ici. Nous prenons des positions très claires sur les droits et les devoirs. Celui qui désire arriver sait qu'il y a des conditions qui doivent être remplies.» Autrement dit, Mario Balotelli a intérêt à changer de comportement pour avoir une chance de signer à la Lazio. En prime, Claudio Lotito a ajouté que «l'équipe est complète dans tous les secteurs» à ce stade du mercato.

**DORTMUND : LASS DIARRA EN APPROCHE ?**

A en croire Bild, le joueur âgé de 29 ans serait dans le viseur de Dortmund. Les Borussen devraient se renforcer au cours de ce mercato hivernal après avoir vécu une première partie de saison plus que pénible. Actuellement, le BVB occupe la 17^e place du classement en Bundesliga (sur 18 clubs) avec seulement 17 points au compteur. Il lutte plus que jamais afin d'assurer son maintien dans l'élite du foot allemand.

DI MARIA ARSENAL A FAILLI LE RECRUTER GRATUITEMENT À 17 ANS

Arsène Wenger a révélé être passé à côté d'Angel Di Maria, quand il n'était encore qu'un jeune joueur, et qu'il ne valait pas encore 65 millions d'euros. Comme beaucoup d'autres stars du ballon rond, Messi, Ronaldo, Zlatan ou encore Yaya Touré, Angel Di Maria est lui aussi passé de près à côté d'Arsenal.

Arsène Wenger, le coach du club anglais, a en effet révélé qu'il avait raté la signature du jeune Angel, alors qu'il n'avait que 17 ans et ne coûtaient rien. Seul petit hic dans ce recrutement, le joueur ne disposait pas à l'époque de permis de travail. Ces derniers étaient difficilement délivrés à des mineurs pour venir jouer en Europe.

**PIRLO A RÉVÉLÉ SON ONZE DE RÊVE**

Andrea Pirlo, le milieu de terrain italien de la Juventus Turin, s'est mouillé en dévoilant son équipe-type de tous les temps. Sans surprise, plusieurs de ses compatriotes figurent dans ce onze prestigieux. Le footballeur de 35 ans a ainsi choisi Gianluigi Buffon dans les buts, Paolo Maldini et Fabio Cannavaro en défense, Gennaro Gattuso au milieu de terrain et Filippo Inzaghi en attaque. Pour le reste, l'Allemand Philipp Lahm et le Brésilien Cafu occupent les couloirs. Dans l'entrejeu, Andrea Pirlo opte pour l'Anglais Paul Scholes et l'Espagnol Xavi. Et devant, pour accompagner l'actuel entraîneur de l'AC Milan, il cite le Brésilien Kaká et l'Argentin Lionel Messi, mais pas Cristiano Ronaldo.



INTEMPIERIES**Plusieurs routes bloquées par les chutes de neige à travers le pays**

Plusieurs routes nationales (RN) et chemins de wilaya (CW) sont coupés à la circulation routière suite aux dernières intempéries ayant affecté plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier un communiqué du commandement de la Gendarmerie nationale (GN). Ainsi, plusieurs routes sont coupées à la circulation dans les wilayas de Tizi Ouzou, Bouira, Blida, Médeâa, Boumerdès, Tiarét, Tlemcen, El Bayadh, Saïda, Sidi Bel-Abbès, Laghouat, Batna, Bejaïa, Constantine, Sétif, Bordj Bou-Arréridj, Guelma, Souk-Ahras, Khénchela et Mila a précisé la même source. A Tizi Ouzou, la neige a bloqué la RN 15 reliant Tizi Ouzou à Bouira au col de Tirourda (commune d'Iferhouenène), la RN 33 reliant Tizi Ouzou à Bouira près de l'ancien stade Boussoule (commune d'Aït-Boumahdi) et la RN 30 reliant Tizi Ouzou à Bouira, au col de Tizi-Nkoulane (commune d'Iboudarreine) ainsi que le CW 253 reliant Illiten à Bejaïa, au village Tizite, le CW 9 reliant la RN 71 au CW 253 sur une distance d'un KM. A Bouira, l'amoncellement des neiges a bloqué la RN 15 reliant Bouira à Tizi Ouzou au col de Tirourda (commune d'Aghbalou), ainsi que la RN 30 reliant Bouira à Tizi Ouzou au lieu dit Tizi-N'Koulén (commune de Saharidj) et la RN 33, reliant Bouira à Tizi Ouzou à Tikjda (commune d'El-Asnam). A Bordj Bou-Arréridj l'amoncellement de la neige a bloqué la RN 76 reliant Medjana à Theniet En-Nasr, au lieudit Ain Siouane, dans la commune de Theniet En-Nasr, et le CW 44, au lieudit Rouaih, dans la commune de Theniet En-Nasr.

Suite à ces intempéries, un dispositif de la GN a été déployé sur l'ensemble des axes routiers pour porter aide et assistance aux citoyens et les travaux d'ouverture de routes entamés par les autorités administratives se poursuivent, a relevé le communiqué de la GN.

TLEMCEN : Plusieurs interventions de la Protection civile pour évacuer les eaux et rouvrir les routes

La direction de wilaya de la Protection civile de Tlemcen a effectué durant les dernières vingt quatre heures 36 interventions pour évacuer les eaux pluviales dans certaines bâties et locaux inondés, a-t-on appris vendredi auprès du responsable de la cellule d'information de cette structure.

Les éléments de la Protection civile ont également aidé à la réouverture des routes coupées en raison des intempéries marquées par de fortes chutes de neige et de pluie, a-t-on ajouté de même source.

"Les éléments de la Protection civile ont appuyé les services techniques communaux de DTP à l'ouverture de la RN 22 reliant Tlemcen à Remchi, envahie par les eaux à hauteur de la localité de Bentayeb, charriant boue et pierres après les fortes pluies qui se sont abattues, rendant ce passage impossible à la circulation automobile", a expliqué la même source.

Les mêmes services sont intervenus dans la région sud de la wilaya - qui a connu également de fortes chutes de neige notamment à Beni-Snouss, Sebdou, Sidi Djillali - pour dégager les axes routiers à la circulation, les CW 13, 94, et 106, selon la même source. Ces fortes pluies qui sont venues à point nommé ont rendu le sourire aux populations locales particulièrement les agriculteurs, encouragés à poursuivre la saison des labours-semaines.

APS

ALGÉRIE - SAHEL - MALI
Les derniers développements au nord du Mali de nature à mettre en péril les pourparlers d'Algier

L'Algérie, chef de file de la médiation dans le dialogue intermalien, représentée par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et l'ONU par la voix de son représentant au Mali, Hamdi Mongi, chef de la Minusma, ont souligné jeudi soir dans un communiqué conjoint, que les développements « extrêmement préoccupants » survenus au nord du Mali sont « de nature à mettre en péril le processus de paix en cours à Alger ».



« M. Ramtane Lamamra, ministre des Affaires étrangères de la République algérienne démocratique et populaire, chef de file de la médiation, et M. Hamdi Mongi, représentant spécial du secrétaire général des Nations-Unies (ONU) au Mali et chef de la Minusma, ont mené avec différentes parties concernées des consultations sur les développements extrêmement préoccupants ayant marqué ces derniers jours la localité de Tabankort ainsi que sur le climat de tension et d'insécurité qui prévaut dans la région », selon le texte du communiqué conjoint.

« Des ces consultations, s'est dégagé le constat que ces développements sont de nature à mettre en péril le processus de paix en cours à Alger » ont souligné les deux parties, rappelant les obligations de toutes les parties, en vertu du droit international humanitaire, notamment en ce qui concerne la protection des personnes civiles en temps de conflit armé.

De leurs côtés, les parties consultées ont tenu à réaffirmer leur engagement pour la paix et souligné leur attachement aux dispositions de l'accord de cessez-le-feu du 23 mai 2014 et ses modalités de mise en œuvre du 13 juin 2014 ainsi que la déclaration de cessation des hostilités du 24 juillet de la même année », précise t-on de même source.

Le chef de la diplomatie algérienne et

le représentant onusien ont exhorté les différentes parties à « favoriser la création d'un climat de sérenté et de confiance, nécessaires à la reprise, dans le courant du mois de février, du processus de paix en cours en vue de parvenir dans les meilleurs délais à un accord global et définitif, seul à même de permettre le rétablissement de la paix et la lutte efficace contre le terrorisme et le crime organisé ».

Ils ont, dans ce sens, appelé à « la cessation immédiate des hostilités, l'arrêt de tout acte de harcèlement et de violence envers la population civile, le respect de la libre circulation des personnes et des biens et l'arrêt de tout acte ou propos provocateur pouvant nuire au renforcement de la confiance entre les parties ».

Les deux parties ont appelé également au « respect des engagements pris en vertu des accords de cessez-le-feu, la tenue de toute urgence, d'une réunion de la commission technique mixte de sécurité (CTMS) en vue de prendre les mesures devant assurer des dispositions pertinentes de l'accord du 23 mai 2014 et ses modalités de mise en œuvre convenues le 13 juin 2014, notamment dans les localités de Tabankort, Inilti, Tissit et Tarkint. La Minusma prendra, pour sa part, « les mesures nécessaires pour le redéploiement de ses forces en remplacement de toute présence armée et ce en vue de la

protection des populations civiles », souligne le communiqué, ajoutant que la coordination des mesures à mettre en œuvre sera assurée par la Minusma et le CTMS. Après avoir subi, ces derniers temps, des attaques, les forces de l'ONU au Mali avaient détruit, mardi dernier, un véhicule d'un groupe armé lors d'un raid aérien dans le nord du pays, faisant des morts et des blessés. La Minusma a été « contrainte de recourir à la force en réponse à des tirs directs à l'arme lourde sur ses casques bleus à Tabankort (...) conformément à son mandat qui l'autorise à user de la force pour protéger les populations civiles, son personnel et ses biens en cas d'attaque ou de danger imminent », avait indiqué un communiqué.

Le dialogue intermalien, lancé officiellement en juillet 2014 à Alger, est passé par quatre rounds, sous la conduite d'une médiation internationale menée par l'Algérie. Outre le gouvernement, six mouvements maliens prennent part aux pourparlers d'Algier. Il s'agit du Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA), la Coordination des Mouvements et Fronts patriotes de résistance (CM-FPR), le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNL), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (dissident).

Le président du MEN appelle à une révision de la Constitution et à un référendum

Le président du mouvement pour l'éducation nationale (MEN), Mustapha Belmehdi, a appelé hier à Alger à "une révision de la Constitution en associant toutes les catégories de la société à un dialogue constructif et transparent et à l'organisation d'un référendum".

Dans une allocution prononcée à l'ouverture de la deuxième session du conseil consultatif, le président du MEN a appelé "à engager une série de réformes politiques

en commençant par la Constitution pour consacrer les principes d'une démocratie véritable au service du peuple et de la nation". M. Belmehdi a estimé que "des efforts sont à déployer pour permettre la mise en place d'une constitution rationnelle qui dure plus longtemps et consacre les principes de la démocratie".

Il a souligné par ailleurs "la nécessité d'associer toutes les catégories sociales pour la réalisation du développement et la consécration de la bonne

gouvernance et des principes de paix". Concernant le gaz de schiste, le président du MEN a salué la position du Premier ministre Abdelmalek Sellal qui avait déclaré que cette question "n'est pas inscrite à l'ordre du jour du gouvernement, il s'agit seulement d'études à même d'éclaircir les techniques utilisées dans ce domaine", avait-il dit.

Il a appelé "à contribuer au développement dans tous les domaines au lieu de compter sur le pétrole", estimant que

"la chute des prix du brut est la grande leçon à retenir cette année". S'agissant de la situation régionale, M. Belmehdi a salué "l'expérience de la Tunisie" qui a placé l'intérêt suprême du pays au dessus de tout, appelant la Libye et le Mali "à faire prévaloir la sagesse et à protéger leur intégrité territoriale".

Il a réitéré par ailleurs "le soutien à la cause palestinienne jusqu'à la réalisation de l'indépendance de la Palestine".

Le temps restera froid et instable dans le nord du pays jusqu'à lundi

Le temps restera froid et instable dans les régions du nord du pays, avec de la neige qui affectera les reliefs dépassant les 700 mètres d'altitude, indique hier l'Office national de météorologie, dans un bulletin valable jusqu'à lundi et publié sur son site.

Le temps restera froid et instable vendredi avec des averses de pluies et de grêles notamment sur le Centre et l'Est, précise le bulletin, alors que de larges

éclaircies sont prévues pour la journée de samedi sur l'Ouest et le Centre avant l'arrivée de nuages à partir du dimanche suivis de pluies orageuses localement. Selon les mêmes prévisions, des chutes de neige affecteront les reliefs du centre et de l'est du pays dépassant les 700 et 800 mètres d'altitude dimanche et lundi.

Les températures maximales oscilleront, quant à elles, entre 10°C et 13°C près

des côtes et entre 3°C et 05°C vers l'intérieur et les Hauts-Plateaux, tandis que les vents seront modérés à parfois assez forts près des côtes.

Pour les régions du sud du pays, le temps sera froid et ensoleillé, avec des températures maximales qui varieront en général de 13°C à 20°C, et des vents faibles à modérés avec quelques soulèvements de sables locaux, a précisé la même source.